

REVUE IVOIRIENNE  
DES SCIENCES  
HISTORIQUES

JUIN 2022  
Numéro 11

Site : [www.histoire-univdaloa.net](http://www.histoire-univdaloa.net)

ISSN 2520-9310



REVUE IVOIRIENNE DES SCIENCES HISTORIQUES NUMERO 11 JUIN 2022



# REVUE IVOIRIENNE DES SCIENCES HISTORIQUES

UNIVERSITÉ JEAN LOROUGNON GUÉDÉ  
DALOA, CÔTE D'IVOIRE



JUIN 2022  
Numéro 11

Revue  
Ivoirienne  
d'Histoire,  
D'Art et  
Archéologie

NUMÉRO 11

***REVUE IVOIRIENNE DES SCIENCES  
HISTORIQUES  
(RISH)***

Revue d'Histoire, d'Art et d'Archéologie de l'Université Jean  
Lorougnon Guédé de Daloa

***Revue électronique***

**ISSN 2520-9310**

Courriel : [revuerish.univdaloa@gmail.com](mailto:revuerish.univdaloa@gmail.com)

Adresse Bp 150 Daloa (Côte d'Ivoire)

## **Directeur de publication**

ALLOU Kouamé René,  
Professeur des Universités,  
Professeur titulaire d'histoire  
africaine, Université Félix  
Houphouët-Boigny.

## **Comité Scientifique**

Pr. KONÉ Issiaka, Professeur  
des Universités,  
Professeur titulaire, Université  
Jean Lorougnon Guédé, Daloa ;

Pr. MOEGLIN Jean Marie,  
Professeur des Universités,  
Professeur titulaire d'histoire  
médiévale, École Pratique des  
Hautes Études, Université Paris  
Sorbonne ;

Pr PAVIOT Jacques, Professeur  
des Universités, Professeur  
titulaire d'histoire médiévale,  
Université de Paris -Est Créteil ;

Pr. EKANZA Simon Pierre,  
Professeur des Universités,  
Professeur titulaire d'histoire ;

Pr. OUATTARA Tiona Ferdinand,  
Directeur de recherches d'histoire  
africaine, Institut d'Histoire d'Art et  
d'Archéologie Africains d'Abidjan ;

## **Directeur de rédaction**

YAO-BI GNAGORAN,  
Maître de conférences  
d'histoire religieuse,  
Université  
Félix Houphouët-  
Boigny d'Abidjan- Cocody ;

Pr. LATTE Euge Jean Michel,  
Professeur des Universités,  
Professeur titulaire  
d'histoire économique ,  
Université  
Alassane Ouattara

Pr. KOUAME Aka, Professeur  
des Universités, Professeur  
titulaire d'histoire moderne,  
Université Félix Houphouët-  
Boigny.

Pr. KOFFIE-BIPKO Céline  
Yolande, Professeur des  
Universités, Professeur titulaire de  
Géographie, Université Félix  
Houphouët-Boigny

Pr. SETTIE Louis Édouard,  
Professeur des Universités,  
Professeur titulaire d'histoire  
économique, Université Félix  
Houphouët-Boigny d'Abidjan-  
Cocody ;

Pr. GOMGNINBOU Moustapha,  
Directeur de recherches, Université  
de Ouagadougou (Burkina –Faso)

Pr. YAO-BI GNAGORAN, Maître  
de conférences d’histoire religieuse,  
Université Félix Houphouët-Boigny  
d’Abidjan- Cocody.

Pr. PARE Moussa, Maître de  
conférences d’histoire médiévale,  
Université Félix Houphouët-Boigny  
d’Abidjan- Cocody ;

Pr. KOUADIO Guessan, Maître de  
conférences d’histoire contemporaine,  
Université Félix Houphouët-Boigny

### **Comité de Lecture Scientifique**

Pr Allou Kouamé René  
Pr KOFFI-BIKPO Céline  
Yollande

Pr GOMGNINBOU Moustapha  
Pr KOUAME Aka  
Pr LATTE Euge Jean-Michel  
Pr MOEGLIN Jean-Marie  
Pr PAVIOT Jacques  
Pr YAO BI Gnagoran

## Recommandations aux auteurs

L'article à soumettre à la revue doit être inédit et n'avoir pas été publié nulle part ailleurs (ni en ligne, ni sur papier). Tout texte proposé doit donc être inédit et impérativement transmis ou envoyé au secrétariat et/ou au rédacteur en chef de la revue. Il sera soumis au comité de lecture pour avis. Le texte ne doit pas comporter des emprunts de quelque nature que ce soit qui seraient susceptibles d'engager la responsabilité du département.

Les thématiques sont variées et essentiellement constituées d'articles. Peuvent être publiés les articles :

- Qui ont fait préalablement objet d'une pré-expertise par le comité de rédaction. Cela suppose que l'article répond à l'appel à contribution ;
- Dont la rigueur scientifique est suffisante (maîtrise et pertinence du thème, de la problématique, la méthodologie, la qualité de la langue et le respect des normes de rédaction) ;
- Dont l'exactitude des informations, l'originalité du contenu et la vérification de l'absence de plagiat ont été évaluées ;
- Qui reçoivent au moins trois (3) avis favorables. Toutefois, en cas de divergences d'avis, le comité de lecture sollicite d'autres avis.
- Les articles sont transmis à des instructeurs sous le sceau de l'anonymat. Lorsqu'un article est refusé, la direction de la revue en informe l'auteur et lui transmet le manuscrit dans les deux mois qui suivent ainsi que les rapports d'évaluation. Pour un article accepté sous réserve de certaines corrections, l'auteur doit tenir compte des remarques des instructeurs et doit impérativement le modifier dans le délai prescrit. La seconde mouture est vérifiée par un membre du comité de lecture. Une fois validée, la version finale de l'article est transmise à son auteur pour approbation.

Afin de traiter de la meilleure façon les articles envoyés à notre revue, quelques règles sont à suivre par les auteurs dans la présentation et les formats des fichiers. Ces préconisations (recommandations) permettent de gagner du temps sur la mise en forme et la correction des textes.

## Règles de base de présentation

Les textes à soumettre doivent être fournis sous Word, au format doc ou rtf, en pièce jointe à un courriel. La dimension maximale du fichier : entre 30 000 et 60 000 signes (espaces résumés, corps du texte et bibliographie compris). L'auteur doit proposer un résumé de l'article en français et en anglais (respectivement 600 signes maximum) et cinq « mots-clés ». Il doit mentionner son nom et prénom, son titre académique ou professionnel.

## Typographie

Pour le corps du texte, la série de caractère à adopter est la police « Arial Narrow », style « Normal », taille 12.

L'italique est réservée aux mots, locutions et citations empruntés aux langues anciennes ou autre que le français (ex. : *ad valorem*, *a priori*, *de facto*, *brain storming*, *Kru boy*, *Sikefwe*) et aux titres d'ouvrages (ex. : Jean Noel Loucou publie *La Côte d'Ivoire coloniale 1893-1960*).

Les citations courtes sont intégrées au texte et placées entre guillemets (choisir les guillemets « à la française »). Les citations longues (plus de trois lignes) sont à indiquer dans le corps du texte par un retrait avec tabulation 1,25 et le texte mis en taille 11, entre guillemets. Toute suppression ou coupure dans une citation doit être signalée par des crochets. Toute citation doit faire l'objet d'une note en précisant la source. Les majuscules sont accentuées.

## Recommandations aux auteurs

L'article à soumettre à la revue doit être inédit et n'avoir pas été publié nulle part ailleurs (ni en ligne, ni sur papier). Tout texte proposé doit donc être inédit et impérativement transmis ou envoyé au secrétariat et/ou au rédacteur en chef de la revue. Il sera soumis au comité de lecture pour avis. Le texte ne doit pas comporter des emprunts de quelque nature que ce soit qui seraient susceptibles d'engager la responsabilité du département.

Les thématiques sont variées et essentiellement constituées d'articles. Peuvent être publiés les articles :

- Qui ont fait préalablement objet d'une pré-expertise par le comité de rédaction. Cela suppose que l'article répond à l'appel à contribution ;
- Dont la rigueur scientifique est suffisante (maîtrise et pertinence du thème, de la problématique, la méthodologie, la qualité de la langue et le respect des normes de rédaction) ;
- Dont l'exactitude des informations, l'originalité du contenu et la vérification de l'absence du plagiat ont été évaluées ;
- Qui reçoivent au moins trois (3) avis favorables. Toutefois, en cas de divergences d'avis, le comité de lecture sollicite d'autres avis.
- Les articles sont transmis à des instructeurs sous le sceau de l'anonymat. Lorsqu'un article est refusé, la direction de la revue en informe l'auteur et lui transmet le manuscrit dans les deux mois qui suivent ainsi que les rapports d'évaluation. Pour un article accepté sous réserve de certaines corrections, l'auteur doit tenir compte des remarques des instructeurs et doit impérativement le modifier dans le délai prescrit. La seconde mouture est vérifiée par un membre du comité de lecture. Une fois validée, la version finale de l'article est transmise à son auteur pour approbation.

Afin de traiter de la meilleure façon les articles envoyés à notre revue, quelques règles sont à suivre par les auteurs dans la présentation et les formats des fichiers. Ces préconisations (recommandations) permettent de gagner du temps sur la mise en forme et la correction des textes.

## **Règles de base de présentation**

Les textes à soumettre doivent être fournis sous Word, au format doc ou rtf, en pièce jointe à un courriel. La dimension maximale du fichier : entre 30 000 et 60 000 signes (espaces résumés, corps du texte et bibliographie compris). L'auteur doit proposer un résumé de l'article en français et en anglais (respectivement 600 signes maximum) et cinq « mots-clés ». Il doit mentionner son nom et prénom, son titre académique ou professionnel.

## Typographie

Pour le corps du texte, la série de caractère à adopter est la police « Arial Narrow », style « Normal », taille 12.

L'italique est réservée aux mots, locutions et citations empruntés aux langues anciennes ou autre que le français (ex. : *ad valorem, a priori, de facto, brain storming, Kru boy, Sikefiwe*) et aux titres d'ouvrages (ex. : Jean Noel Loucou publie *La Côte d'Ivoire coloniale 1893-1960*).

Les citations courtes sont intégrées au texte et placées entre guillemets (choisir les guillemets « à la française »). Les citations longues (plus de trois lignes) sont à indiquer dans le corps du texte par un retrait avec tabulation 1,25 et le texte mis en taille 11, entre guillemets. Toute suppression ou coupure dans une citation doit être signalée par des crochets. Toute citation doit faire l'objet d'une note en précisant la source. Les majuscules sont accentuées.

## Références et citations

Les références et citations sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur, année de publication, pages citées) ;

Exemples :

-Faisant une mise au point sur des questions de méthodes S.P. Ekanza (2015, p. 7), note que « l'histoire est une pratique professionnelle »

-Malgré sa brièveté, la colonisation est caractérisée par des changements importants, souvent brutaux qui affectèrent les populations africaines, leurs structures et leurs institutions politiques, économiques, sociales et culturelles. Ces changements ont des conséquences qui pèsent encore aussi bien sur les anciens pays colonisateurs que sur les ex- pays colonisés. C'est pourquoi l'histoire de la colonisation oscille entre deux tendances : l'apologie du système colonial et sa condamnation (J.N Loucou, 2012, p.5).

Les envois dans le texte se présentent en notes en bas de page en numérotation continue.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

## **Les illustrations**

Les illustrations (cartes, photos, schémas, tableaux, graphiques) doivent être présentées en numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source est indiquée (centrée) au-dessous de l'élément (taille 10). Il est important que ces éléments d'illustration soient d'abord annoncés, ensuite insérés, et enfin commentés dans le corps du texte.

## **Références bibliographiques**

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, les pages (p.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au

cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>de</sup> éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple:

AMEGBO Joseph ; LIGIER Françoise, 1976, *Ossei TUTU, fondateur de la Confédération ashanti, XVII<sup>e</sup> siècle*, Abidjan ; Dakar, NEA, Paris, ABC, 112 p.

CANGAH Guy ; EKANZA Simon- pierre, 1978, *La côte d'Ivoire par les textes. De l'aube de la colonisation à nos jours*, Abidjan ; Dakar, NEA ,237 p.

MIAKA Oureto, 1982, « Quelques réflexions sur l'usage de la monnaie en Afrique noire à la place du troc traditionnel », *Annales de l'Université d'Abidjan*, série K (sciences économiques), tome V, pp. 59-68.  
1871, Paris, La Haye, Mouton et Co, 286p.

SURET-CANALE Jean, 1977, *Afrique Noire Occidentale et Centrale, L'ère coloniale (1900-1945)*, Paris, Éditions Sociales, 636 p.

ZINSOU-DERLIN Lionel, 1976, « La banque de l'Afrique occidentale dans la crise », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 63, n° 232-233, « L'Afrique et la crise de 1930 (1924-1938) p.506-518.

Pour les ressources électroniques et les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL) et la date de consultation.

### **Soumissions d'articles : contact**

Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire  
revuerish.univdaloa@gmail.com  
(+225) 07 57 19 57 80

## SOMMAIRE / CONTENT

*Revue Ivoirienne Des Sciences Historiques. Revue d'Histoire, d'Art et  
d'Archéologie de l'Université JeanLorougnon Guédé de Daloa*  
N° 11, JUIN 2022

LES BAS FOURNEAUX DE PRODUCTION PRIMAIRE DU FER DANS LA COMMUNE DE DASSA, BURKINA FASO A BIRBA Noaga.....	13-39
ASPECTS TECHNIQUES DE CUISSON DE LA POTERIE CHEZ LES POPULATIONS DE TANOU-SAKASSOU (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) YAO Kouadio Narcisse.....	40-53
LES TRADITIONS ORALES EN PAYS EOTILE : HÉRITAGE ET FIABILITÉ Adjé Séverin ANGOUA.....	54-71
THE IMPLANTATION OF THE CATHOLIC CHURCH IN KOKUMBO REGION FROM 1940 TO 1992 (CÔTE D'IVOIRE) AGUIE Yhattey Hervé Thierry, KOUAME N'founoum Parfait Sidoine.....	72-88
LUCARNE SUR DES ORGANISATIONS TRADITIONNELLES EN LIEN AVEC L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN CÔTE D'IVOIRE Loukou Bernard KOFFI .....	89-101
DÉTERMINANTS DE LA PERSISTANCE DE L'ORPAILLAGE ARTISANAL CLANDESTIN DANS LES LOCALITÉS DE TENGRÉLA ET DE GRAND-ZATTRY, (CÔTE D'IVOIRE) Jean-Claude N'GUIA.....	102-122

# LES BAS FOURNEAUX DE PRODUCTION PRIMAIRE DU FER DANS LA COMMUNE DE DASSA, BURKINA FASO

Dr BIRBA Noaga  
Université Norbert ZONGO  
Salifba2001@yahoo.fr

## Résumé

Des investigations archéologiques menées dans la commune de Dassa révèlent l'existence de nombreux sites paléo sidérurgiques. Ces témoins archéologiques sont constitués d'anciennes mines de fer et d'ateliers de forge et de réduction du minerai de fer. Ils constituent à n'en pas douter des preuves tangibles du développement de la sidérurgie directe à l'époque précoloniale de cette localité du Burkina Faso. Les anciens métallurgistes constitués de *Kurumba*, *Sana*, *Lyéla* et *Moose* ont mis en place au moins quatre techniques pour produire le fer. De ce fait, la problématique de la présente réflexion s'articule autour des caractéristiques des différentes traditions techniques mises au jour ainsi que leur chronologie. Pour répondre à cette problématique, l'objectif visé est l'étude détaillée des différents types de fourneaux et les déchets sidérurgiques associés. Pour ce faire, nous avons adopté une méthodologie qui a consisté à réaliser des investigations archéologiques (prospections et sondages) sur des ateliers de réduction et des enquêtes orales auprès des anciens métallurgistes de Dassa qui ont vu fonctionné les derniers fourneaux.

**Mots-clés** : Fourneaux – Atelier – Fer– Dassa – Burkina Faso.

## Abstract

Archaeological investigations carried out in the town of Dassa reveal the existence of numerous paleo iron and steel sites. These archaeological witnesses are made up of old iron mines and workshops for forging and reducing iron ore. They undoubtedly constitute tangible proof of the development of the direct steel

industry in the precolonial period of this locality in Burkina Faso. The ancient metallurgists consisting of Kurumba, Sana, Lyéla and Moose set up at least four techniques to produce iron. As a result, the problem of this reflection revolves around the characteristics of the different technical traditions brought to light as well as their chronology. To answer this problem, the objective is the detailed study of the different types of furnaces and the associated iron and steel waste. To do this, we have adopted a methodology which consisted in carrying out archaeological investigations (prospecting and surveys) on reduction workshops and oral surveys of former Dassa metallurgists who saw the last furnaces in operation.

**Keywords:** Furnaces– Workshop– Iron– Dassa– Burkina Faso.

## Introduction

En Afrique subsaharienne, la métallurgie ancienne du fer est basée uniquement sur la méthode directe de réduction. Elle repose sur la transformation du minerai de fer en fer-métal, plus ou moins aciéré, dans un bas fourneau. Les oxydes de fer contenus dans le minerai sont réduits par le monoxyde de carbone produit par la combustion du charbon de bois (M. Leroy, 2001 : p. 12). À l'issue de la réduction, l'éponge de fer récupérée dans le bas fourneau est martelée à chaud avant d'être forgée afin de lui débarrasser de ses impuretés. Les preuves tangibles de cette pratique sidérurgique sont constituées par les scories de réduction, de forge, les anciens lieux d'extraction du minerai, ainsi que les restes de structures de réduction.

Dans la commune de Dassa, les premières mentions sur la production primaire du fer sont signalées par (I. Badolo, 1991) et par (J.B. Kiethéga, 2009). Ces auteurs ont identifié d'anciennes mines de fer et des ateliers de réduction dans quelques villages de Dassa. Leurs travaux se sont plus focalisés sur les aspects ethnographiques de la production ancienne du fer. Dans le but d'approfondir les recherches sur la sidérurgie directe, nous menons depuis deux ans, des investigations archéologiques sur Dassa et ses villages environnants. Plusieurs campagnes de prospections pédestres et des sondages archéologiques sur des

ateliers de réduction ont été réalisés. Ces recherches ont permis la mise au jour d'une diversité de structures de réduction. Ces témoins archéométrurgiques autorisent à penser que Dassa fut un important centre sidérurgique à l'époque précoloniale.

Ainsi, l'objectif principal de la présente étude est de mieux appréhender les données archéologiques sur la métallurgie ancienne du fer dans la commune de Dassa. Quels types de sites sidérurgiques y ont été identifiés ? En se basant sur l'étude des vestiges sidérurgiques, quelles sont les traditions techniques qui ont été développées ? Quelle peut être la chronologie de la production ancienne du fer à Dassa ? En effet, la méthodologie que nous avons adoptée pour mener nos recherches est basée sur les prospections archéologiques sur l'étendue du territoire communal, des sondages de bases de fourneaux, d'ateliers de forge et d'étude de déchets sidérurgiques. Des recherches documentaires ainsi que des enquêtes orales relatives ont été également réalisées.

Notre réflexion s'articule autour de trois parties. La première est consacrée à la présentation de la zone d'étude et les vestiges sidérurgiques qu'on y trouve. La deuxième, quant à elle, aborde les différentes structures de réduction du minerai de fer développées par les métallurgistes de Dassa. La troisième et dernière partie de notre étude essaie de caractériser les différentes traditions techniques ainsi que la chronologie du fer à Dassa.

## **1. Présentation de la zone d'étude et les vestiges sidérurgiques**

La commune de Dassa fait partie des dix communes qui forment la province du Sanguié dans la région du Centre Ouest. Elle fut à l'époque précoloniale un important centre de production du fer. De nombreux témoins archéologiques de cette ancienne industrie locale parsèment encore les paysages.

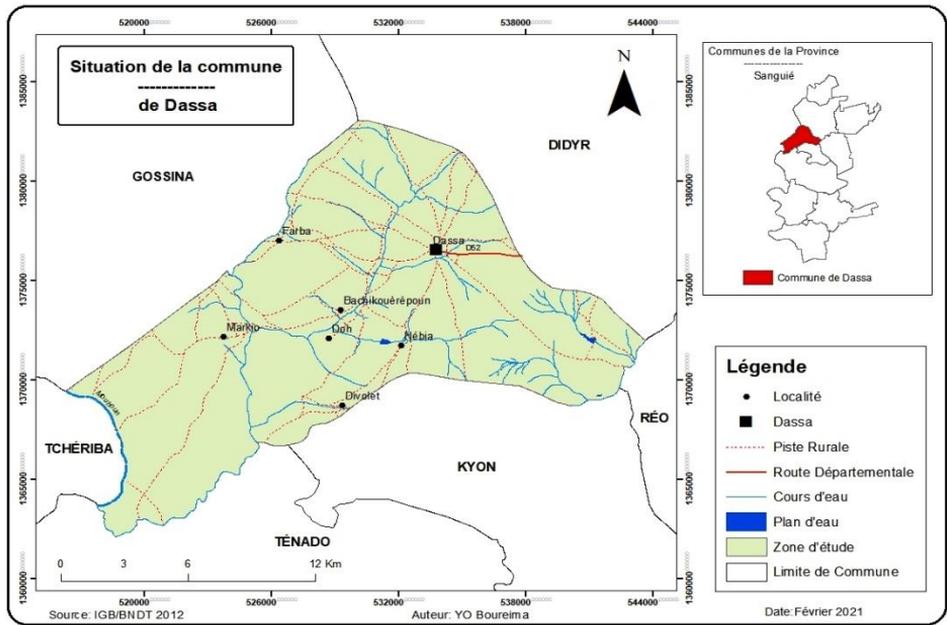
### **1.1. Présentation géophysique de la commune de Dassa**

De coordonnées géographiques 2°42'0" de longitude Ouest et 12°27'0" de Latitude Nord, la commune de Dassa est située dans la province du Sanguié, région du Centre Ouest. Elle couvre une superficie de 246 km<sup>2</sup>. La commune est limitée au Nord par les communes rurales de Didyr et de Gossina (Nayala), au Sud

par les communes de Kyon et de Ténado et à l'Ouest par les communes rurales de Gossina et de Tchériba (Mouhoun) et à l'Est par la commune de Réo. Elle est composée de sept (07) villages que sont : Dassa (Chef-lieu de la commune), *Farba*, *Bachoucouréouin*, *Markio*, *Dôh*, Nébia, Divolet (Carte 1)

Du point de vue géologique, la commune de Dassa s'inscrit dans l'une des deux principales unités topographiques qu'on rencontre dans la région : une vaste plaine d'une altitude moyenne de 300 à 400 m selon les études antérieures (I. Ouédraogo, 1994 ; R. Daveau, 1962). Elle est constituée d'une succession de croupes et de vallons évasés, parsemée de buttes et/ou de collines isolées ou sous forme de chaîne s'élevant le plus souvent à quelques dizaines de mètres au-dessus de l'ensemble. Cependant, on note l'existence de quelques buttes cuirassées atteignant 450 m. Ces formations géologiques ont offert des gisements riches en fer aux métallurgistes. Ainsi, le minerai, matière première indispensable à la production du fer a été exploité un peu partout dans la commune de Dassa. De nombreux sites miniers et d'ateliers de réduction et de forge constituent l'essentiel des vestiges sidérurgiques de la zone d'étude.

Carte 1 : Localisation de la commune de Dassa



## 1.2. Les vestiges sidérurgiques de la commune de Dassa

Nous entendons par vestiges sidérurgiques toutes les preuves matérielles liées à la production ancienne du fer. Ils composent d'anciennes mines de fer et les lieux de production et de transformation du fer.

Dans la commune de Dassa, les investigations archéologiques ont permis d'identifier de nombreux sites d'exploitation du minerai de fer. Au regard des données archéologiques, deux systèmes d'exploitation minière auraient été développés. Il s'agit du système d'exploitation par des puits verticaux creusés dans la roche latéritique et le mode d'exploitation par de grandes excavations à ciel ouvert. Les mines caractérisées par des puits verticaux s'étendent parfois à plus de 500 m<sup>2</sup> (Photo 1). Ce sont des mines de plaines qui possèdent encore aujourd'hui des traces d'exploitation du minerai de fer. La majeure partie des puits identifiés sont presque comblés. L'observation de ceux qui sont en bon état de conservation présente des ouvertures circulaires et parfois ovales. Les puits à section circulaire ont des encoches bien taillées sur leurs parois. Ces encoches sont profondes de 10 cm et sont parallèles. Le diamètre à l'ouverture de ces puits varie entre 100 et 110 cm. La profondeur actuelle de certains puits est de 2 m. Les puits sont disposés de façon aléatoire. La distance qui les sépare varie entre 2 et 3 m par endroit. Des puits de mine semblables ont été signalés dans la province du Sanguié et dans la région du Centre Ouest. Il s'agit de la mine de Bonyolo dans la commune de Réo décrite par (D. Bationo, N. Birba, 2017 : p. 5), de la commune de Nebiélianayou dans la province de la Sissili par (B. Yogo, 2020 : p. 3). D. Guemona (2015, p.61) dans la région de Kandi au Bénin signale également les mêmes types de puits de mine. (Photo 2 et 3).

Le système d'excavation à ciel ouvert est le plus utilisé. Les mines caractéristiques de ce type d'exploitation sont très nombreuses dans la commune de Dassa. Elles s'étendent sur plusieurs hectares. Les excavations ont en moyenne une longueur d'environ 15 m et 8 m de large avec des profondeurs indéterminées. Des mines du même système d'exploitation ont été repérées à Pouni Nord et à Népouan par (J.K. Kiethéga, 2009 : p.187). En effet, des analyses minéralogiques par XRD au Laboratoire du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB) de dix échantillons de minerai de Dassa indiquent que la goethite, l'hématite et la kaolinite sont les minéraux les plus dominants dans les tous les échantillons. Ces minéraux sont des oxydes de fer. De même, les analyses XRF

des mêmes échantillons révèlent que leur teneur en fer varie entre 34 et 35%. De ce qui précède, l'on constate que les anciens métallurgistes de Dassa ont exploité des minerais relativement riches en fer.

Le second type de vestiges sidérurgiques identifiés dans la commune de Dassa est constitué par des ateliers de réduction. Plus d'une soixantaine d'ateliers caractérisés par des bases de fourneaux arasées (Photo 4), des épandages et des amas de scories de plusieurs volumes de mètres cubes (Photos 5 et 6) associés à des fragments de parois et de tuyères usagées ont été recensés et étudiés. Ces sites se localisent principalement dans la ville de Dassa, à Bachoucourépoun, à *Dôb*, à *Divolé* et à *Markio*. Sur les ateliers, le nombre de fourneaux ayant fonctionné est variable. Il existe des sites comprenant deux à trois bases de fourneaux et des sites qui en possèdent plus d'une vingtaine. Les Fourneaux sont implantés soit de manière ordonnée, c'est-à-dire en batterie soit de façon aléatoire.

En plus des ateliers de réduction identifiés, un ancien atelier de forge a été localisé et fouillé (Photo 7) dans le centre de Dassa. Les populations actuelles de Dassa enquêtées ignorent les auteurs de cette forge. Elles l'attribuent aux populations d'avant. Cet atelier est caractérisé par un ancien foyer de forge d'épuration de l'éponge du fer issue du fourneau après l'opération de réduction. Il se matérialise par un épandage de scories de forme en forme de culot (Photos 8 et 9), des battitures et de fragments de collecteurs. Après la fouille, l'atelier se présente sous la forme d'un cercle de 2, 10 m de diamètre. Il comprend six (6) ouvertures dont deux (2) situées au Sud, deux à l'Ouest et les deux autres au Nord.

Le foyer de l'atelier est constitué par une fosse bien aménagée de 20 cm de profondeur avec un diamètre de 70 cm. L'ouverture principale située à l'Est est large de 80 cm. La hauteur résiduelle des parois est comprise entre 20 et 22 cm et ces parois ont une épaisseur allant de 13 à 17 cm (photo). La découverte de cet atelier de forge témoigne que Dassa fut un important complexe sidérurgique. En effet, l'étude des déchets sidérurgiques (analyses macroscopiques des scories, des tuyères. ), sondages de bases de fourneaux, et les enquêtes ethno historiques réalisés ont permis de distinguer quatre types de fourneaux développés par les métallurgistes de Dassa. Chaque type de fourneau est caractérisé par une tradition technique qui lui est propre.

Photo 1 : Paysage minier de Dassa



Photo : Biba Naoga

Photos 2 et 3 : Puits de mine à section circulaire





Photos : Birba Noaga

Photo 4 : Base de fourneau de l'atelier de réduction 1 de Dassa



Photo : Birba Noaga

Photos 5 et 6 : Amas de scories en forme de buttes de Dassa



Photos : Birba Noaga

Photo 7 : Atelier de forge de Dassa mis au jour après sondage



Photo : Birba Noaga

Photos 8 et 9: Scories de forge



Photos : Birba Noaga

## 2. Typologie des bas fourneaux et traditions sidérurgiques de la commune de Dassa

Les récentes études menées en Afrique de l'Ouest dans le domaine de la sidérurgie directe indiquent qu'il existe une grande diversité de fourneaux de réduction du minerai de fer tant sur le plan architectural que dans le mode opératoire. Au Burkina Faso, les études archéologiques réalisées par (J.B. Kiethéga, 2009 : p.279), ont permis de distinguer quatre provinces métallurgiques, chacune caractérisée par des types de fourneaux qui lui sont propres. Les résultats de ses recherches furent approfondis par d'autres recherches postérieures et qui ont permis de mieux caractériser et de dater les structures de réduction qui ont été développées dans certaines régions du Burkina Faso. Dans le centre nord, précisément dans la zone de Korsimoro les travaux conduits par V. Serneels (2012) ont permis d'identifier quatre traditions techniques avec toutefois des variantes. Dans le sahel burkinabé, les travaux de J.M. Fabre (2016), ont apporté de nouvelles données sur les fourneaux de réduction du minerai de fer.

D'une manière générale, les archéologues et anthropologues ont utilisé différents critères pour classer les fourneaux. Trois principaux critères peuvent être retenus. Le premier critère est basé sur l'architecture du fourneau, c'est-à-dire sa morphologie : forme et dimensions de la superstructure, le nombre d'embranchures et les matériaux de construction (G. Celis, 1991 ; B. Martinelli, 1993 ; C. Robion-Brunner, 2010, V. Serneels, 2012). Le deuxième critère s'intéresse aux aspects techniques : présence ou absence de superstructure, le mode d'alimentation en air du fourneau (ventilation naturelle ou forcée), usage multiple ou unique, mode d'évacuation des scories, latérale ou verticale (V. Serneels, 1998, R. Tylecote, 1987). Et le troisième critère est fondé sur l'organisation sociale, économique, politique et culturelle dans laquelle la pratique de la sidérurgie directe s'est développée ainsi que l'identité des métallurgistes ou forgerons (B. Martinelli, 2002 ; O. Langlois, 2006).

Dans le cas de Dassa, l'étude des fourneaux s'est essentiellement fondée sur la description de leur architecture c'est-à-dire la morphologie, les dimensions, les matériaux de construction, les traces de rechapage et de crépissage des parois internes, l'existence des embrasures et la forme des tuyères et les scories que l'on rencontre sur les ateliers de réduction. En nous appuyant sur ces critères, nous

avons pu identifier quatre traditions techniques, regroupées en quatre types de fourneaux : les grands fourneaux réutilisables à scorie coulée interne à tirage naturel ( tradition 1), les fourneaux de tailles moyennes à scorie piégée non réutilisables à tirage naturel ( tradition 2), les grands fourneaux réutilisables à scorie coulée externe à tirage naturel ( tradition 3), et les fourneaux de tailles moyennes à scories coulées externes à tirage forcé réutilisables ( tradition 4). Au regard de ce qui précède, quelles sont les caractéristiques des différentes traditions sidérurgiques de Dassa ?

## **2.1. La tradition sidérurgique 1 : les grands fourneaux réutilisables à scories coulées internes et à tirage naturel**

La production de fer par la méthode directe de réduction est possible dans des fourneaux de formes très variées et conduits de manières extrêmement diverses (V. Serneels, 1998 : p.18). Ainsi la première tradition sidérurgique de Dassa se distingue par l'architecture et le mode de construction des fourneaux. Les structures de réduction de cette tradition technique sont des fourneaux à base très large. Ils sont construits au-dessus d'une fosse cylindrique d'environ 90 à 100 cm de diamètre, creusé dans le substrat sur une profondeur de 65 cm (Photo 10). Au-dessus de la fosse est construite la superstructure comportant des embrassures et la porte principale. Ce sont des fourneaux avec des parois épaisses de 10 à 20 cm montés au colombin. L'argile mélangée à de la paille constitue les matériaux de construction. Les bases ont des diamètres internes qui varient entre 90 et 100 et des diamètres externes compris entre 120 et 140 cm. Malheureusement, l'état de conservation des bases de fourneau identifiées ne permet pas d'avoir une idée du nombre d'ouvertures ni la taille exacte des fourneaux. Mais les enquêtes ethnoarchéologiques menées auprès des forgerons actuels donnent quelques indications<sup>1</sup>.

En effet, la lecture de l'organisation spatiale indique que les ateliers de réduction caractéristiques de cette première tradition sidérurgique comprennent deux à une dizaine de fourneaux implantés sans une organisation apparente. Les zones de rejet sont à proximité des fourneaux. Les déchets sidérurgiques sont constitués de gros blocs de scories très compacts et lourds. Ce sont des scories coulées internes .

---

<sup>1</sup> Enquêtes orales.

Selon C. Robion-Brunner (2008, p.213), les scories internes représentent les scories consolidées à l'intérieur de la structure de réduction avec parfois de nombreuses inclusions ou des emprunts végétaux (charbons de bois). De forme très variée, ce type de scories caractérise l'essentiel des scories de la tradition sidérurgique 1 de Dassa. Les scories sont évacuées à chaque nouvelle opération de réduction et l'intérieur du fourneau réaménagé, ce qui explique le nombre de couches au niveau de la paroi interne. Les tuyères associées à ces scories sont de forme cylindrique de grandes dimensions. Les tuyères bien conservées ont une longueur de 18 cm et le diamètre externe de 5 à 8 cm et celui interne de 4 à 3 cm. Elles sont faites en banco.

Les investigations archéologiques sur des bases de fourneaux et l'étude des déchets sidérurgiques (scories, tuyères) suggèrent que les fourneaux de cette tradition technique sont des appareils destinés à des utilisations répétées et fonctionnent probablement avec un tirage naturel. Pendant l'opération de réduction, les scories s'accumulent à l'intérieur du fourneau dans la fosse qui a été préparée à cet effet. À la fin du processus, le fer est récupéré, mais les scories sont laissées à refroidir et ne sont évacuées que lorsque l'on remet le fourneau en état pour une nouvelle opération de réduction. Les caractéristiques de la tradition sidérurgique 1 de Dassa sont comparables à celle de KRS 2 (Korsimoro 2) décrite par (V. Serneels, 2012 : p. 35) datée du XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècle et RTS 1 du royaume de Risiam décrite par (N. Birba et E.F. Thombiano, 2020 : p.59) datée du début du I<sup>er</sup> siècle AD au XV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Qu'est-ce qu'il en est de la tradition sidérurgique 2 ?

Photo 10 : Base de fourneau fouillée (tradition sidérurgique 1)



Photo : Birba Noaga

## 2.2. La tradition sidérurgique 2 : les fourneaux de taille moyenne à scorie piégée non réutilisable et à tirage naturel

La deuxième tradition sidérurgique de Dassa est caractérisée par des fourneaux à scorie piégée. Sur le terrain aucune structure de réduction de cette tradition technique n'a été trouvée en bon état de conservation. Les seuls éléments archéologiques qui restent pour la caractériser sont des bases de fourneaux arasées contenant toujours des blocs de scories. Dans l'optique de mieux comprendre les structures de réduction, nous avons procédé à des sondages de quelques bases de fourneau. En outre, la tradition technique 2 de Dassa est caractérisée par des fourneaux de dimensions moyennes. Leurs bases sont des cuvettes de forme circulaire avec un diamètre interne de 55 cm et celui externe varie entre 60 et 65 cm (Photos 11 et 12). Certaines bases conservent toujours des parois résiduelles dont l'épaisseur moyenne est de 5 cm. La paroi est construite avec de mottes de banco. Le sondage a permis de constater que la paroi est construite en prenant appui sur les bords d'une fosse creusée dans le sédiment. Cette fosse est profonde

de 35 cm environ. La plupart des cuves conservent toujours à l'intérieur une masse de scories très compacte. Des blocs de scories et des tuyères usagées sont placés au fond de la cuve avant toute opération de réduction. Sur la présence des tuyères dans les scories coulées internes, C. Robion-Brunner (2018, p.22), indique qu'elles ont été placées au fond du four avant que la réduction ne démarre et que si la fonction de ces tuyères n'est pas claire, il est évident qu'elles ne servaient pas à amener l'air dans le fourneau. Elles pouvaient avoir joué deux rôles : supporter la masse de combustible en début d'opération et/ou favoriser le fractionnement et donc l'évacuation du bloc de scories. Des fourneaux ayant les mêmes dispositifs internes sont signalés également dans le sahel burkinabé par (J.M. Fabre, 2009 : p. 12).

L'organisation spatiale des bases de fourneau de la tradition sidérurgique 2 de Dassa n'obéit pas à un ordre apparent. Les bases sont groupées de deux à quatre individus et la distance qui les sépare n'excède pas 2 m. Les vestiges caractéristiques de cette tradition technique sont des blocs de scories de fond du four évacués après la réduction. Les tuyères usagées sont quasi-absentes sur les ateliers de réduction sauf celles qui sont incrustées dans les blocs de scories. Quant au mode opératoire des fourneaux caractéristiques de cette tradition sidérurgique, il est fort probable que la ventilation naturelle était la règle au regard de la nature des déchets sidérurgiques. En outre, en Afrique de l'Ouest des ateliers de réduction similaires ont été décrits et étudiés. Ainsi, les bases de fourneau de la tradition technique 2 de Dassa présente des similitudes avec la tradition technique KSR1 de Korsimoro décrite par (V. Seenerls, 2012 : p.8), les fourneaux décrits par (G.R. Celis, 1991) au sud-ouest du Niger et à Koni chez les Sénoufous de la Côte d'Ivoire (Photo 13). Aussi, les fourneaux de la tradition sidérurgique 2 étudiés par (C. Robion-Brunner, 2018 : p. 25) au Bénin dans la région de Dendi présentent-ils des aspects similaires. Ainsi, selon elle, la construction et le fonctionnement du fourneau de cette tradition technique est la suivante :

une fois la fosse creusée dans le substrat, les artisans aménageaient en sommet une cuve d'argile percée d'un orifice, puis plaçaient les tuyères sur tout le pourtour. Concernant la cheminée, elle pouvait être construite au-dessus de la cuve et démolie après chaque réduction pour récupérer le produit brut, ou fabriqué de manière indépendante et déplacée après chaque opération. Dans les deux cas, une seule réduction s'opérait dans la cuve et la fosse.

Dans la zone de Dassa, les vestiges des fourneaux de la tradition technique 2 sont attribués par les populations actuelles aux métallurgistes d'avant. Dans la région du centre nord du Burkina Faso, les mêmes types de fourneaux sont datés entre le VII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècle AD à Korsimoro (V. Serneels, 2012 : p.30). Un troisième type de fourneau a été également mis au jour lors de nos investigations archéologiques.

Photos 11 et 12 : Base de fourneau de la tradition sidérurgique 2 (scorie piégée dans la cuve du fourneau)



Photos : Birba Noaga

Photo 13 : Fourneaux de Pononkaha (Côte d'Ivoire)



Source : Georges Celis, 1991, p. 100

### **2.3. La tradition sidérurgique 3 : les grands fourneaux réutilisables à scories coulées externes et à tirage naturel**

La troisième tradition technique de Dassa se caractérise par des fourneaux construits sans une fosse ou cuve préalablement aménagée. Ce sont de grandes structures de réduction de parois d'une épaisseur de 25 cm. Leur base a un diamètre interne de 120 cm et celui externe est de 170 cm. Les fourneaux sont construits à même le sol et comportent plusieurs embrasures à la base (Photos 14 et 15). Les embrasures ont une taille moyenne de 30 cm de hauteur et une largeur comprise entre 15 et 30 cm. L'essentiel des matériaux de construction de ces fourneaux est constitué de l'argile et des tuyères usagées. Ces tuyères sont utilisées lors la construction comme des piliers pour réaliser les ouvertures du fourneau et c'est sur elles que la superstructure est construite. Les parties extérieures et internes des parois sont entièrement modelées et crépies. Cette technique de construction a également été signalée dans la province du Bam, notamment à Ronguin (N. Birba, 2016 : p.50). Ce sont des fourneaux conçus pour être exploités plusieurs

fois. Selon J.B. Kiethéga (2009, p.312), c'est un fourneau appartenant à la grande famille des fourneaux *boense* rencontrés dans les parties septentrionale et centrale du Burkina Faso.

En effet, les déchets sidérurgiques caractéristiques de cette troisième tradition technique sont constitués de scories coulées externes. Elles représentent environ 90% de l'ensemble des scories. Ce sont des scories coulées en forme de petites plaques (Photos 16 et 17) et en cordons simples et superposés (Photos 18 et 19). Certaines scories comportent de grandes bulles sur leurs surfaces supérieures et leurs parties inférieures des traces de végétaux et de sable. Les scories sont évacuées hors du fourneau de manière latérale. Les ateliers de réduction caractéristiques de cette tradition technique sont constitués par des fourneaux associés à des buttes circulaires ou allongées constituées principalement de petits fragments de scories coulées externes. Les dimensions de ses amas de scories sont plus ou moins grandes, les plus petits ont des diamètres compris entre 8 et 12 m tandis que les plus grands s'étendent sur environ 45 m de longueur pour une largeur de 25 m. L'épaisseur d'accumulation de certaines buttes de scories avoisine 3 m (Photo 20). Sur les ateliers de réduction de cette troisième tradition, l'on dénombre plusieurs bases de fourneaux situés le plus souvent au nord de l'amas à moins de 3 m. Ce type d'organisation spatiale n'est pas systématique. Les tuyères de cette tradition technique sont de forme cylindrique à extrémité conique. Elles ont été confectionnées en banco et sont relativement de taille moyenne avec une épaisseur de 2 cm. Ainsi, l'analyse macroscopique des scories ainsi que les tuyères présentes sur les différents sites de cette troisième tradition technique suggèrent que le mode d'alimentation en air des fourneaux est la ventilation naturelle. Les vestiges de cette tradition 3 sont comparables à celle de la tradition RTS 2 de Risiam identifié par (N. Birba, E. F. Thombiano, 2020 : p. 63) et datée du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle et la tradition KRS 3 de Korsimoro mis au jour par (V. Serneels, 2012 : p.42) datée du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Contrairement à ces fourneaux ci-dessus décrits, ceux de la quatrième tradition sidérurgique sont bien connus par les métallurgistes actuels de Dassa.

Photos : 14 et 15 : Base de fourneau de la tradition sidérurgique de Dassa



Photo : Birba Noaga



Photo : Kiethéga Jean Baptiste en 1985

Photos 16 et 17 : Scories coulées externes en forme de plaques



Photos : Birba Noaga

Photos 18 et 19 : Scories coulées externes en cordons



Photos : Birba Noaga

Photo 20 : Atelier de réduction caractéristique de la tradition sidérurgique 3 de Dassa



## 2.4. La tradition sidérurgique 4 : les fourneaux de taille moyenne à scories coulées externes et à tirage forcé réutilisable

Sur le terrain, aucun fourneau en bon état de conservation de la tradition sidérurgique 4 n'a été identifié. La caractérisation de cette tradition technique est basée sur les déchets sidérurgiques (scories, collecteurs) ainsi que les données ethnoarchéologiques. Ainsi, le fourneau de cette tradition est une structure de réduction de taille moyenne fonctionnant par tirage forcé d'air. Dans le *lyolo*, il est bien connu par les métallurgistes et ils le désignent sous le terme « djugu » ou « léla dju » en langue locale lyéla. Il est semblable au fourneau « *boaaga* » décrit par Jean Baptiste Kiéthéga dans l'aire des « boose ».

En effet, le *djugu*, comme le décrit J.B. Kiéthéga (2009, p. 332) a environ 1,20 m de hauteur, 0,5 m de diamètre à la base. Il était monté au colombin avec une pâte d'argile de termitière mélangée à de l'herbe hachée. Le cylindre du fourneau reposait au-dessus d'un trou destiné à recueillir le fer. Une ouverture aménagée à la base, bouchée au début des opérations, s'ouvrait ensuite pour laisser s'écouler les scories. La soufflerie se composait d'un ou de deux jeux de poteries en argile cuite, placée sur une élévation de 0,50 à 0,70 m et recouverte de peaux de chèvre. Une seule tuyère transmettait l'air d'un jeu de soufflets au fourneau. Elle pénétrait dans ce dernier à environ 0,40 m au-dessus du niveau du sol. Aucune orientation n'était imposée pour les ouvertures du fourneau ou la position de la soufflerie. Le « *léla dju* » est un fourneau destiné à être utilisé un grand nombre de fois. À chaque opération de réduction, le bâti est soigneusement aménagé.

Cette quatrième tradition technique est caractérisée par des vestiges constitués de scories coulées externes en majorité spongieuses et légères (Photo 21). Elles sont le plus souvent de formes irrégulières, de tailles moyennes et de couleur blanchâtre. Certaines comportent toujours des nodules de fer et des empreintes de pailles. Pour J.B. Kiéthéga (2009, p.346), cela se justifie par le fait que les scories des fourneaux à tirage d'air forcé sont évacuées plusieurs fois au cours de la même opération de réduction sans que la soufflerie n'interrompe son activité et les scories fluides prennent une couleur blanchâtre comme de l'écume.

Les anciens métallurgistes les comparaient aux déchets de la production du beurre de karité et plus généralement à l'urine et aux excréments. Aussi, des fragments de

collecteurs ou tuyères très épais sont observables sur les ateliers de réduction caractéristiques de la tradition sidérurgique 4. Dans plusieurs localités de la commune de Dassa, des vestiges archéologiques du fourneau « *djugu* » existent toujours à proximité des concessions des métallurgistes. Les enquêtes ethnoarchéologiques et historiques indiquent clairement que le « *djugu* » est la dernière génération de fourneaux utilisée par les métallurgistes *hyéla*. Ils en réclament la paternité contrairement aux trois autres types de fourneaux ci-dessus décrits.

Photo 21 : Scories issues du fourneau « *djugu* »



Photo : Birba Noaga

### 3. Les différentes phases de la production ancienne du fer à Dassa et l'identité des acteurs

Les différentes traditions techniques mises au jour indiquent clairement que la zone de Dassa fut à l'époque précoloniale une terre de production intensive

du fer. L'analyse des vestiges sidérurgiques et les informations ethno historiques collectées dans les différentes localités auprès des métallurgistes actuels permettent de distinguer deux grandes périodes dans la pratique de la sidérurgie directe à Dassa. En effet, la première phase de la production primaire du fer correspondrait au développement des traditions techniques 1 et 2. C'est-à-dire les fourneaux de grandes dimensions à scories coulées internes et à usage multiple, et les fourneaux à scories piégées de taille moyenne à usage unique avec des superstructures amovibles. Les fourneaux caractéristiques de ces deux traditions sidérurgiques sont attribués aux métallurgistes d'avant la fondation de Dassa que E. Bayili (1983, 339) situe autour du XV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Avant cette période, la zone actuelle de Dassa fut occupée par des populations *pré Lyéla* que sont les *Fulsé* ou *Kurumba*, les San ou *Sana* et les *Nèbméla*. La plupart des vestiges archéologiques dont les populations actuelles de Dassa ne réclament pas la paternité leur sont attribués. À ce propos, E. Bayili (1983, 216) écrit :

« [...] les régions *siyalmá* et *Sud-yámá* dénomment leurs anciens habitants quelquefois sous les termes de *Súlá* ou de *fúlá* sont présentés comme de grands potiers et des métallurgistes, auteurs des fameux « hauts fourneaux des « *fúlá júr* » dont on trouve encore quelques vestiges dans certains villages. Les anciens puits profonds dont certains ont été comblés ou recouverts par des plaques de grosses pierres leur sont également attribués ; « ils aimaient habiter sur des buttes et des collines en brousse ».

Au regard des données de la tradition orale et les sources écrites, l'on peut émettre l'hypothèse que les deux premières traditions techniques développées à Dassa soient l'œuvre des métallurgistes *Fulsé* ou *Kurumba* et *Sana*. Ils auraient travaillé le fer avant la fondation du village de Dassa au XV<sup>e</sup> siècle. L'histoire de production du fer avec des structures de réduction ci-dessus décrites est déconnectée de l'histoire locale.

La deuxième phase de l'activité sidérurgique dans la commune actuelle de Dassa est caractérisée par des fourneaux de grandes dimensions à usage multiple et à scories coulées externes et des fourneaux de tailles moyennes réutilisables fonctionnant par tirage forcé. Il s'agit des fourneaux correspondant aux traditions techniques 3 et 4. Du point de vue chronologique, ces deux traditions sidérurgiques seraient plus ou moins contemporaines. En effet, la troisième tradition technique, caractérisée par des ouvrages à usage multiple et à scorie

coulée externe est attribuée par les forgerons Lyéla aux métallurgistes Moose venus du Nord dans le Yatenga et le Passoré. La plupart des restes de fourneaux de la tradition technique 3 leur sont attribués. À ce propos J.B. Kiethéga (2009, p.335) écrit :

« Plus au Nord, les Gurunsi désignés communément par Lyéla, et qui sont en réalité du groupe nuna, ont subi une influence considérable de la part des métallurgistes moosé. Dans la province de Sanguié où ils sont concentrés, la production du fer par des fourneaux à induction directe a existé dans le passé, mais sous le contrôle des Moosé. Les Lyéla eux-mêmes n'ont utilisé que le djugu, érigé non pas par colombinage comme dans les autres régions occupées par des Gurunsi, mais au moulage autour d'une botte de tiges de mil comme chez les Moosé. On le maintenait penché grâce à une fourche en bois »

En effet, l'arrivée des métallurgistes moose dans la zone de Dassa s'expliquerait par ses potentialités minières, matières premières indispensables à la production du fer. Aussi, l'insécurité et les exactions des chefferies moose qui existaient dans le Yatenga plus au Nord ont dû pousser certains métallurgistes vers la zone de Dassa. À ce propos, Michel Izard (1983, p.270) souligne ceci : « certains métallurgistes moose du Yatenga ont dû fuir leurs centres métallurgiques entre le XVIe et le XVIIe siècle de notre ère suite aux exactions de Naaba Wumtanago ». Selon les traditions orales, ces métallurgistes mooses pratiquaient leurs opérations de réduction du minerai de fer de manière saisonnière et le produit issu de la réduction, c'est-à-dire la loupe de fer, est vendue sur place et dans d'autres régions limitrophes. Quant à la quatrième tradition technique, elle est exclusivement l'œuvre des métallurgistes lyéla. Les fourneaux caractéristiques de cette tradition sont appelés des « djugu » ou des « léla dju ». Ils fonctionnent par tirage forcé d'air et la plupart des métallurgistes octogénaires de Dassa l'ont utilisé. Ce sont des fourneaux familiaux implantés le plus souvent à proximité des concessions. La plupart des sites de cette dernière phase de la production du fer à Dassa sont connectés de l'histoire orale.

## Conclusion

Divers témoins sidérurgiques révèlent que la commune de Dassa fut durant les périodes précoloniales un important district métallurgique. Les vestiges archéologiques sidérurgiques constitués notamment par les anciennes mines de fer, les ateliers de réduction et de forge se localisent partout dans les villages de Dassa. Les acteurs de cette industrie locale furent entre autres les Kuruma, les Sana, les Moose et les Lyéla. Ces métallurgistes ont développé quatre types de structures de réduction du minerai de fer qui ont plus au moins coexisté. Cette diversité des techniques sous-tend l'existence d'un savoir-faire varié. La nature et le volume des déchets sidérurgiques montrent clairement que plusieurs quantités de fer ont été produites. Ce fer serait destiné probablement à une consommation locale, production d'outils agricoles, de chasse et de protection et également à un commerce sous régionale. En dépit de l'absence de datations radiocarbone, l'approche archéologique a permis de mieux cerner les aspects techniques de la sidérurgie directe et de rendre compte des savoir-faire des anciens métallurgistes de Dassa.

## Références bibliographiques

- BADOLO Issa, 1991, *L'exploitation traditionnelle du fer à Dassa (province du Sanguié, Burkina Faso)*. Mémoire de Maîtrise, Université de Ouagadougou, 119 p.
- Batienon Désiré & Birba Noaga, 2017, « La sidérurgie ancienne dans la commune de Réo (Burkina Faso) : approche archéologique et historique ». SIFOE n°8, *Revue électronique d'Histoire, d'Arts et d'Archéologie de Bouaké*, décembre 2017, p.39-57.
- BAYILI Emmanuel, 1983, *Les populations Nuna du nord (Haute-Volta) : des origines à 1920*, Études africaines, Paris, Éditions L'Harmattan, 429 p.
- BIRBA Noaga, 2016, *La paléo-métallurgie du fer dans la province de Bam : approches archéologiques, archéométrique et ethno-historique*, Thèse de Doctorat unique, Archéologie, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 534 p.
- CELIS, Georges, 1991. *Les fonderies africaines de fer. Un grand métier disparu. Frankfurt, am Main, Museum für Völkerkunde*, 225 p.
- DAVEAU Rongerie, 1962. *Cuirasses et chaînes birrimiennes en Haute-Volta*, Edition

Armand Colin, 482 p.

FABRE Jean Marc, 2009, « La métallurgie du fer au sahel burkinabé à la fin du 1er millénaire AD ». In : Magnavita, S. ; Koté, L. ; Breunig, P. & Idé, O. A, (eds.), *Crossroads / Carrefour Sabel, Cultural and technological developments in first millennium BC/AD West Africa*, PP. 167-177. Franfurt am Main, Africa Magna Verlag, 2.

GUEMONA Djimet, 2015, *Reconnaissance archéologique et enquêtes historiques sur la métallurgie ancienne du fer dans la région de Kandi (Nord-est du Bénin) : cas de site métallurgique de Lolo*, Mémoire de Master, Université de Toulouse, 100 p.

IZARD MICHEL, 1983, « Le royaume du Yatenga et ses forgerons : une recherche d'histoire du peuplement (Haute-Volta) », in ECHARD Nicola, *Métallurgies Africaines. Nouvelles contributions. Paris : Mémoire de la Société des Africanistes*, 9, p.253-279.

KIETHEGA Jean-Baptiste, 2009, *La métallurgie lourde du fer au Burkina Faso. Une technologie à l'époque précoloniale*. Paris, Éditions Karthala, 500 p.

LANGLOIS Olivier, 2006, « De l'organisation bipartite du travail du fer dans les monts Mandara septentrionaux » *Techniques & culture*, 46-47, p.175-209.

LEROY Marc. 2001, *La sidérurgie en Lorraine avant le haut fourneau. L'utilisation du minerai de fer oolithique en réduction directe*. Monographie du CRA, CNRS Editions, Paris, 435 p.

MARTINELLI Bruno, 1993, « Fonderies ouest-africaines. Classement comparatif et tendances ». *Techniques & culture* 21, p.195-221.

MARTINELLI Bruon, 2002, « Au seuil de la métallurgie intensive. Le choix de la combustion lente dans la boucle du Niger ( Burkina Faso et Mali) », in Hamady BOCOUM ( dir.), *Aux origines de la métallurgie du fer en Afrique : une ancienneté méconnue. Afrique de l'Ouest et Afrique centrale*, Paris, Editions Unesco, p.165-188.

ROBION-BRUNNER Caroline, 2008, *Vers une histoire de la production du fer sur le plateau de Bandiagara (pays dogon, Mali) durant les empires précoloniaux : Peuplement des forgerons et traditions sidérurgiques*, Thèse de Doctorat, Préhistoire et Archéologie, Université de Genève, 426 p.

OUEDRAOGO Inoussa, 1994, *Géologie et hydrogéologie des formations sédimentaires de la Boucle du Mouboun, Burkina Faso*, Thèse de doctorat, Université Cheikh Anta

Diop, Dakar, 189 p.

ROBION-Brunner **Caroline**, 2018, « Pourquoi ton four n'est pas comme le mien ? » Diversité technique dans la sidérurgie ancienne : le cas du Dendi (Bénin) », in *Journal des africanistes*, pp.16-39. <http://journals.openedition.org/africanistes/7548>

SERNEELS Vincent, 1998, « La chaîne opératoire de la sidérurgie ancienne », in, Feugère Michel et Sernels Vincent (dir.), *Recherches sur l'économie du fer en Méditerranée nord-occidentale*. Editions Monique Mergol, p. 7-44.

SERNEELS Vincent et al, 2012, « Origines et développement de la métallurgie du fer au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Premiers résultats sur le site sidérurgique de KORSIMORO (Sanmatenga, Burkina Faso) », *Jahresbericht 2011, SLSA*, Zurich & Vaduz, p. 23-54.

TYLECOTE Ronald, 1987, *The early history of metallurgy in Europe*, Longman, London, 391 p.

YOGO Badimbié, 2020, *La paléométaballurgie du fer dans la commune rurale de Nebélianayou (province de la Sissili) : approche archéologique et historique*, Mémoire de Master, Université Joseph KI-ZERBO, 148 p.

# ASPECTS TECHNIQUES DE CUISSON DE LA POTERIE CHEZ LES POPULATIONS DE TANOU-SAKASSOU (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE)

YAO Kouadio Narcisse

Unité Pédagogique Archéologie de l'Institut des  
Sciences Anthropologiques de Développement (ISAD)  
Université Félix Houphouët-Boigny Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire

## Résumé

L'étude menée sur la cuisson de la poterie de Tanou-sakassou s'inscrit dans le programme d'études des productions céramiques de l'espace Bouaké-Sakassou de la région de Gbèkè au centre de la Côte d'Ivoire. Bien que cette analyse constitue une partie importante de l'ensemble des travaux antérieurs, la présente doit être située dans un contexte beaucoup plus large. Elle doit nous permettre d'analyser l'existence et le besoin de l'innovation, facteur qui peut contribuer à l'évolution de l'artisanat de la région de Gbèkè.

L'objectif de cette étude est d'examiner les différents aspects techniques de cuisson de la poterie à Tanou-sakassou. L'approche méthodologique adoptée dans cette étude relève de l'ethnographie des procédés.

À Tanou-sakassou, les premiers acquis de nos recherches ont mis en évidence, à travers l'étude de la chaîne opératoire de la poterie, l'existence d'une technique de cuisson intéressante et innovante. En effet, ces résultats montrent une cuisson en deux (2) étapes distinctes et complémentaires. La première s'effectue dans un four. La seconde étape de la cuisson intervient à l'air libre ou à feu ouvert. Cette technique se différencie fondamentalement de celles observées dans les autres localités de l'espace Bouaké-Sakassou de la région de Gbèkè et ailleurs en Côte d'Ivoire.

**Mots-clés** : Tanou-sakassou – Cuisson – Four– Air libre– Enfumage– Trempage.

## Abstract

The study carried out on the firing of Tanou-sakassou pottery is part of the study program for ceramic productions in the Bouake-Sakassou area of the Gbèkè region in central Côte d'Ivoire. Although this analysis constitutes an important part of all the previous work, the present one needs to be placed in a much broader context. It should enable us to analyze the existence and the need for innovation, a factor which contributes to the development of craftsmanship in the region.

The objective of this study is to examine the different technical aspects of firing Tanou-sakassou pottery. The methodological approach adopted in this study results from the ethnography of the processes.

In Tanou-sakassou, the first finding of our research revealed, through the pottery chain of operations, the existence of an interesting and innovative firing technique. Indeed, these results show a firing in two distinct stages and complementary. The first is carried out in an oven. The second stage of cooking takes place in the open air or over an oven fire. This technique is fundamentally different from those observed in over localities in the Bouake-Sakassou area of the Gbèkè region and elsewhere in Côte d'Ivoire.

**Keywords:** Tanou-sakassou – Cooking – Oven – Free air – Smoke – Soaking.

## Introduction

En général, l'étude d'une tradition technique demande l'analyse des artisans (gens libres, castes ou sociétés ouvertes ou fermées, corporations organisées, etc.) de la technologie adoptée (composition chimique, période de fabrication, façonnage, décoration, séchage, cuisson), de l'économie (commerce, emploi des vases), des rites ou interdits en usage, des moyens de transport des vases. Dans ce contexte de plusieurs domaines d'étude, les aspects techniques de cuisson ont été choisis pour rendre compte de la poterie de Tanou-sakassou, simplement parce que les résultats obtenus dans ce domaine sont intéressants et innovants.

Cette étude a pour objectif d'examiner les différents aspects techniques de cuisson de la poterie de Tanou-sakassou. L'enquête menée auprès des potiers de Tanou-sakassou, a révélé un processus de cuisson en deux (02) étapes distinctes et

complémentaires : cuisson au four et cuisson à feu ouvert.

Notre étude s'articulera autour de deux axes majeurs. Nous commencerons par présenter la cuisson au four après avoir exposé notre méthodologie de recherche. Il s'agira dans un premier temps de présenter la structure de l'enceinte, puis le processus de cuisson en four des potiers. Enfin, nous présenterons la cuisson à feu ouvert où l'enfumage et le trempage y sont associés.

## 1. La méthodologie de recherche

La méthodologie d'approche de cette étude s'inscrit dans une démarche dite "procédé exploratoire ethnographique". C'est une stratégie de recherche qui consiste à réaliser une étude descriptive et analytique des traditions, us, coutumes et mœurs de populations déterminées. En d'autres termes, elle permet de collecter des données ou informations dans un système complexe pour comprendre la dynamique autour des objets (F. S. Diop, 2018).

Dans la pratique, nous avons fait une enquête artisanale et effectué des observations auprès des potiers. En effet, l'enquête artisanale s'est voulue la plus ouverte possible. Elle a consisté à recueillir des renseignements relatifs à l'histoire de la poterie et son évolution à Tanou-sakassou. L'essentiel des questions a concerné la chaîne opératoire. C'est de ces informations recueillies que nous avons décidé d'examiner dans cet article les différents aspects techniques de cuisson de la poterie dans cette localité.

## 2. La cuisson au four

Comme son nom l'indique, cette cuisson est pratiquée dans une enceinte ou une *chambre* à cuisson dont le tout construit est appelé four<sup>2</sup>. La connaissance de ce type de cuisson passe nécessairement par la connaissance de sa structure et son fonctionnement.

---

<sup>2</sup>La définition du four a été plus ou moins bien détaillée par Hélène Balfet : «*Un four est une construction comprenant une chambre dans laquelle sont disposées les poteries, fermées en permanence ou de manière temporaire, et un foyer, dans lequel le feu peut être entretenu et contrôlé* ». Il en existe plusieurs types : fours à bois, à sciure, électrique, à gaz, à fuel, solaire etc.

## 2.1 La structure du four de Tanou-sakassou

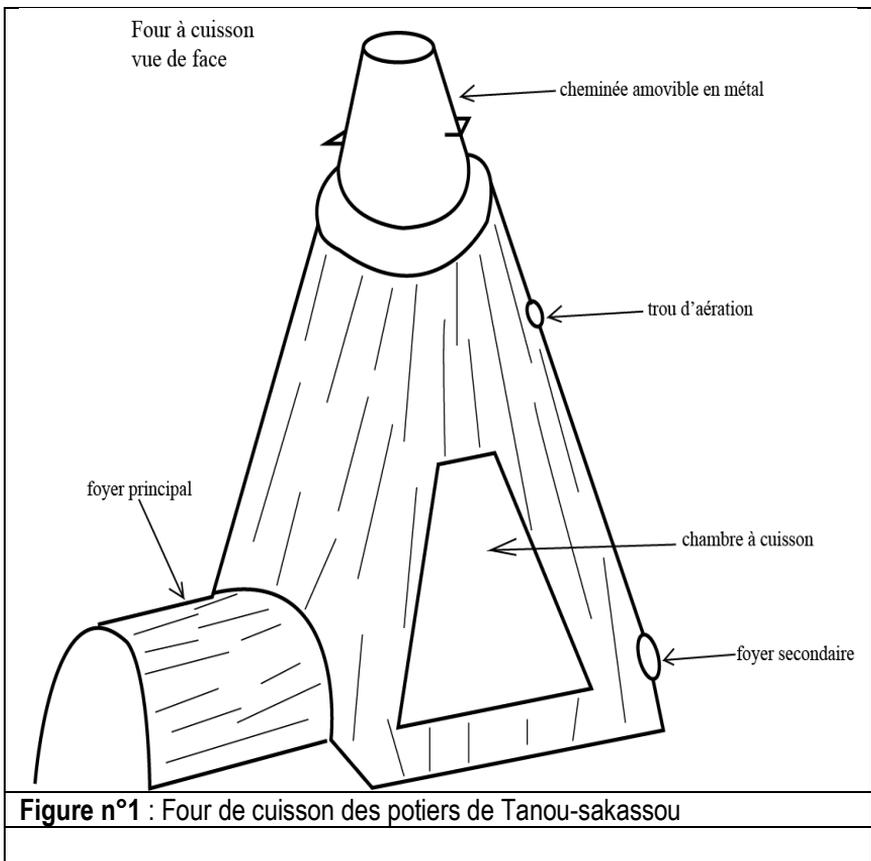
Construit sur une surface plane avec des briques rouges ordinaires, le four des potiers de Tanou-sakassou est haut de 2,5 mètres. Il est constitué de trois (3) foyers dont un principal et deux secondaires, d'une *chambre* de cuisson unique, et se termine par une cheminée amovible en métal.

La chambre de cuisson est située sur la face sud du four. Elle est accessible par une porte à la forme du tronc d'un cône. Aussi, elle est séparée des foyers, au-dessous, par une paroi horizontale à mailles carrées en fil de fer barbelé. Ces mailles sont régulièrement renforcées lors des cuissons par des tessons d'anciennes poteries. La porte possède une hauteur de 1,25 mètre, et une largeur de 1,10 mètre à la base et 0,80 mètre au sommet.

Ayant la forme d'une tranchée, le foyer principal est construit à la surface du sol. Il mesure environ 1,05 mètre de long, 0,85 mètre de large et possède une épaisseur muraille de 25 cm.

Quant aux foyers secondaires, ce sont de gros orifices situés à la base du four et ayant chacun en moyenne 0,05 mètre de diamètre.

Ce four possède également un orifice d'aération ou de surveillance discret, lequel est situé en mi-hauteur et proche de l'entrée de la *chambre* de cuisson. La structure d'ensemble du four est protégée par un Appâtâme. Celui-ci est perforé au-dessus pour laisser passer la cheminée qui assure son fonctionnement.



**Figure n°1 : Four de cuisson des potiers de Tanou-sakassou**

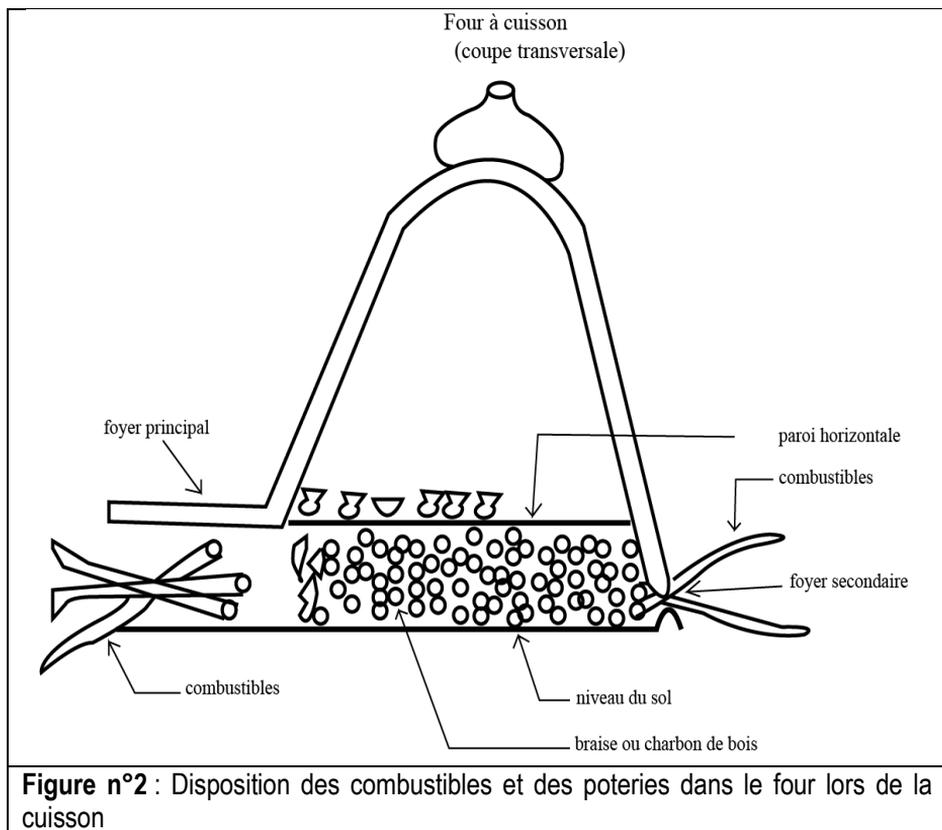
## 2.2 Le processus de cuisson au four des potiers de Tanou-sakassou

La fréquence des cuissons au four des potiers de Tanou-sakassou est difficile à déterminer. En effet, le jour de cuisson se décide en commun accord avec les différents membres de l'atelier de manière inopinée, en fonction des récipients prêts à cuire ou d'une éventuelle commande de client. Autrement dit, la période de cuisson est choisie lorsque les membres de l'atelier disposent d'un grand nombre de pièces façonnées et séchées ou quand il y a un évènement auquel le Groupement à Vocation Coopérative (GVC) doit prendre part<sup>3</sup>. Par conséquent,

<sup>3</sup>Une décision de cuisson au four a été prise, le samedi 15-02-2014, pour être effective le 19-02-2014, à la veille du Salon International du Tourisme et de l'Artisanat (SITA), sous l'invitation du maire de la ville de Bouaké ; mais malgré son annulation au profit du Marché des Arts et du Spectacle Africain(MASA) la cuisson a eu lieu. Ces genres de situations rendent la cuisson obligatoire et s'imposent à tous les artisans.

la fréquence de cuisson au four varie d'un moment à un autre au cours des années et dépend surtout de la fourniture de l'atelier en pièces et des événements qui se produisent dans le temps.

Aussi, pour faire cuire les pièces au four, les artisans échelonnent les actions. Le processus de cette cuisson commence par l'enfournement. Il consiste à charger soigneusement le four de pièces à cuire, en les disposant éventuellement dans la *chambre* de cuisson, les unes contre les autres, en prenant soin de mettre par-dessous les pièces ayant une résistance mécanique suffisante et, en laissant de légers interstices entre les pièces. Ces interstices assurent l'arrivée des flammes nécessaires à la cuisson. Puis, intervient le chargement des combustibles de cuisson. À cet effet, les branchages et les bûches sont la seule source de chaleur qu'utilisent les artisans. Ils sont montés à l'entrée des foyers selon leur taille : les plus gros sont les premiers disposés.



Ensuite s'ensuit la mise au feu qui se fait à l'entrée des foyers. À cette étape, les bûches sont les premières à être activées, car elles produisent moins de flammes, mais suffisantes pour chauffer progressivement le four et les pièces à l'intérieur. Ces bûches sont montées en nombre réduit. Au cours de la cuisson, les artisans les rapprochent au fond des foyers tout en contrôlant à la main l'état de chauffage du four. Ce chauffage est le signe de l'avancement de la déshydratation du four et des pièces enfournées. C'est un moment crucial de la cuisson au four. En effet, en l'absence de ces précautions, il peut se produire plusieurs brisures ou explosions des pièces<sup>4</sup>. Après le temps de déshydratation, les artisans font un bourrage des foyers avec un apport massif de branchages afin de produire plus de chaleur et de flammes nécessaires pour libérer la *puissance* du four pour atteindre la température finale. Les flammes produites à la suite du bourrage montent, au fur et à mesure à travers la cheminée, chaque fois que les artisans rechargent les foyers de combustibles. En général, la sortie des flammes au-dessus de la cheminée marque la fin de la cuisson. Une éventuelle poursuite forcée de l'activation du feu dans ces conditions entraîne une détérioration des pièces enfournées. En principe, cette situation conduit à l'arrêt de l'activation du feu par les potiers, et ils procèdent à l'ouverture de la moitié de la porte de la *chambre* de cuisson. Le four et les pièces alors entament leur refroidissement qui durera plusieurs heures (cf. tableau récapitulatif).

Les périodes de cuisson au four sont, pour ce que nous avons observé à Tanou-sakassou, de préférence nocturnes. Elles commencent autour de 18 heures pour durer un long moment dans la nuit<sup>5</sup>. Nous avons résumé dans le tableau-ci les différentes activités et les temps d'exécution d'une phase de cuisson au four<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup>Entretien avec GADA Julien, YAO Akissi Hélène et KISSI Janice, tous des artisans avec lesquels nous avons passé des nuits de cuisson à Tanou-sakassou, pendant nos séjours d'enquêtes en février 2014.

<sup>5</sup>Ce temps est choisi par les artisans, car il est moins chaud et commode pour rester auprès du four qui dégage déjà une grande quantité de chaleur. Aussi, il permet à la grande partie des artisans de l'atelier de prendre part à la cuisson après les différents travaux de famille.

<sup>6</sup> La nuit du 19 au 20 février 2014.

**Tableau récapitulatif de la durée des activités pendant une cuisson au four**

Activités	Début	Fin	Durée
Chargement du four ou enfournement	18 h30 mn	21 h15 mn	2 h45 mn
Mise à feu	21 h30 mn	22 h00 mn	30 mn
Chauffage du four et des pièces pour leur déshydratation	22 h06 mn	3 h34 mn	5 h28 mn
Bourrage des foyers en combustibles	3 h38 mn	4 h15 mn	37 mn
Temps de refroidissement du four et des pièces après cuisson	4h45	14 h30 mn	9 h 45 mn

Une brève analyse des données du tableau indique que le temps de refroidissement (9 h 45 mn) pour cette cuisson au four est largement supérieur au temps de cuisson (5 h 28 mn), en considérant que la cuisson part du chauffage du four et des pièces jusqu'à la fin du bourrage des foyers. Aussi, constatons-nous que le temps de déshydratation du four et des pièces (5 h 28 mn) est largement élevé par rapport au temps d'après déshydratation (37 mn), qui est apparemment bref.

### **3. La cuisson à feu ouvert**

Réalisée à la suite de la cuisson au four, la cuisson à feu ouvert a pour espace de cuisson les abords de l'atelier de façonnage. Cet espace est nettoyé et mis dans les conditions salubres de cuisson à la veille. Le jour de la cuisson, les artisans rangent les combustibles (fagots de bois) au contact direct du sol. En le faisant, dans la chaîne de chargement, ce sont les gros morceaux qui sont posés au sol. Quant aux poteries, elles sont disposées en fonction de leur taille. Enfin, autour des vases entassés, sont disposés les combustibles de taille et poids fins à telle enseigne que les pièces sont totalement couvertes.

Les combustibles utilisés dans la cuisson à feu ouvert à Tanou-sakassou sont les fagots de bois, la paille, diverses herbes sèches, les écorces d'arbres et les frondes de palmiers à huile. Pendant cette cuisson, les artisans rechargent régulièrement le tas en combustibles. Une approche de cette cuisson laisse transparaître un processus sans aération à la base. C'est une cuisson sans véritable contrôle des flammes du feu. Or, les flammes basses et oxydantes dégagent une importante quantité de chaleur au contact des vases qui noircissent au premier

temps de la cuisson. Cette forme de cuisson est de courte durée et s'évalue à deux (2) heures de temps environ. Le processus de cette forme de cuisson prend fin lorsque les pièces deviennent lumineuses. Elles sont alors retirées du feu avec une perche, et subissent l'enfumage et le trempage. Il est difficile de donner le nombre exact de pièces à cuire dans l'assemblage<sup>7</sup>.

Avant, la cuisson à feu ouvert serait la seule forme de cuisson existant à Tanou-sakassou. Mais, aujourd'hui avec l'aide des coopérants, elle est précédée de la cuisson au four.

**Photo n°1 : Séances de cuisson à feu ouvert à Tanou-sakassou**



a. Disposition des combustibles



b. Objets déjà cuits au four en cours de cuisson à feu ouvert

**Cliché Kouadio Narcisse YAO, février 2013, Tanou-sakassou**

### 3.1 L'enfumage

L'enfumage repose sur le noircissement de la pâte de la poterie. La technique consiste à enfouir sous un tas de son de riz les vases cuits à feu ouvert et encore incandescents pour la coloration de la pâte. Lors de l'enfouissement, l'oxygène est

---

<sup>7</sup>Les artisans prennent rarement le temps de compter les pièces à cuire. Ils le font souvent après la cuisson pour estimer approximativement la valeur financière de la production. Seulement les artisans sont à même de vous donner le nombre exact de pièces en cuisson si le tas des pièces appartient à deux ou plusieurs personnes. Car, dans ces circonstances chacun connaît combien d'objets qu'il a apportés pour la cuisson.

empêché de pénétrer au sein du tas de son de riz pour éviter un noircissement irrégulier de la pâte. Le son de riz est consommé en ne laissant paraître qu'une fumée blanche. La poterie enfouie se colore ainsi en noir grâce à l'atmosphère réductrice qui y règne. La combustion du son de riz est due seulement à la chaleur que dégagent les objets chauds. C'est un processus qui dure de 05 à 10 minutes par vase. Ce barbouillage est suivi par le trempage.

**Photo n°2** : Séance d'enfumage des récipients à la sciure de riz



**Cliché Kouadio Narcisse YAO, février 2013, Tanou-sakassou**

### 3.2. Le trempage

Le trempage est un second processus de coloration en noir de la poterie dans une solution de décoction d'écorce de *Bridelia ferruginea* ou *Séa*. Cette technique consiste à plonger l'objet encore chaud dans la solution ou à l'asperger à l'aide d'une touffe d'herbes ou de balai. Ici, l'on ne crée pas de motif, mais seulement la pâte est colorée d'un noir permanent et brillant. C'est un processus commun à tous les artisans de notre espace d'enquête. Ces deux traitements imprimés à la

pâte de la poterie après sa cuisson au four ont pour but de stabiliser et de faire briller la couleur noirâtre induite par la cuisson au four. Le refroidissement à l'air libre de la poterie marque la fin de la production.

**Photo n°3** : Séance de trempage à la décoction d'écorce de *Bridelia ferruginea* ou *Séa*.



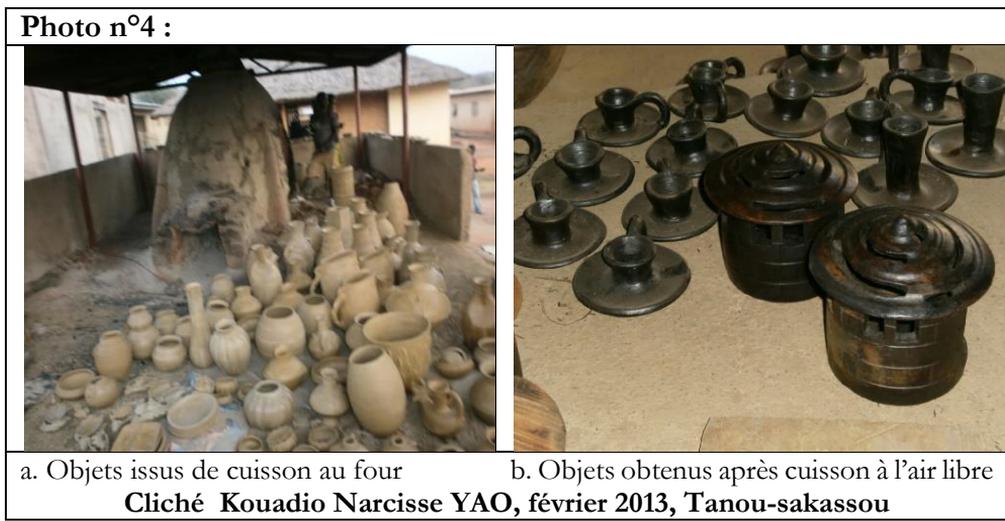
**Cliché Kouadio Narcisse YAO, février 2013, Tanou-sakassou**

#### 4. Discussion

À première vue, la cuisson de poterie à Tanou-sakassou semble être un processus continu et homogène, c'est-à-dire un processus qui dure sans interruption ou qui se répète à intervalles rapprochés avec les mêmes techniques. C'est d'ailleurs les deux cuissons qui aboutissent au produit fini prêt pour son utilisation. Cependant, elles en diffèrent parce qu'elles sont le résultat de deux modes différents de cuisson. En effet, le façonnage des poteries existe à Tanou-sakassou avant les années 1965. Assurément, le four n'y était pas encore présent. Toutefois, les poteries façonnées étaient cuites. Sachons que jusqu'en 1965, les

poteries étaient cuites à feu ouvert. Puis, à partir de 1965, le four fut introduit à Tanou-sakassou. Après la maîtrise du four, la cuisson se fait désormais en deux étapes. La cuisson au four précède la cuisson à l'air libre. La cuisson au four permet d'obtenir une température supérieure à celle obtenue par la cuisson à l'air libre. Donc la différence fondamentale entre les deux cuissons est l'atmosphère de cuisson.

Par ailleurs, pour qu'un combustible puisse brûler, l'on a besoin d'oxygène. Ainsi, lorsque les artisans utilisent le four, ils produisent des objets aux couleurs oxydantes (cf. photo n° 4.a). En revanche, à l'air libre, ils obtiennent des objets aux couleurs différentes des couleurs d'oxydation (cf. photo n°4.b). C'est très certainement sous l'influence d'un double processus, liés à la température et à l'atmosphère de cuisson, que se construit l'utilisation du four que l'on observe à Tanou-sakassou.



### Conclusion

Cet aperçu succinct de la technique de cuisson de la poterie de Tanou-sakassou nous amène à quelques réflexions pour conclure. Le fait innovant de la poterie de Tanou-sakassou est la cuisson à deux (2) volets spécifiques et complémentaires : la cuisson au four et la cuisson à feu ouvert.

La cuisson à feu ouvert est précédée de la cuisson en four. Celle-ci, avec une courte durée, utilise très peu de combustibles, tandis que le temps de cuisson au

four est largement élevé et a besoin d'un grand nombre de combustibles. Aussi, dans une cuisson à feu ouvert, les artisans traitent directement les pièces à chaud, alors que dans une cuisson en four les pièces sont le plus souvent laissées refroidir dans le four avant qu'intervienne la phase de traitement par enfumage et trempage, à la suite de la cuisson à feu ouvert. Dans l'espace Bouaké-Sakassou marqué principalement par la disparition graduelle de la poterie, des actes d'aide doivent être menés en vue de sauvegarder et vulgariser cette innovation majeure apportée dans la poterie de Tanou-sakassou.

## Sources et références Bibliographiques

### Sources orales

Nom et Prénoms	Âge	Fonction	Constats
Gada Yao Julien	50 ans	Potier	Au cours de l'enquête dans l'atelier, nous étions autorisés à interroger chaque artisan en fonction de l'objectif du jour. Les questions les plus délicates étaient adressées à dame Koua Aya.
Koua Aya	75 ans	Potière, pdte du G.V.C	
Brou Akissi Eugénie	80 ans	Potière et doyenne d'âge	
Yao Akissi Hélène	55 ans	Potière, vice pdte du G.V.C.	
Kissi Janice	38 ans	Potier	
Kouamé Affoué Thérèse	45 ans	Potier	
Kouassi Kouamé Janvier	20 ans	Élève	
Yao Amenan	50 ans	Potière	
Yao N'guessan Céline	45 ans	Potière	
Kouadio Akissi	43 ans	Potière	
Gada Sandra	20 ans	Élève	
Brou Kouassi Séraphin	44 ans	Potier	
Kanga Amenan Rosalie	43 ans	Potière	
Konan Ahou	36 ans	Potière	
Yao N'guessan	39 ans	Potier	
Kouassi Ahou Martine	45 ans	Potière	
Djè Affoué	41 ans	Potière	

## Références Bibliographiques

DIOP Sall Fatou, Dans Les Méthodes de recherche du DBA, Chapitre 8. La méthode ethnographique, <https://www.cairn.info/leis-methodes-de-recherche-du-dba-9782376871798--page-140.htm>, (consulté le 10-août 2021).

SALVERTE-MARMIER, 1966, *Étude Régionale de Bonaké 1962-1964 : le Peuplement*, Abidjan, ministère du plan, 239p.

YAO Kouadio Narcisse, 2020 « La poterie de Tanou-sakassou comme un pan du patrimoine culturel baoulé de la commune de Bouaké, in « *SIFOE, Revue d'Histoire, d'Arts et d'Archéologie de Bonaké, Côte d'Ivoire*, N° spécial Publication des actes du colloque d'histoire sur la ville de Bouaké, Colloque International sur la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire) 11-12-13 Mars 2020, Université Alassane OUATTARA.

YAO Kouadio Narcisse, 2018, *Les productions céramiques de la région de Gbèkè (Bonaké-Sakassou) du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours*, thèse Unique de Doctorat, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny Cocody-Abidjan, 360p.

YAO Kouadio Narcisse, Thomas Goovaerts, Thierry Leduc, Siméon Kouassi Kouakou & Éric Goemaere, 2017, « *Contribution à l'analyse de la production céramique de la région de Gbèkè dans le centre de la Côte d'Ivoire* », in Nyame Akuma, n°88 p.8-15.

YAO Kouadio Narcisse, 2016, « *Les productions céramiques dans l'espace Bonaké-Sakassou : et si on en définissait les contours ?* in Nyansa-Pô, *Revue africaine d'anthropologie*, n°21, p.21-35.

YAO Kouadio Narcisse, 2010, *La Production de la céramique subactuelle des baoulé de la vallée de Bandama, rapport de DEA (Diplôme d'Études approfondies)*, Abidjan, Université de Cocody-Abidjan, 40p.

# LES TRADITIONS ORALES EN PAYS ÉOTILÉ : HÉRITAGE ET FIABILITÉ

Adjé Séverin ANGOUA  
Enseignant-chercheur  
Département d'Histoire  
Université Félix Houphouët-Boigny  
severinadje@yahoo.fr

## Résumé

L'objectif de la présente étude est de réfléchir sur les modalités de transmission des connaissances historiques en pays éotilé ainsi que l'impact des intérêts du traditionniste et des effets traumatiques de la guerre subis par les Éotilé au cours de son histoire sur la qualité de la construction du savoir historique. Chez les Éotilé, les traditions orales, qu'elles soient publiques ou privées, sont la propriété exclusive des ancêtres. Cependant, il existe au sein de ce peuple des personnes qui sont dépositaires de ces connaissances historiques. Ces spécialistes ont la charge de léguer leurs connaissances historiques à d'autres générations afin qu'ils puissent assurer la relève. La qualité de ces connaissances historiques transmises peut être remise en cause par les intérêts de l'informateur et les effets des chocs émotionnels vécus par le peuple éotilé à la suite de la guerre contre les Agni-sanwi en 1725. Ces deux éléments ne sont pas suffisamment pris en compte par le chercheur dans la critique des données orales collectées sur le terrain.

**Mots clés :** Traditions orales – Transmission – Pays éotilé – Fiabilité – Côte d'Ivoire.

## Abstract

The objective of this study is to reflect on the modalities of transmission of historical knowledge in Eotile country, as well as the impact of the interests of the traditionist and the traumatic effects of the war suffered by the Eotile during the course of its history on the quality of the construction of historical knowledge. Among the Eotilé, oral traditions, whether public or private, are the exclusive

property of the ancestors. However, there are people within this people who are the custodians of this historical knowledge. These specialists are responsible for passing on their historical knowledge to other generations so that they can take over. The quality of this transmitted historical knowledge can be challenged by the interests of the informant and the effects of the emotional shocks experienced by the Eotile people following the war against the Agni-sanwi in 1725. These two elements are not sufficiently taken into account by the researcher in the critique of oral data collected in the field.

**Keywords:** Oral traditions – transmission – Eotilé country – reliability – Ivory Coast.

## Introduction

L'écriture de l'histoire des peuples africains à l'époque précoloniale sur la base des récits des voyageurs européens nécessite une confrontation de leurs dires avec ceux des dépositaires de la tradition orale des peuples concernés. En effet, le peuple éotilé du sud-est de la Côte d'Ivoire qui fait l'objet de cette étude, tout comme les peuples de l'Afrique subsaharienne, ont connu des civilisations qui étaient essentiellement basées sur des cultures orales. C'est pourquoi la reconstitution de l'histoire de ces peuples dits sans écriture ne peut se faire sans une référence aux traditions orales. Celles-ci, selon l'acception la plus connue, sont des témoignages transmis oralement d'une génération à l'autre (T.N. Gayibor, 2011, p. 26-27).

En pays éotilé, les savoirs historiques sont détenus par plusieurs spécialistes qui ont pour rôle de les transmettre à d'autres générations. Ces faits passés légués aux initiés contiennent parfois des biais. En effet, dans leur tentative de revitaliser leur identité et leur culture à la suite de plusieurs années d'exil et de domination par les Agni-sanwi, qui ont conquis leur territoire en 1725, des traditionnistes ont tendance à sélectionner ou à modifier les faits passés au gré de leurs intérêts. Des faits douloureux sont également occultés dans le seul objectif de maintenir la cohésion et la solidarité de la communauté. Bref, il appartient donc au chercheur qui désire s'initier aux connaissances historiques du peuple éotilé de s'interroger sur les conditions de construction et la qualité de transmission de ces faits passés.

L'enjeu de la présente étude est de réfléchir sur les modalités de transmission des connaissances historiques en pays éotilé ainsi que l'impact des intérêts du traditionniste et des effets traumatiques subis par les Éotilé au cours de son histoire sur la qualité de la construction du savoir historique. L'atteinte de cet objectif a nécessité la confrontation de plusieurs travaux sur la collecte et l'exploitation des traditions orales des sociétés africaines. Nous nous sommes également inspiré de nos expériences personnelles acquises durant la collecte des faits historiques en pays éotilé entre 2008 et 2012. Cette approche méthodologique a permis d'identifier les détenteurs des savoirs historiques du peuple éotilé, d'analyser leurs modes de transmission des faits historiques et l'influence des intérêts de l'informateur ainsi que les possibles effets traumatiques de la guerre sur la qualité des traditions orales enregistrées.

## 1. Les spécialistes patentés des traditions orales

En pays éotilé, tout comme chez la plupart des peuples akan, les connaissances historiques sont connues sous deux formes à savoir la forme officielle ou communautaire et la forme lignagère. La forme officielle, contrôlée par les chefs de village, porte sur les savoirs historiques accessibles à tout le monde (origine, exode, vie politique, économique, diplomatique, etc.). Quant à la forme lignagère, elle est relative à des groupes et concerne les individus d'un lignage déterminé, les actions et les rapports de cette fraction spécifique du groupe avec le reste de la collectivité (H. Diabaté, 1986, p. 70). Pour être initié aux faits passés de la société éotilé, tout chercheur doit connaître les traditionnistes spécialistes de l'histoire communautaire et de l'histoire lignagère.

### 1.1. Les dépositaires de l'histoire officielle

Quatre catégories de personnes sont considérées comme dépositaires naturelles du savoir historique en pays éotilé. Il s'agit des *nimgbeni*, des *n'pkomannimgbeni*, des chanteurs et tambourinaires et des pleureuses professionnelles. Dans l'aire culturelle akan d'une manière générale et chez les Éotilé en particulier, tout *asi* ou lignage est détenteur d'un *ada* ou siège de l'héritage. C'est l'attribut du pouvoir politique du chef d'un lignage sur les hommes placés sous son autorité. L'*ada* est aussi le symbole de la source de vie et de la continuité

d'un lignage, car dans la société à parenté matrilineaire akan, un lignage sans un siège ancestral n'a aucune existence juridique.

Dans chaque royaume akan (Essouma, Éotilé, Agni, Nzema, etc.), il existe un sacrificateur (*asi nimgbeni*) de tous les sièges ancestraux des différents lignages qui composent le royaume. Durant la fête annuelle des ignames (période de vénération des divinités, culte des ancêtres, etc.) et lors de l'intronisation d'un nouveau roi, il est le seul autorisé à pénétrer avec les chefs des différents lignages du royaume dans la maison du siège de commandement (*eba ken ada*), siège royal, pour invoquer dans l'ordre tous les rois défunts intronisés en leur offrant de la boisson (H. Diabaté, 1984, vol. IV, p. 85).

À la fin des sacrifices au siège du lignage royal, il se rend dans chaque lignage du royaume, selon leur ordre d'arrivée, pour faire également des libations aux autres sièges ancestraux. Cependant, le chef d'un lignage (*asi nimgbeni* en langue éotilé) donné, responsable des sièges sacrés de ses ancêtres, peut lui-même décider d'invoquer les mânes de ses aïeux, leur faire des prières et offrir des sacrifices au nom des membres de sa communauté. Dans l'accomplissement de ses tâches, il initie son héritier présomptif sur le sacrifice rituel aux sièges sacrés ainsi que sur les connaissances historiques du royaume (H. Diabaté, 1986, p. 74).

L'*asi nimgbeni* est généralement issu du lignage qui, dans l'ordre de préséance, suit immédiatement celui du fondateur du royaume. Par exemple chez les Éotilé, le sacrificateur à tous les sièges du royaume vient du lignage Boayo, car ce lignage a été le deuxième à s'installer en pays éotilé à la suite du lignage royal, celui des Boïnè. Pour réussir ce rôle de sacrificateur aux sièges ancestraux, l'*asi nimgbeni*, désigné, est instruit sur l'histoire générale du peuple éotilé par exemple, de chaque lignage du royaume, des exploits et des échecs de chaque roi (H. Diabaté, 1984, vol. IV, p. 190). À la fin de sa formation, il prête serment en jurant de ne parler « de ce qu'il sait [les traditions ésotériques ou secrètes du royaume] que dans les conseils restreints, pour un jugement important lorsque les pairs se retirent pour délibérer » (H. Diabaté, 1984, vol. IV, p. 190).

Le *n'p'komannimgbeni*, ou porte-canne en langue française, est le porte-parole d'un chef, d'une grande personnalité, d'une population ou d'un groupe. À la cour royale, il est le porte-parole du roi. Au nom de ses prérogatives, il est de son devoir de développer au cours des réunions de palabres ou des audiences la pensée du roi et de la faire comprendre de manière intelligible au peuple ou aux partis à l'aide de

proverbes (*agniynda* en agni) et des gestes éloquents (M. Delafosse, 1893, p. 426). Il lui appartient également de défendre l'autorité du roi et de la faire respecter à l'intérieur, tout comme à l'extérieur du royaume.

Afin de réussir sa mission et maintenir son pouvoir, le *n'p'komannimbeni* doit être très intelligent, sage, avoir une bonne capacité oratoire et un dévouement aux causes royales et collectives. Il faut qu'il soit aussi un bon ambassadeur et un bon émissaire auprès des cours royales étrangères. Surtout, il doit se renseigner sur les institutions et les traditions du pays, c'est-à-dire connaître l'histoire générale du royaume, de chaque clan, etc., pour être mieux apprécié par son maître ainsi que le conseil des notables dans sa fonction de porte-parole (H. Diabaté, 1984, vol. IV, p. 85). Cette fonction n'est pas héréditaire. Il appartient aux chefs de lignages de désigner les *n'p'komannimbeni* de la cour royale en se conformant aux aptitudes citées ci-dessus.

Le tambour parleur, au-delà de ses fonctions musicales, joue un rôle important dans les sociétés akan comme celles du peuple éotilé. En effet, le tambour parleur constitue pour les Éotilé à la fois un moyen de communication sur de longues distances entre plusieurs villages et groupes, un attribut du pouvoir et la mémoire du peuple. C'est une véritable source de connaissance de l'histoire d'une société, car sa documentation couvre les époques précoloniales et coloniales (G. Niangoran-Bouah, 1981, p. 25). Celle-ci porte sur les institutions, les mœurs, la religion traditionnelle, la biographie des anciens dignitaires, la généalogie des rois, les mythes, les dictons, les proverbes, etc.

D'une manière générale, les textes des tambours paroleurs sont soit conçus par le roi lui-même, soit sur recommandation du roi par ses collaborateurs, soit sur demande du roi par un tambourinaire ou par un groupe de tambourinaire (G. Niangoran-Bouah, 1981, p. 26). Une fois que ces textes créés ont été approuvés par les membres du conseil des sages ils sont diffusés sur l'ensemble du territoire du royaume à diverses occasions (l'intronisation d'un nouveau chef, l'annonce du décès d'un roi ou d'un chef, les funérailles d'un dignitaire décédé, la fête de l'igname, la fête de génération, aux appels à la réunion, à la guerre, à l'accueil de hautes personnalités étrangères, etc.).

Tambouriner ces textes<sup>8</sup> lors de ces grandes cérémonies nécessite un

---

<sup>8</sup> Les textes des tambours paroleurs sont figés, car incorruptibles avec l'évolution des temps, tout comme les sources écrites.

apprentissage. Les tambourinaires doivent les maîtriser et savoir connaître la nuance entre le langage tambouriné et le langage parlé. La moindre violation de la documentation du tambour parleur en public les expose à des sanctions sévères (paiement d'une amende très lourde ou expulsion du royaume), car elle est strictement contrôlée par les hauts dignitaires.

À la fin de sa formation, le tambourinaire devient un véritable dépositaire des connaissances historiques. G. Niangoran-Bouah (1981, p. 21) qui en fait une discipline scientifique, la Drummologie<sup>9</sup>, le dit clairement : « Le tambourinaire avec son instrument joue le rôle de griot documentaliste, généalogiste et historien avec cette différence qu'il n'interprète pas, n'invente pas et ne commente pas les textes qu'il communique ». Dans l'exercice de leurs fonctions, les tambourinaires sont chargés d'initier les plus jeunes à ce métier.

Les pleureuses professionnelles représentent les femmes dont les services sont loués à l'occasion des funérailles des personnes importantes, pour exacerber la douleur des parents et des amis du défunt en appelant le mort par son *kalada*, nom correspondant à son jour de naissance, et par son nom tambouriné. Elles rappellent en plus dans un langage ésotérique les échecs subis autrefois par la collectivité ou par la famille royale. Pour exercer ce métier, il faut être de sexe féminin et ménopausée. Les postulantes subissent une initiation particulière au cours de laquelle leurs éducateurs leur apprennent les proverbes et la manière dont il faut citer les anciens (H. Diabaté, 1986, p. 77). Il faut distinguer ces détenteurs de l'histoire officielle ou communautaire des dépositaires de l'histoire lignagère.

## 1.2. Les spécialistes de l'histoire lignagère

En pays éotilé, comme ailleurs, l'histoire lignagère est détenue par le chef de village, le roi, le chef de lignage et la reine mère. Le roi, le chef de village ou le chef de lignage, pour assumer ses fonctions de dirigeant et de responsable d'un groupe, bénéficie d'une formation spécifique en matière d'administration et de politique générale (H. Diabaté, 1986, p. 77). Durant l'exercice de sa fonction, le roi, le chef de village ou le chef de lignage acquiert de profondes connaissances sur l'histoire lignagère.

---

<sup>9</sup> Selon son concepteur, la drummologie est une science qui a pour objectif principal l'étude des sociétés dites sans écriture de la période précoloniale à travers la documentation des tambours parleurs.

Dans les sociétés akan en général et chez les Éotilé en particulier, tous les chefs de lignage, dans l'exercice de leurs fonctions, sont assistés par la femme aînée du lignage maternel. Dans le lignage royal, elle est connue sous le nom *d'èbala nimgbeni* ou reine mère. La reine mère est la conservatrice des traditions lignagères. Elle est aussi la garante de l'équité et de l'unité du lignage. En tant que reine mère, elle assiste le roi dans l'accomplissement de ses charges et veille sur la morale de ses sœurs du royaume. Elle a également en charge de la destitution du roi en cas de manquements sociaux et d'abus de pouvoir.

Au nom de toutes ses prérogatives, *l'èbala nimgbeni* joue un rôle important dans la transmission du pouvoir lignager. Elle est la véritable détentrice de la chaise sacrée de ses ancêtres, siège de l'héritage (H. Diabaté, 1984, vol. IV, p. 616 et 618). Cependant, souligne F-J Amon d'Aby (188, p. 136), en raison de son état d'impureté et de faiblesse lié à son sexe<sup>10</sup>, elle transmet tous ses pouvoirs spirituel et temporel que lui procure *l'ada* (siège de l'héritage) au chef de lignage (*asi nimgbeni*) lors de sa désignation.

C'est sous le regard, l'inspiration de ses ancêtres fondateurs et en accord avec les autres femmes responsables des différentes branches du lignage formant le conseil des femmes appelé *malata* qu'elle désigne l'héritier présomptif, selon les règles successorales de la société éotilé. Le *malata* constitue donc la véritable mémoire du lignage et a en charge de conserver fidèlement la généalogie. La transmission des connaissances historiques par ces spécialistes se fait selon des modalités bien déterminées.

## **2. Les conditions historiques de transmission des faits passés au travers des générations**

Dans la société éotilé, la transmission des faits historiques se fait de deux manières : soit elle est faite de manière empirique, soit elle est provoquée. Le processus d'acquisition des savoirs du passé dépend également des circonstances et obéit à des rituels.

---

<sup>10</sup> Les femmes, de nature, sont considérées comme êtres impurs par les peuples akan. Pour cette raison, elles n'ont pas accès aux lieux de conservations des sièges sacrés. Elles ne peuvent même pas les toucher. Toutefois les jeunes filles impubères ainsi que les femmes ménopausées peuvent avoir accès aux maisons des sièges sacrés au même titre que les hommes et les toucher.

## 2.1. Les formes d'acquisition des connaissances historiques

Deux formes de transmission des savoirs historiques sont valables en pays éotilé, comme chez d'autres peuples d'Afrique Noire. Il s'agit de l'initiation empirique ou subie et de l'initiation provoquée. L'initiation empirique ou subie est obligatoirement reçue, sans sollicitation préalable, par des personnes présentes aux occasions (vénération des génies, funérailles, grands procès, etc.) où les faits passés sont relatés.

Les réunions de palabres convoquées par les chefs de village portent généralement sur le règlement des litiges entre les groupes de parenté du village, la vie de la communauté villageoise, l'accueil de hautes personnalités étrangères, etc. Au cours de ces assemblées, les notables ou chefs de lignage, dans leurs interventions, se réfèrent à l'histoire de la communauté. Ainsi, un enfant, ou un adolescent ou un jeune qui participe régulièrement à ces réunions peut-il aisément être initié au savoir historique de sa communauté.

Le culte des génies tutélaires, malgré son caractère indélébile du présent, est un moment d'acquisition du savoir historique portant sur les croyances, les rites religieux, la typologie des offrandes et les vœux adressés aux génies par les fidèles, etc. Les funérailles constituent également un cadre d'éducation au savoir historique. Au cours du déroulement des obsèques, l'histoire de la communauté et des ancêtres du défunt est véhiculée par les pleureuses funèbres, les tambourinaires et pendant la réception des dons sur la place publique. Les participants au culte des génies et aux funérailles acquièrent de précieuses connaissances historiques. L'initiation empirique constitue donc une sorte d'éducation permanente qui dure toute la vie active. L'initié devient ainsi un émetteur potentiel des textes oraux accessibles à tous.

La transmission provoquée des faits historiques permet aux initiateurs de léguer leurs savoirs à des membres de la communauté que l'on prépare à assurer la relève. Ce mode de transmission peut émaner de l'initiative du traditionniste qui désire léguer ses connaissances à sa postérité ou de la volonté du postulant qui souhaite acquérir des connaissances historiques en interrogeant des spécialistes. Cet aspect d'enseignement est donné en dehors de toutes circonstances nécessitant le rappel du passé. L'initiation provoquée requiert à l'initié le respect de certains critères indispensables à l'acquisition du savoir historique. Il doit faire preuve de certaines qualités, notamment la curiosité, la patience, l'intelligence, la discrétion

et la maîtrise de soi.

La curiosité est considérée par les peuples akan tout comme les Éotilé comme un élément indispensable à la connaissance du passé. Le postulant doit régulièrement côtoyer les aînés, savoir être à l'écoute de son informateur et retenir les informations transmises. Adueni Kabanlan Lazare le souligne clairement :

Celui qui veut savoir l'histoire de son pays doit vivre en compagnie des personnes âgées. Il s'assoit à côté d'eux lorsqu'ils sont en conversation. Le jour où "ses pères" [les anciens] vont au tribunal, il prend la chaise de son père pour l'accompagner. Ainsi, il entend tout ce qui se dit. Et si c'est un garçon intelligent, il le retient (H. Diabaté, 1984, vol. IV, p. 79).

Pour acquérir les savoirs historiques, l'initié doit éviter tout signe d'impatience au cours de son initiation susceptible de mettre en mal la confiance qui doit exister entre lui et ses informateurs. En aucun moment, il ne doit se montrer plus sachant que les traditionnistes, mais plutôt adopter l'attitude d'une personne en quête de savoir. Il a l'obligation de se soumettre au rythme imposé par ses initiateurs et non de chercher à faire prévaloir son propre calendrier.

Le postulant doit faire preuve d'intelligence en cherchant à gagner la confiance de son interlocuteur pour dépasser un discours superficiel des connaissances historiques. En effet, au cours de l'initiation, l'informateur passe souvent sous silence certains faits en raison de leur caractère ésotérique<sup>11</sup>. Le traditionniste Aka Kulu l'indique en ces termes : « Le travail que nous faisons est un travail difficile parce que les gens considèrent que parler du passé, c'est dévoiler les secrets du pays, du royaume. De sorte qu'on répugne à informer » (H. Diabaté, 1984, vol. IV, p. 172).

L'initié peut contourner cette réticence en établissant une relation de confiance et d'estime réciproque à travers des visites régulières auprès de ses informateurs. Il doit manifester sa générosité en leur offrant des cadeaux (baguettes de pain, bouteilles d'huile de palme, des morceaux de savon, des bouteilles d'eau-de-vie, etc.). Il doit également participer aux événements socio-culturels des lieux de collecte des connaissances historiques et parfois accompagner son informateur dans ses champs.

Le candidat doit aussi faire preuve de discrétion, c'est-à-dire être capable de

---

<sup>11</sup> Entretien avec Numua Amon, planteur, 13 octobre 2012 à Ngaliwa.

ne pas divulguer des faits passés sensibles, considérés comme ésotériques par les initiateurs (H. Diabaté, 1986, p. 81). Autrement dit, le postulant ne doit pas faire un mauvais usage des informations reçues, car un savoir historique secret mal utilisé peut briser la cohésion sociale de la communauté. Il est également obligé de faire preuve de sang-froid. C'est la raison pour laquelle, nous précise Adueni Kabanlan Lazare :

[...] avant qu'ils [les initiateurs] ne se décident à parler, ceux-ci s'assurent qu'il est sérieux, et qu'il n'est ni bavard, ni querelleur, mais [...] posé. Car l'informateur peut lui dire par exemple : "Un tel est un esclave, sa mère a été achetée" ; soit "qu'il vient de tel village ou de tel endroit". S'il a un "mauvais cœur", à partir de ce moment, dès qu'il se disputera avec quelqu'un, il ressort ce qu'on lui a dit [...], ça entraîne des histoires (H. Diabaté, 1984, vol. IV, p.<sup>172</sup>).

### 2.3. Une transmission des traditions historiques ritualisée

Dans la société éotilé, la transmission des connaissances historiques ne se fait pas n'importe où, n'importe comment et n'importe quand. L'acquisition du savoir se fait en des lieux et à des périodes précis, et débute obligatoirement avec une séance de libations aux mânes des ancêtres.

Le postulant aux savoirs historiques doit éviter d'aborder son initiateur hors de son lieu d'habitation et même en présence d'autres personnes. Il doit être présent chez son informateur conformément au calendrier fixé par celui-ci soit la nuit (à partir de 7h le soir), soit à l'aube, (entre 4 h et 5h du matin)<sup>12</sup>. Cette période est considérée par les dépositaires des traditions orales comme le moment où ils peuvent établir un contact direct avec l'âme des ancêtres (H. Diabaté, 1986, 82). Aucune initiation n'est possible en dehors de ces deux périodes, car dans la journée les informateurs vaquent à leurs activités quotidiennes (travaux champêtres, pêche, commerce, etc.)<sup>13</sup>. De même, les traditionnistes sont incapables d'entrer en contact avec les ancêtres lorsque des visiteurs sont présents dans leurs cours ou lorsque les enfants font du vacarme<sup>14</sup>.

---

<sup>12</sup> Entretien avec Numua, Etchua, chef de village, 13 octobre 2012 à Ngaliwa.

<sup>13</sup> Entretien avec Numua, Etchua, chef de village, 13 octobre 2012 à Ngaliwa.

<sup>14</sup> Entretien avec Ngnuan Bilé, planteur, 18 septembre 2008 à Akounougbe.

En pays éotilé, toute séance d'initiation aux valeurs fondamentales de la communauté nécessite avant tout l'évocation des ancêtres à travers des libations. Ils sont considérés comme les véritables dépositaires des savoirs historiques à qui il faut offrir de la boisson. C'est pourquoi l'initié doit se présenter chez son informateur avec une bouteille d'eau-de-vie. Les libations sont donc le moyen par excellence permettant aux traditionnistes de communier avec les mânes des ancêtres (H. Diabaté, 1986, p. 82). Selon la mentalité des Éotilé, comme ailleurs chez d'autres peuples akan, les libations représentent un rituel important favorisant la transmission des savoirs historiques, considérés comme sacrés<sup>15</sup>. Elles garantissent la véracité des informations données et favorisent leur mémorisation par l'initié<sup>16</sup>. La qualité de ces récits historiques transmis est susceptible d'être biaisée par les intérêts de l'informateur et les effets traumatiques de la guerre connus par le peuple éotilé au cours de son histoire.

### **3. Intérêts de l'informateur et effets traumatiques sur la qualité des traditions orales**

Le contenu des traditions historiques transmises est normalement censé refléter la réalité des faits passés de la société éotilé, comme ailleurs. Des enquêtes orales non officielles que nous avons menées ont permis de déceler des déformations inspirées non seulement par l'intérêt personnel de l'informateur, du groupe lignager, du collectif ou de la communauté, mais aussi par les effets des chocs émotionnels de la guerre agni-sanwi et éotilé de 1725.

#### **3.1. L'influence des intérêts de l'informateur sur la fiabilité des faits historiques légués**

Durant la collecte des savoirs historiques entre 2008 et 2012 chez les Éotilé, certains informateurs des lignages Boayo et Boakoulou<sup>17</sup> affirment que leurs ancêtres ont été les premiers occupants du pays éotilé. À ce titre, ces traditionnistes attribuent à leurs lignages respectifs l'autorité de chef de terre et le détenteur de l'autorité royale du peuple éotilé. Or, d'après les données archéologiques, le

---

<sup>15</sup> Entretien avec Numua Amon, planteur, 13 octobre 2012 à Ngaliwa.

<sup>16</sup> Entretien avec Numua, Etchua, chef de village, 12 octobre 2012 à Ngaliwa

<sup>17</sup> Le peuple éotilé est formé de cinq lignages à savoir les Boïnè, les Boayo, les Bossemalan, les Boakymalan et Bouakoulou.

premier lignage des Éotilé ayant occupé le complexe lagunaire Aby-Ehy-Tendo et les îles du sud-est ivoirien entre le néolithique et le XII<sup>e</sup> siècle est celui des Boïnè.

Conformément au principe du choix des souverains dans la lignée de celle qui a été la première à occuper le sol du pays éotilé et à conclure des alliances avec les forces surnaturelles du lieu, bien connu dans le monde akan, le lignage Boïnè est le véritable détenteur de l'autorité royale. Comme nous le constatons dans cet exemple, les faits historiques en vertu de leur potentialité d'efficacité sont sollicités pour agir dans le présent. Il est donné de constater que les informateurs, héritiers encore vivants de ces lignages, modifient ou donnent des significations nouvelles aux faits passés en attribuant la prééminence de leurs ancêtres dans l'occupation du territoire du pays éotilé. Ainsi, au fur et à mesure que les connaissances historiques sont transmises de génération en génération, elles subissent des transformations selon les intérêts des porteurs de ces savoirs historiques. Elles sont d'autant plus réorganisées en fonction du contexte social et politique du moment<sup>18</sup>.

Autre exemple de modification du savoir historique au gré des intérêts, soulignons que durant les enquêtes publiques, des traditionnistes éotilé refusent d'admettre la pratique de l'esclavage domestique (ou interne) et la traite négrière atlantique par leurs ancêtres à l'époque précoloniale<sup>19</sup>. Ces affirmations, suspectes, ont tendance à effacer dans la mémoire collective certaines réalités de l'organisation sociale du peuple éotilé. Il s'agit pour eux de montrer que leurs ancêtres ont été en marge de la traite esclavagiste qui se pratiquait entre les habitants du nord de la Côte d'Ivoire actuelle et ceux de la Côte de l'Or aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, mais également entre les habitants du golfe de Guinée et les marchands européens. C'est un bel exemple de la sélection des traditions historiques par la mémoire parmi tant d'autres.

Comme l'illustre cet exemple, l'oubli de la mémoire, loin d'être appréhendé comme un défaut de celle-ci, constitue une omission volontaire de la part de l'informateur de certains faits passés ternissant l'image de son lignage ou de sa communauté (H. Diabaté, 2013, p. 153). Il ne conserve dans sa mémoire et ne

---

<sup>18</sup> La société éotilé, depuis l'époque de Monobaha, est confrontée à des luttes de pouvoir.

<sup>19</sup> Aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, les Éotilé achetaient auprès des Soudanais des captifs dont ils avaient besoin pour leurs activités de pêche. Certains étaient vendus aux marchands négriers. Voir B. Elloe, 1982, *Commerce et société en Basse Côte d'Ivoire : de l'économie précoloniale à l'économie de marché*, vol. 2, *Op. cit.*, p. 211.

transmet que tous les faits historiques confortant la position de son groupe ou favorisant la cohésion sociale de sa communauté. La multiplication des informateurs de différents groupes lignagers sur un même thème d'enquête s'avère nécessaire pour atteindre la réalité des faits passés. Il est indispensable pour le chercheur de tenir compte dans ses analyses le travail incessant de la mémoire, qui opère un tri dans le passé selon les exigences du présent pour déceler dans les traditions historiques la réalité observée et les raisons de ces sélections.

### **3.2. Les effets traumatiques d'une guerre sur la qualité des faits historiques produits**

Dans la même veine de critique des traditions orales transmises, rappelons brièvement quelques faits historiques connus par le peuple éotilé entre le XVII<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle pour voir ses impacts ou son influence sur la fiabilité de la transmission des connaissances historiques de la société éotilé faite par les traditionnistes. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, précisément en 1725, le peuple éotilé est vaincu par les envahisseurs agni, bâtisseurs du royaume sanwi, au cours de la guerre de Balubaté, capitale royale éotilé (P. Valschi, 2002, p. 246)<sup>20</sup>. À la suite de cette défaite, les Éotilé se dispersèrent en empruntant plusieurs directions. Un groupe d'Éotilé prit celle de l'ouest. Certains parmi eux s'arrêtèrent dans la zone de la Comoé et créèrent les villages de Vitré 1 et 2. D'autres continuèrent leur route pour s'établir en pays Pèpèhiri (Aizi). Le deuxième groupe d'Éotilé, le plus important, se dirigea vers l'est à Efiè (embouchure de la Tanoé) et à Nzulezo, en territoire ghanéen (C-H. Perrot, 2008, p. 49).

Après trente années de présence à Efiè (en terre Nzima), les Éotilé se regroupèrent à Bianou (territoire des Agni-sanwi, nord du pays Assôkô) en 1756, à la suite d'une alliance avec leurs envahisseurs de 1725. Leur départ d'Efiè fut vraisemblablement lié à leurs mésententes avec les Nzima du Cap Apollonia (K. R. Allou, 2013, p. 57). À Bianou, les Éotilé furent placés sous domination des Agni-sanwi. Pour asseoir véritablement leur domination sur le peuple éotilé de Bianou, les Agni-sanwi tentèrent une politique d'acculturation par le biais d'échanges matrimoniaux (H. Diabaté, 2013, t. 2, pp. 253-256).

---

<sup>20</sup> Bibliothèque de Legon (Ghana), FC, cahier n° 42, Lettre de Steenhart, Assinie, 20 février 1725. Journal du DG Valckenier inscription du 3 mars 1725.

Quand l'emprise des Agni-sanwi sur les Éotilé commença-t-elle à prendre fin, la mise sous protectorat français du territoire sanwi (sud-est de la Côte d'Ivoire) le 4 juillet 1843 constitua une aubaine pour les Éotilé afin de se soustraire à la domination des Agni-sanwi. En 1849, sous l'impulsion de l'administration française d'Assinie<sup>21</sup>, les Éotilé quittèrent progressivement Bianou pour s'installer sur leurs pêcheries autour de la lagune Aby et fondèrent les villages actuels (Etueboué, Abiaty, Akounougbe, Ngaliwa, etc.). Ainsi, le peuple éotilé aurait vécu à peine un siècle sous domination agni-sanwi. Cependant, la véritable libération du peuple éotilé est liée à « l'Affaire du sanwi » déclenchée en 1959 (H. Diabaté, 1986, pp. 92-93). Le roi agni-sanwi tenta de faire sécession en se détachant de l'État ivoirien à la veille des indépendances. Les sécessionnistes furent sévèrement réprimés par Félix Houphouët-Boigny (C.-H. Perrot, 1988, p. 457). Dès lors, le peuple éotilé profita de la fragilité du royaume sanwi pour entamer la renaissance de sa civilisation.

Que pouvons-nous retenir des impacts induits par ces faits historiques sur la société éotilé ? Par le biais des échanges matrimoniaux, les Agni-sanwi ont réussi à imposer leur langue au peuple éotilé. Ayant vécu de façon autonome à Bianou, sous une certaine domination, les Éotilé ont pu conserver une grande partie de leur civilisation (siège de commandement, lois, classes d'âge ou groupes de *fa*, génies tutélaires, jurements, etc.) antérieure à la conquête agni-sanwi. Il y a lieu d'indiquer qu'en dépit de quelques particularités locales, il n'existe pas de grandes différences sur l'organisation politique, sociale, religieuse et culturelle entre le peuple éotilé et le peuple agni-sanwi, comme l'ont démontré les administrateurs et les prêtres français ayant séjourné dans la région aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles (M.A.T. Mondière, 1880, p.650 -621 ; J.-C. Reichenbach, 1891, p. 310-349 ; *Monographies des cercles*, 1901). La domination agni-sanwi n'inclut pas donc d'énormes bouleversements dans l'organisation de la société éotilé.

---

<sup>21</sup> En 1849, les Français d'Assinie avaient certainement demandé aux Éotilé de réoccuper le pourtour de lagune Aby afin qu'ils puissent assurer la sécurité sur ce plan d'eau lagunaire contre toute attaque extérieure. En effet, une année plutôt, c'est-à-dire en 1848, le lieutenant français Thévenard avait été tué par des guerriers du roi Nzima du Cap Apollonia (Benyinli) sur la lagune Aby, à proximité du village Aby (nord-est du pays Assokô). Il s'agissait également pour l'administration française d'Assinie de briser le monopole du roi agni-sanwi, Amon N'douffou, sur la région. Il était soupçonné d'être co-auteur de ce crime (voir L. Tauxier, 1932, *Religion, mœurs, coutumes des Agni de la Côte d'Ivoire (Indénié et Samwi)*, Paris, Librairie Orientale Paul Genther, p. 170-171, note 4).

Toutefois, le chercheur doit rester vigilant afin de ne pas utiliser des données orales qui ne reflètent pas les réalités de la société éotilé d'avant la conquête agni-sanwi. En dépit d'un infime bouleversement de l'organisation de la société éotilé, celle-ci a tout de même emprunté certaines pratiques agni-sanwi dans les domaines judiciaires, politiques, militaires et culturels. Des faits douloureux liés aux circonstances du déclenchement de la guerre de 1725, de la défaite et de la conclusion de la paix avec les Agni-sanwi en 1756 sont occultés (A. S. Angoua, 2014, p. 393-395). Il s'agit pour le peuple éotilé de garantir la cohésion et la solidarité au sein de la communauté.

Par ailleurs, les sociétés africaines, tout comme la société éotilé, ont connu depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle des transformations sociales, juridiques, culturelles, politiques, imposées par le colonisateur (G. Chouin, 2013, p.353). Le système économique précolonial des peuples d'Assôkô fondé sur la production lignagère est passé à l'économie de marché. La terre, bien commun lignager et inaliénable, tend à être une propriété privée et individuelle, qui peut être vendue, depuis l'avènement de la colonisation. À côté des chefs de terre, l'administration coloniale installe des chefs de village pour leur servir de porte-paroles. Ces changements ont eu une certaine influence sur la transmission des connaissances historiques, car certains traditionnistes livrent souvent des données orales datant de l'époque coloniale et postcoloniale.

## **Conclusion**

La transmission de l'histoire en pays éotilé est soumise à des règles précises. Ainsi le rappel public des faits historiques dans la société éotilé n'est pas neutre, il obéit à des justifications précises et à des circonstances déterminées de lieu et de temps. Ce rappel de l'histoire est le privilège de certaines catégories de personnes à savoir le chef de siège, le porte-canne, les chanteurs, les tambourinaires, les pleureuses professionnelles, le chef de village, le roi et la reine mère ou le chef des femmes. Le chercheur, dans sa quête d'informations sur l'histoire du peuple éotilé doit connaître ces spécialistes de la transmission du savoir historique. Il doit de même tenir compte dans la critique des faits historiques collectés du travail incessant de la mémoire, qui opère une sélection dans le passé selon les exigences du présent de l'informateur ou du groupe social pour déceler dans les traditions historiques la réalité observée et les raisons de ces sélections.

Par ailleurs, les effets traumatiques dans l'histoire des Éotilé, après sa défaite face aux Agni-sanwi en 1725, ayant favorisé sa dispersion, sa cohabitation en situation de dominé, sa première tentative d'émancipation en 1843 avec les débuts de la présence française et sa seconde libération lors de l'affaire du Sanwi dans les années 1959, ont entraîné une déculturation de son identité sur le plan de la langue. La société éotilé a également intégré dans son organisation sociale certaines pratiques judiciaires, politiques et culturelles des Agni-sanwi. Des faits historiques douloureux liés à cette période sombre de l'histoire des Éotilé ont été occultés de la mémoire collective afin de ne pas tenir l'image de ce peuple et d'y maintenir l'unité et la solidarité. Il est nécessaire à tout chercheur qui mène des recherches sur les sociétés africaines à l'époque précoloniale, de bien connaître le milieu qu'il étudie, afin de pouvoir mener une bonne réflexion sur le savoir historique interne de la société concernée. Il doit également déconstruire le discours des traditionnistes pour obtenir la réalité des faits.

## Sources et références bibliographiques

### Sources orales

Entretien avec Ngnuan Bilé, planteur, 18 septembre 2008 à Akounougbe.

Entretien avec Numua Etchua, chef de village, 12 et 13 octobre 2012 à Ngaliwa.

Entretien avec Numua Amon, planteur, 13 octobre 2012 à Ngaliwa.

### Sources écrites

Bibliothèque de Legon (Ghana), FC, cahier n° 42, Lettre de Steenhart, Assinie, 20 février 1725. Journal du DG Valckenier inscription du 3 mars 1725.

DELAFOSSÉ Maurice, 1893, « Les Agni (Paï-Pi-Bri) », *L'anthropologie*, IV, p. 402-445.

MONDIÈRE, M. A.T, 1880, « Les Nègres chez eux ou études ethnographiques sur les populations de la Côte d'Or (côte occidentale d'Afrique) », *Revue d'anthropologie*, IX, 2<sup>e</sup> série, t. 3, fasc. 4, p. 621-650.

*Monographie des cercles. Histoire et coutumes de la Côte d'Ivoire. Cercle d'Assinie (Agnis-Ashantis)*, 1901, t. II, Abidjan, Direction des Archives nationales, 179 p.

REICHENBACH Jean-Claude, 1891, « Étude sur le royaume d'Assinie », *Bulletin de la société de géographie de Paris*, 7<sup>e</sup> série, vol. 11, p. 310-349.

## Références bibliographiques

ALLOU Kouamé René, 2013, *Les Nzema. Un peuple akan de Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 244 p.

ANGOUA Adjé Séverin, 2014, *Civilisation des peuples du pays Assôkô à travers les sources orales et les récits de voyage européens de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au début du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat, Histoire, Université de Nantes, 649 p.

CHOUIN Gérard, 2013, « Retrouver une histoire entre l'écrit et l'oral. Examen critique de l'historiographie de l'Abrem (Ghana) » in GAYIBOR Théodore Nicoué et al (dir.), *L'écriture de l'histoire en Afrique. L'oralité toujours en question*, Paris, Karthala, pp. 343-366.

DIABATÉ Henriette, 1984, *Le Sannvin : un royaume akan de la Côte d'Ivoire : sources orales et histoire, Vol. IV, V et VI. Recueils de traditions orales au Sannvin et hors Sannvin, 1971-1979, 1980-1983*, Thèse de doctorat d'État, Histoire, Université de Paris I.

DIABATÉ Henriette, 1986, *Le Sannvin : sources orales et histoire : essai de méthodologie*, Abidjan, NEA, 1986, 188 p.

DIABATÉ Henriette, 2013, *Le Sanvi. Un royaume akan (1701-1901)*, Paris, Karthala, 2 vol.

ELLOE Brou, 1982, *Commerce et société en Basse Côte d'Ivoire : de l'économie précoloniale à l'économie de marché*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Histoire, Université de Paris VII, 2 vol.

GAYIBOR Théodore Nicoué, 2011, *Sources orales et histoire africaine : approches méthodologiques*, Paris, L'Harmattan, 221 p.

NIANGORAN-BOUAH Georges, 1981, *Introduction à la drumologie*, Abidjan, Université Nationale de Côte d'Ivoire, Institut d'Ethno-sociologie, 199 p.

PERROT Claude-Hélène, 1988, « La renaissance de l'histoire éotilé dans les années soixante », *History in Africa*, vol. 15, p. 457-466.

PERROT Claude-Hélène, 2008, *Les Éotilé de Côte d'Ivoire aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> Siècles. Pouvoir lignager et religion*, Paris, Publications de la Sorbonne.

TAUXIER Louis, 1932, *Religion, mœurs, coutumes des Agni de la Côte d'Ivoire (Indénié et Sanwi)*, Paris, Librairie Orientale Paul Genther, 254 p.

**THE IMPLANTATION OF THE CATHOLIC CHURCH IN  
KOKUMBO REGION FROM 1940 TO 1992  
(CÔTE D'IVOIRE)  
L'IMPLANTATION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LA  
RÉGION DE KOKUMBO DE 1940 A 1992  
(CÔTE D'IVOIRE)**

**AGUIE Yhattey Hervé Thierry**

Assistant, Department of History,  
University Péléforo Gon Coulibaly, Korhogo (Côte d'Ivoire)

Email: aguiethierry@gmail.com

**KOUAME N'founoum Parfait Sidoine**

Assistant, Department of History  
University Péléforo Gon Coulibaly, Korhogo (Côte d'Ivoire)

Email: kouamesidoine23@yahoo.fr

## **Abstract**

The aim of this study lies in its contribution to the understanding of some socio-cultural facts of the Baoulé people from Kokumbo. In fact, the richness in gold deposits in the subsoil of Kokumbo has favoured the immigration of various populations to settle in the region and its surroundings. This gold mining had also favoured the belief in several deities, because according to the Akan, gold belongs to the genius therefore they are worship. Originally animists, this people met the Catholic Church thanks to a fervent Catholic Christian named Kouadio Eugène who strove to widespread it in the region. The actors of evangelization set up methods to diffuse the Catholic faith in an environment hostile to evangelization. As result of these strategies, the Catholic Church has been established in most village in the Kokumbo area and even beyond its boundaries. With the support of the missionaries of the “Society of African Missions of Lyon” (SMA), Christianity was established in most Kokumbo area, therefore, modifying the ancestral practices and the socio-religious climate of the populations. New religious practices and new Christian communities are now flourishing in the region.

**Keywords:** Catholicism – SMA – Evangelization – Region – Worshiping.

## Résumé

Le but de cette étude réside dans sa contribution à la compréhension de certains faits socioculturels du peuple Baoulé de Kokumbo. En effet, la richesse des gisements d'or dans le sous-sol de Kokumbo a favorisé l'immigration de diverses populations pour s'installer dans la région et ses environs. Cette extraction de l'or avait également favorisé la croyance en plusieurs divinités, car selon les Akan, l'or appartient au génie donc ils sont cultes. À l'origine animistes, ce peuple a rencontré l'Église catholique grâce à un fervent chrétien catholique nommé Kouadio Eugène qui s'est efforcé de la répandre dans la région. Les acteurs de l'évangélisation mettent en place des méthodes pour diffuser la foi catholique dans un environnement hostile à l'évangélisation. À la suite de ces stratégies, l'Église catholique a été établie dans la plupart des villages de la région de Kokumbo et même au-delà de ses limites. Avec le soutien des missionnaires de la « Société des Missions Africaines de Lyon » (SMA), le christianisme s'est établi dans la majeure partie de la région de Kokumbo, modifiant ainsi les pratiques ancestrales et le climat socio-religieux des populations. De nouvelles pratiques religieuses et de nouvelles communautés chrétiennes fleurissent maintenant dans la région.

**Mots-clés :** Catholicisme – SMA– Évangélisation– Région– culte.

## Introduction

As geographical setting of our work, Kokumbo region is located in the center part of Côte d'Ivoire and located between 5°03 and 5°20 West longitude and 6°30; 6°37 North latitude. This region is located at the west of Toumodi and it extends to the Bandama River. It is crossed from East to West by Toumodi-Oumé road. Integrated into the Baoulé "V", Kokumbo contains enormous gold potential that has been exploited since pre-colonial period. It was instituted as a sub-prefecture by decree n°86-1021 of September 1986.

Most of the populations are gold miners, goldsmiths and farmers. According the Akan, gold belongs to the spirits of nature. As such, anyone who seeks or works with gold must perform some rituals or offer sacrifices to deities owners of the metal or protectors nature. Collected sources<sup>22</sup> give the reasons through these

---

<sup>22</sup> According to Nanan LOGOU, interview on the ancient beliefs of Kokumbo of 18/01/2021 in Kokumbo

words: «Kokum Boka mount is inhabited by genies according to the Baoulé people imagination of Kokumbo. They are the ones who give gold to farmers. They are respected by populations that have some family or clan relationship with these genies ».

Several cults were therefore dedicated to these deities. However, the establishment of the Catholic Church in Kokumbo disrupted the habits and customs of the populations and transformed the physiognomy of the region.

Our study is focus in the period from 1940 to 1992. The year 1940 marks the beginning of the evangelization of the Kokumbo region with the action of a Catholic Christian named Kouadio Eugène. Moreover, in this same year, the first Catholic Christian KOFFI Akissi Henriette was baptized on December 21, 1940 by the missionary Father Allainmat. As for the year 1992, it marks the expansion of the Catholic Church with the construction of several churches notably that of Kokumbo, which was subsequently erected as the parish of “Notre Dame des Monts”, under the impetus of the missionaries of the Society of African Missions of Lyon (SAM). The establishment of Catholic Church in the region has been long and perilous because of the tradition and the strong belief in the divinities holding the gold. Therefore, how did Catholicism come to the Kokumbo region and how did it evolve?

The utmost aim of this study is to show the factors of the expansion of Catholicism in the Kokumbo area and its impact on the Baoule society of Kokumbo.

In order to carry out this study, we had recourse to an oral survey, to archival sources from the Catholic Church and from the Abidjan Archives. We also used documentation from centers of the Catholic Church and ordinary libraries.

This study is subdivided into three (03) parts. In the first part, we will show the framework of the establishment of the Catholic mission of Kokumbo from 1940 to 1980. The second part will deal with the action of the Catholic missionaries in Kokumbo through the evangelization of the populations and the construction of the parish Notre Dame des Monts in 1992. In the last part, will involve the draw up the balance sheet of the missionaries' actions.

## **1. The missionaries of the Society of African Missions of Lyon and the first steps of Catholicism in the Kokumbo region**

The evolution of peoples and civilizations is strewn with variations related to changes in the way they came into contact with new peoples and ideologies. Changes can affect some aspects of the life of the populations and at worst the whole society. The presence of Europeans in this part of the country brought elements that have influenced the habits and customs of the natives. One of them, which is more remarkable is Catholicism and also it European's civilization. The missionaries of the Society of African Missions (SAM) of Lyon made a major contribution to Kokumbo region evangelization.

### **1.1. The missionaries of the Society of African Missions of Lyon (SAM)**

Founded in 1856 by Bishop Marion Brésillac, with the objective of fighting against slavery and bringing religious civilization, that is to say the evangelization of the Blacks, the SAM settles in the Ivory Coast from the 19th century. The objective set by this congregation led it to travel through some regions of the Cote d'Ivoire, namely the centre inhabited by the Baoulé, an ethnic group of Cote d'Ivoire. The SAM was created in Lyon, under the auspices of the Basilica of Notre Dame de Fourvière on December 8, 1856<sup>23</sup>. The first territory entrusted to the young society was the apostolic vicariate of Sierra Leone. Six (06) confreres met in Freetown in May 1859. An epidemic of yellow fever caused the death of five (05) confreres in the month of June 1859 alone, including the founding bishop. In Lyon, Father Augustin Planque decided to continue the adventure.

In order to achieve its goal of evangelizing the parts of Africa assigned to it, the SMA lands in 1910 in the North-East and West of Africa and evangelizes the apostolic vicariates of Benin of the Gold Coast of Dahomey and of the Egyptian Delta, of the prefectures of Upper Niger, of the Cote d'Ivoire, of Liberia and of the mission of Northern Nigeria (C. Kouassi, 1986, p. 1925). This society was not a religious order since no religious vows were taken. The missionaries of the African Missions of Lyon, seeking to evangelize the North and the Centre of the present Cote d'Ivoire, from Bassam in 1895, spread to the inland of the country.

---

<sup>23</sup> Nanan LOGOU. *op.cit*

They arrived in the region of Bouaké and Dimbokro, then in Toumodi and later in Kokumbo. Deeply rooted to their beliefs, the implantation of Christianity took place in several stages and several actors were involved.

## 1.2. The first steps of Catholicism in the Kokumbo region.

The Baoule of Kokumbo like all the Akan believe in the existence of a supreme being, the great firmament (Nyamien Kpli). They adore him and give him the highest titles; chief (nana), master, owner (mi, si). He is an immaterial power and is very different from the blue we see above our heads. Before Catholicism, the Baoule people of this area had their own customs and practices that governed social life. It is in this context that they sow the first seeds of Catholicism. Two categories of actors evangelized the Kokumbo region. The firsts one are the baptized and the seconds are missionaries' fathers of the Society of African Missions of Lyon. They are considered as the pioneers. According to collected sources<sup>24</sup>, the first to initiate evangelization of this locality is Kouadio Eugène (cf. photo 1) who introduced the Catholic Church in Kokumbo before the visit of the missionary priests. These collected sources<sup>25</sup> give more details about him. Coming from a peasant family, he is a valiant man determined to succeed. In 1937, he went to Abidjan for adventure. In this city, he knew the Catholic Christian religion, he went to catechism school and was baptized. He returned to Kokumbo in 1942 and on his return from the economic capital of the Ivory Coast, he began the evangelization of the village of Kokumbo. After him, several other actors were at the base of the expansion of the Catholic Church in the surrounding villages. (See Table).

---

<sup>24</sup> According to Alexis Koffi Yao and Augustin Logba Kouamé, focus group on the pioneers of Kokumbo evangelization

<sup>25</sup> *Idem*

**Table 1 : Names of the Christian chiefs involved in the propagation of Catholicism in the Kokumbo region since the 1980s.**

Patronymic	Locality
<b>Djè Kouakou Jean</b>	Kimoukro
Sangan Koffi Gérard and Brou Kouakou Ernest	Niamkey-Konankro
Atta Aka	Assinzé
Amani Sasso Bernard	Bonikro
Kouamé Kouassi Marc	Tokohiri
Koffi Konan Julien	Beiaboukror
Kouadio Yao Norbert	N'guessanbakro
Tanoh Jean Baptiste	Akoukro
Kouakou Kouadio Raymond	Djékanou
Kouamé Charles	Kpléssou
Kouassi blé	Langossou
Kangah Kouakou Emil	Ahouèkro

Source: A, KOFFI, Augustin LOGBA and Akroubla, survey conducted on 09/09/2018 and 10/11/2021.

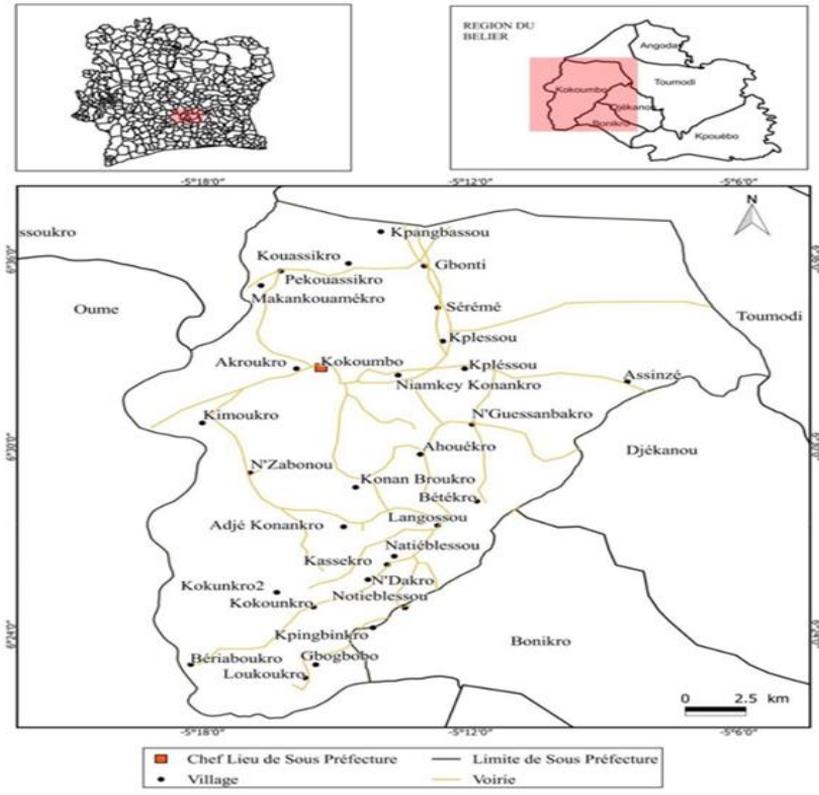
Our surveys show that all these actors probably started evangelization in their various villages in the 1980s. Also, there was the active participation of foreign peoples represented by the following people: Béré Pascal, Agoma Victor, Gbedji Olivier and Dognon. These pioneers of Burkinabe and Beninese nationality helped the first Christians of Kokumbo in their apostolate around the 1980s. The map below presents the villages of the sub-prefecture of Kokumbo as an illustration of the names of the above mentioned villages.

Picture1 : Instigator of the catholic church of Kokumbo



Source: Archives of Kokumbo catholic church

Map 1: Geographical location of Kokumbo sub prefecture and its villages



Source : CNTG, 2015 ; Conceptor : T, AGUIE, Infograph A. ADOU

### **1.2.1. The support of the indigenous people by the SMA missionaries.**

Alongside these indigenous actors, the SMA missionaries were of a capital importance in the propagation of Catholicism in Kokumbo. Indeed, the religious context in which they arrived to announce the gospel was the desire to bring salvation to populations living in paganism. However, their mission was not easy, because where the prophet Harris had not been before, evangelization was difficult. The founder of the Bouaké mission, Father Schmidt (1927, pp. 185) writes:

The prophet Harris did not pass through here. There is still a great deal of fetishism and, to gather catechumens, one has to work ten times harder than on the Lower Coast. There, in a single trip, hundreds of them are gathered; here, it takes five or six trips to gather a dozen.

The young diocese led by "Monseigneur" André Duirat covered the dioceses of Abengourou, Bondoukou and Yamoussoukro. The first missionaries were helped by others, in this case Father Paul GOTTE, who was able to convert several Baoule to Christianity by his method.

### **1.2.2. The arrival of other missionaries motivated by the presence of gold in Kokumbo**

One of the reasons of missionaries arrival in Kokumbo region is the presence of gold in the village of Kokumbo. Indeed, informed of the discovery of the gold deposit, Father Paul Gotte <sup>26</sup>proposes to go to this locality. In order to benefit from the clemency of the inhabitants of the village to be able to have access to the exploitation of the gold, he paid visit to Kokumbo and met the first christian community. In fact, the purpose of his visit was to conciliate hearts and to make allies in the land of gold mining, by converting the populations to the Catholic faith through social actions insofar as the Christian faith advocates values of hospitality, of sharing which predisposes men to the foreign presence.

---

<sup>26</sup> Father Paul Gotte "le batisseur" was born on January 22, 1927 in Les Olmes, in the diocese of Lyon, into a large family. His first appointment was on June 24, 1953 when he was named bursar of the house in Chamalières. In 1957, he came to Ivory Coast.

It is true that the missionaries were attracted by the gold of Kokumbo like all the people living in this area, but beyond this strategy, they were undoubtedly animated by the true desire to bring the Catholic religion to the populations who live in ignorance of the Catholic faith ; their first mission being to announce Christianity in all the nations in order to convert hearts to the Christian faith.

The religious context of the central region of Côte d'Ivoire, the presence of gold and the propagation of the Gospel allowed the presence of the missionaries of the African Missions of Lyon. However, what will be the means of apostolate of these actors ?

## **2. The methods of apostolate of the actors**

We sort out here the first techniques used by the actors of evangelization to make the population love the Catholic religion. These are periodic and fraternal meetings for the Baoulé actors and the recruitment of catechists, the organization of Christian feasts and pastoral visits for the missionaries.

### **2.1. Periodic and fraternal meetings**

Evangelization is the fact of announcing Christianity or witnessing to the good news through all that the Church says. So Kouadio Eugene, a man with a passion for Catholicism, began to evangelize his family through prayer sessions at his home. Then, he instituted prayer sessions outside his family, in the village of Kokumbo<sup>27</sup>.

This method of evangelization allowed him to increase the number of members of the community<sup>28</sup>. With these first converts, and given the growth of this Catholic Christian community, they first built a chapel in the "Ballonou" district and then in the "Kogodja" district where they frequently met to pray. They used to gather in this place for Sunday prayers.

Also, they often organized prayers session in class. In spite of these methods

---

<sup>27</sup> According to Michel GNANGOUIN, interview on the evangelization strategies of the missionaries in Kokumbo of 10/11/2021 in Kokumbo

<sup>28</sup> Among the first Christian converted we can mention Tanoh N'guessan Baptiste, Kouame Nicolas (first catechist), Kouassi Boutié, Annankan N'guessan, Kokossa kouakou, Yao Kouamé Noel, Koffi Koffi pascal (first Christian leader), Kouame Barthélémy, Logba Kouame Augustin, etc., to mention only **those**.

established by the initiator and his collaborators, notably the prayers in turn in respective families, it is to be remembered that there was a slow progression. In the villages, evangelization was done door to door by the pioneers mentioned above. As for the missionaries, they adopted other equally effective methods.

## **2.2. Catechists' negotiations, organization of Christian festivals and pastoral visits**

The method used by the missionaries in the first period of evangelization was the negotiation of catechists and Christian leaders and the organization of festivals. In fact, the negotiation is an unofficial and kind of clandestine negotiation, where manoeuvres and bargaining take place.

The negotiations for the opening of a mission in the village of Kokumbo were held over a long period of time. Contrary to what some elders of the region might think, the beginning of the Catholic Church did not take place immediately. In fact, since 1958 missionaries have been visiting Kokumbo. These visits were an important means for the opening of the mission. In fact, during these pastoral visits, they had frank collaborations with the Catholic Christians found on the spot.

The organization of Christian feasts by the missionaries have also been a very effective means of attracting the population to Catholicism. Indeed, the missionaries knew that the Baoulé were very curious and moreover loved celebrations<sup>29</sup> and the ceremonies were organized with great pomp.

What was most impressive about the ceremonies was the crowd<sup>30</sup>, the fraternal atmosphere, the abundance of food and drink that attracted even non-Christians, who remembered the lavish meals and pompous Christian ceremonies of the missionaries. The impact of this method was not far-reaching, because if the Baoulé of Kokumbo joins in the joys of his neighbour, if he sympathizes with his sorrows, this is proper to his hospitable and fraternal character. The missionaries also organized spaces for exchange, listening and conducted liturgical activities

---

<sup>29</sup> Alluding to the funerals organized with great pomp in the Baoulé country.

<sup>30</sup> According to KOFFI N'goran, interview on the evangelization strategies of the missionaries in Kokumbo of 10/11/2021 in Kokumbo

within the community to strengthen the faith of those who accepted the gospel.

Finally, the pioneers and missionaries established a direct and lasting contact with the villages, with their notables whom they knew personally and with whom they often spoke the language and with whom they exchanged gifts and services. In this way, they create the objective material basis for an arguable mutual recognition. The missionaries of Saint Joseph of Dimbokro, of Saint Michel of Toumodi and of Saint Thérèse “de l'enfant Jésus de Bouaké” did not wait for the official foundation of the quasi-parish of Kokumbo to visit the villages of the Baoulé country of Kokumbo<sup>31</sup>.

The register of baptisms shows us that Father Allainmat, the first missionary who visited the region of Kokumbo, passed once a year in the village of Kokumbo<sup>32</sup>. The second waves of missionaries made an average of four visits per year to the villages of the Kokumbo region, with one visit every three months. But in some cases, they make two visits to a village in the same month. This is the case of the village of Niamkey-Konankro and Kimoukro, which they visited on May 12 and 18, 1957. This gave them just enough time to solve urgent problems.

Besides the tours, the “Fathers” built chapels and a large parish church. We retain that the action of the pioneers and missionaries favoured the implantation of the Catholic Church in Kokumbo. These will be the spearheads in the expansion of the said Catholic in this part of Côte d’Ivoire.

### **3. The impact of the implantation of Catholicism in the gold mining region of Kokumbo**

The first Catholic community, thanks to the devotion of its members, succeeded in converting some populations of Kokumbo to Catholicism. This development is manifested by the growth of the communities in the villages and the number of converts. Finally, the improvement of the health service and the creation of several Catholic schools to better spread Christianity have also

---

<sup>31</sup> According to father Emile KOUADIO, interview of 14/10/ 2021 in Kokumbo on the evangelization of the Kokumbo region.

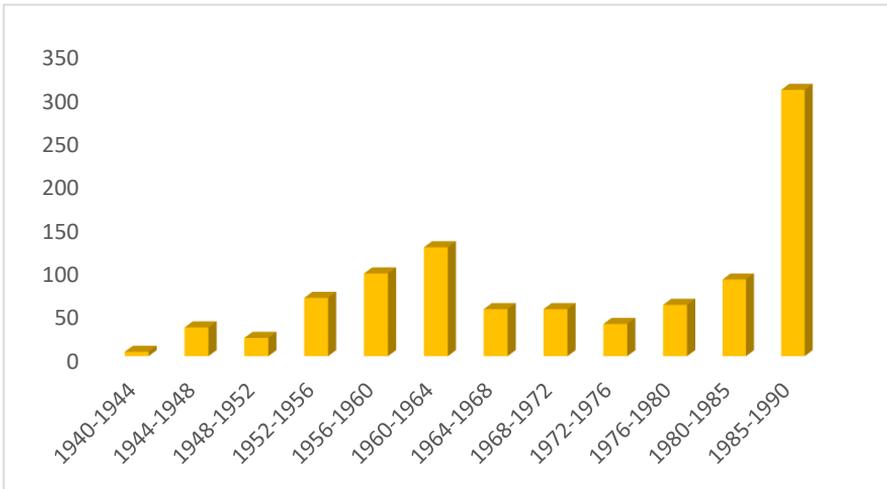
<sup>32</sup> Church archives: December 21, 1940, November 22, 1941, July 2, 1943, August 10, 1954, to mention only these dates. On August 10, 1954, Father Chassignon arrived in Kokumbo to baptize eleven young Christians. These visits continued until 1957 when Father Paul Gotte made a visit to the village; they attracted the curious but also the interested.

favoured the socio-educational well-being of the populations.

### 3.1. The growing number of converts to Catholicism from 1940 to 1992

The establishment of the Catholic Church changed the socio-religious climate in the Kokumbo region. Many people accepted the gospel and were baptized in the name of Catholic doctrine.<sup>33</sup> Thus, according to the Kokumbo baptismal register, from 1940 to 1980, there were a good number of converts. The histogram below gives us the evolution of the baptized in Kokumbo, because going to baptism, means its adhesion without precedent to the catholic Christian community.

**Graph 1: Histogram of the evolution of converts to Catholicism**



Source: Kokumbo parish archives, graphic, made from the Baptismal register from 1940 to 1990 n° 1 and 2.

<sup>33</sup> According to ALLA Koffi, interview of 11/11/ 2021 on the adherence of the population to Catholicism in Kokumbo in Kokumbo.

The graph above shows the evolution of converts to Christianity from 1940 to 1990. The graph shows four (04) main phases; in fact, for the period from 1940 to 1960, the graph shows that Catholicism has started to take shape, as the number of conversions increases every year. In this respect, we can say that the methods of evangelization adopted by the pioneers of the Catholic Church seem effective.

As for the second period from 1960 to 1964, the graph shows an evolutionary aspect, because it was an intense period of evangelization. It also marks the intensification of missionary visits and the arrival in Kokumbo of Father Paul GOTTE to help Father Chassaignon who was already there. During his visits, he used simple methods of evangelization, notably the care of the sick, as well as financial aid and the construction of a Catholic elementary school<sup>34</sup>.

This low rate of converts could also be explained by the distance between the church of Kokumbo and the parish of Toumodi where baptisms take place every year. From 1990, the number of converts increased again because of the good functioning of the Catholic elementary school and the expansion of the church throughout the villages.

The expansion of the Catholic Church in Kokumbo was done from the parish of Toumodi, which had already been established by the missionaries in 1948, and also through the chapels they built from 1980 to 1992. Thanks to the action of the pioneers of evangelization, the Catholic Church has experienced a remarkable growth in almost the entire Kokumbo region. As the number of Catholic Christian communities increased, some chapels were built and others were rebuilt in the villages surrounding Kokumbo.

Catholicism will spread over seventeen villages of Kokumbo in the years 1980 to 1992 thanks to the advent of father Paul GOTTE who built several churches in the region<sup>35</sup>. Some of these works are represented by pictures 2, 3, 4 and 5 below which are respectively the Catholic Church of Our Lady of the Mounts of Kokumbo, the bell located within the church, a statue of Mary in Kokumbo and the Catholic Church of Djékanou. The construction of the church of Djékanou

---

<sup>34</sup> According to Sister Rosalie, interview on methods of apostolate of 18/01/ 2022 in Abidjan.

<sup>35</sup> Father Narcisse, les constructions d'église dans la région de Kokumbo, 15/11/ 2022- Abidjan: We have the construction of the chapels of Akroukro in 1988, of Bonikro in June 1988, of Beriaboukro in 1988, of Kimoukro in 1989, of Assinzé 1989, of Niamkey-Konankro in 1990, of kpléssou in 1990, of N'guessambakro in 1990, of Ahouèkro 1990, of Tokihiri in 1990, of Sérémé in 1992 and of Langossou in 1992

has led to several conversions to Catholicism in the locality<sup>36</sup>.

**Picture 2: the catholic church of Kokumbo**



**Picture 3: The bell of the Catholic Church**



**Picture 4: Statue of Mary in Kokumbo**



**Picture 5: catholic church of Djékanou**



Source: Digital archives of the parish of Kokumbo.

<sup>36</sup> According to Kouakou Raymond, interview on the Catholic Church in Djékanou of 09/11/ 2021 in Djékanou.

### **3.2. The socio-educational impact of evangelization methods in the Kokumbo region.**

In order to better spread Catholicism and convert many people, the missionaries invested in health and education, especially for children. Thus, health centers were improved and Catholic schools were also built. In fact, the medical service was part of the initial plan of the evangelization work of the Catholic missionaries. It was the response to the difficult social situation of the populations in terms of health. It was also a weapon that participated in the destruction of the whole system of the animistic conception, which placed the origin of the disease in witchcraft and in the evil powers. In the mind of missionaries, the care given to indigenous populations in missionary dispensaries would free them from the curse to which they were bound. The power of the fetishist would be destroyed.

The missionary medical work was a means and above all a principal weapon in the fight against pagan beliefs, as F. Coulibaly said (2009, p. 192): « Traditional medicine was going to be condemned by the missionaries ».

Traditional medicine was going to be condemned by the missionaries. In the village of Kokumbo, although he already had a dispensary, Father Paul GOTTE was keen on providing care for benign illnesses and advising the population on elementary rules of hygiene. These actions will be carried out by the Sisters Daughters of Saint Camille who worked in the field of health. In addition to health, schooling was one of the most privileged means used by the different missions for the apostolate of the children.

Faced to the reluctance of the adults, the “Fathers” turned to the children who were much more willing to listen; hence the construction of schools. The school ensured intellectual and religious formation by associating secular education and the teaching of catechesis. P. Trichet (1996, p. 126), rightly affirms on this subject that: «The Fathers visit the villages, build and direct the schools ». As an example, the Catholic Primary School of Akroukro<sup>37</sup> open its doors in 1956, and was the second next to the public elementary school whose teachers started in the 1950s. The reference and prestige given to this Catholic primary school had attracted

---

<sup>37</sup> Akroukro is a village attached to Kokumbo because of the galloping demography. This village was hostile to Christianity, which is why the missionaries named the school EPC Akroukro, in order to motivate them to accept the missionaries' actions in the village.

many parents to enroll their children there.

## **Conclusion**

The implantation of the Catholic Church in Kokumbo region was favored by the geo-human setting and was the combined work of the natives and the missionaries of the Society of African Missions of Lyon. Evangelization began in the 1940s, but it was after a long period around 1958 that the church took root in Kokumbo thanks to the missionary Paul GOTTE, known as le "bâtisseur". From this date, the number of converts only increased thanks to the effective apostolic methods established by the actors.

Indeed, to reach their aim, the missionaries used religious methods which are characterized by catechesis and the training of catechists. In addition to these methods, they also used social means such as health and social works like schools. It is through these methods and means of apostolates that the pioneers are increased Catholicism in many villages in the said region. The propagation of the Catholic Church was manifested by the construction of several religious buildings in all the villages of the region.

The advent of Catholicism has had consequences on the social and religious life of Baoulé population of Kokumbo, as it modified the socio-religious landscape of the Kokumbo region. New socio-religious practices and new communities are now emerging in the region.

## Source and bibliography

### 1. Oral source (list of informants)

N°	Names	Profession	Date and Birth place	Date and place of interview
01	Akroubla Martine	housemaid, notable in Kokumbo	08/03/1963 (Kokumbo)	10/11/2021 Kokumbo
02	ALLA Koffi	farmer, catechist	25/06/1961 (Kokumbo)	11/11/2021 Kimoukro
03	KOFFI N'goran	Retired teacher	09 /10/1956 (Kokumbo)	10/11/2021 Kokumbo
04	Kouakou Raymond	Catechist in Djékanou	1978 ( <i>Djékanou</i> )	09/11/2021 Djékanou
05	Père Emile KOUADIO	Catholic father	1950 (Toumodi)	14/01/2022 Abidjan
06	Père Narcisse	Regional Supervisor of SMA in Abobo of Oumé	26/05/1964 (Yamoussoukro)	15/01/2022 Abidjan
07	Sœur Rosalie	Religious, nurse at saint Camille congregation	14/02/1975 (Yamoussoukro)	18/01/2022 Abidjan
08	Nanan LOGOU	Catholic Christian	10/05/1961	

### Bibliography

COULIBALY Navigué Félicien, 2009, *Missionnaires catholiques et société senoufo de Côte d'Ivoire 1904-1977*, Thèse de doctorat unique en Histoire, Université de Cocody, Abidjan.

KOUASSI Kouadio Célestin, 1986, *Les missions chrétiennes en pays baoulé 1925-1939*, mémoire de maîtrise, Université de Cocody, Abidjan.

TRICHET Pierre, 1996, *Côte d'Ivoire : les premiers pas d'une Église 1940-1960*, Tome 3, LA NOUVELLE, Abidjan.

# LUCARNE SUR DES ORGANISATIONS TRADITIONNELLES EN LIEN AVEC L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN CÔTE D'IVOIRE

Loukou Bernard KOFFI  
Maître-Assistant  
Département d'Histoire  
Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody  
Abidjan-Côte d'Ivoire  
loukouben@yahoo.fr

## Résumé

En Côte d'Ivoire, l'économie sociale et solidaire (ESS) se met en évidence à travers les organisations traditionnelles dans le but de consolider l'entraide ainsi que le resserrement des liens de solidarité entre les membres. Ces organisations traditionnelles, sans statut juridique, déploient leurs activités dans la production, le secours mutuel et l'entraide ainsi que dans le culturel et le social. Aussi, les assimile-t-on, au niveau de l'organisation et du fonctionnement, aux trois (3) catégories organisationnelles de l'économie sociale et solidaire que sont les coopératives, les associations et les mutuelles.

**Mots-clefs :** ESS – Organisation traditionnelle – Entraide sociale – Solidarité.

## A VIEWPOINT ON TRADITIONAL ORGANIZATIONS LINKED TO THE SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY IN CÔTE D'IVOIRE

## Abstract

In Côte d'Ivoire, the social and solidarity economy (SSE) is highlighted through traditional organizations with the aim of consolidating mutual aid as well as strengthening the bonds of solidarity between members. These traditional organizations, which have no legal status, carry out their activities in the areas of production, mutual aid and mutual assistance, as well as in the cultural and social activities. Therefore, they are assimilated, at the organizational and operational levels, to the three (3) organizational categories of the social and solidarity economy, which are cooperatives, associations and mutuals.

**Keywords :** SSE – Traditional organization – Mutual aid – Solidarity.

## Introduction

Ayant les principes et valeurs fondés sur la primauté de la personne, la lucrativité limitée et la non-lucrativité, le caractère démocratique, la propriété collective et l'activité en faveur de la communauté, l'économie sociale et solidaire (ESS) fait référence aux organisations ou à l'ensemble des activités économiques qui, dans une économie développée ou en développement, n'ont pas pour motif principal le profit. Ces organisations de l'économie sociale et solidaire peuvent avoir une typologie juridique variée surtout sous forme de coopérative, d'association ou de mutuelle. Toutefois, M. Nyessens (2004, p. 129), parlant toujours des organisations de l'économie sociale et solidaire, souligne qu'en plus des trois (3) catégories organisationnelles de l'économie sociale et solidaire reconnues - coopératives, associations et mutuelles -, il existe également un ensemble d'initiatives solidaires échappant à tout cadre juridique<sup>38</sup>. Ce sont les organisations traditionnelles.

Les organisations traditionnelles désignent, en Afrique, précisément en Côte d'Ivoire, des structures créées, en vue de mener des activités ou d'engager des initiatives économiques et sociales au profit de leurs membres ou de la communauté tout entière. Elles sont présentes, parfois depuis la période précoloniale, et ont pour objectif de consolider l'entraide ainsi que le resserrement des liens de solidarité entre les membres<sup>39</sup>. Ces organisations traditionnelles ont la particularité de fonctionner et de s'organiser plus ou moins, suivant certains principes et valeurs chers aux coopératives, mutuelles et associations. Comment se caractérisent donc ces organisations traditionnelles en lien avec l'économie sociale et solidaire en Côte d'Ivoire ? Mieux, quelles sont les différentes pratiques populaires des populations ivoiriennes au sein des organisations traditionnelles rattachées à l'économie sociale et solidaire ?

Dans l'expectative de recherches plus approfondies sur la question des organisations traditionnelles en Côte d'Ivoire œuvrant dans l'économie sociale et

---

<sup>38</sup> Les organisations traditionnelles constituées de groupes informels, se mobilisent en fonction des usages locaux avec des règles non écrites. En Côte d'Ivoire, ces organisations traditionnelles travaillent généralement sans statut établi par écrit, sans être reconnues par l'Etat, sans être inscrites dans un registre public et sans capacité juridique propre.

<sup>39</sup> Les organisations traditionnelles peuvent revêtir des dénominations diverses, lesquelles sont généralement formulées dans la langue maternelle de la contrée au sein de laquelle elles évoluent.

solidaire en vue de produire une présentation complète et exhaustive de celles-ci, notre analyse va porter essentiellement sur les structures traditionnelles en lien avec l'économie sociale et solidaire ayant déjà fait l'objet d'une étude scientifique et dont le mode de fonctionnement est plus ou moins connu. Pour ce faire, il est nécessaire de procéder à une classification générale, visant à définir des tiroirs à travers lesquels les organisations traditionnelles peuvent être rangées harmonieusement suivant des critères bien précis. C'est pourquoi l'approche choisie est celle opérée par W. Tadjudje (2010, p. 6), qui focalise la réflexion sur l'activité de ces organisations traditionnelles. Ces activités sont de trois ordres : la production, le secours mutuel et l'entraide ainsi que le culturel et le social.

Cet article se veut une contribution à l'étude globale sur les organisations de l'économie sociale et solidaire. Il entend ainsi présenter les différentes composantes des organisations traditionnelles en Côte d'Ivoire tout en mettant en exergue leur rattachement à l'économie sociale et solidaire. À partir des données d'observations directes d'activités d'organisations traditionnelles, ce texte, en s'appuyant sur les apports théoriques et les études de spécialistes de l'économie sociale et solidaire, analyse, successivement, les organisations traditionnelles de production, celles de secours mutuel et d'entraide ainsi que celles œuvrant dans le culturel et le social.

## **1. Les organisations traditionnelles de production en Côte d'Ivoire**

Fonctionnant suivant la maxime populaire, « l'union fait la force », les organisations traditionnelles de production se définissent comme des groupements de personnes ayant en commun une activité de production axée le plus souvent sur l'agriculture ou l'artisanat. En Côte d'Ivoire, les organisations traditionnelles de production sont de deux types à savoir les organisations traditionnelles de production à caractère solidaire et celles à caractère entrepreneurial. Celles-ci se rapprochent de l'économie sociale et solidaire par la similarité de leur modèle organisationnel avec celui des sociétés coopératives.

## **1. 1. Les organisations traditionnelles de production à caractères solidaire et entrepreneurial**

Dans l'organisation traditionnelle de production à caractère solidaire, toutes les actions des membres s'inscrivent dans un élan de solidarité, seul socle pour la survie de la structure. Ainsi, les jeunes d'un village s'organisent afin de labourer et sarcler toutes les plantations familiales ou de procéder à toutes les récoltes des diverses plantations du village en travaillant ensemble d'une plantation à une autre. Dans ce cas, c'est uniquement la superficie des plantations qui conduit les jeunes à avoir pour seul objectif de travailler ensemble dans chacune d'elles. Par ailleurs, dans cet exemple, il est important de relever que la solidarité n'est pas la mise en commun de la production des différentes exploitations agricoles, mais elle signifie la collaboration des jeunes à chacune des étapes de cette production. Dans le nord de la Côte d'Ivoire, en pays Sénoufo, les jeunes formant les associations d'entraide agricole de différents villages s'organisent en proposant leurs services par exemple pour le nettoyage des marchés et des cimetières contre une rétribution collective, en grande partie en nature (alimentation et boissons). Quant à l'organisation traditionnelle de production à caractère entrepreneurial, elle pratique certes la solidarité, mais elle se dote aussi d'une envergure véritablement entrepreneuriale. En effet, dans cette catégorie d'organisation traditionnelle, chaque membre s'engage à apporter une contribution (en numéraire ou en nature) à la constitution d'un groupe, s'apparentant ainsi à la signature d'un contrat pour la création d'une entreprise agricole. La collecte et la commercialisation des productions agricoles, particulièrement le cacao, le café et le coton, sont ses principales activités, avec pour enjeu majeur, la réduction du poids des traitants et des gros commerçants libanais dans les circuits de commercialisation des deux premiers produits, et l'incitation des producteurs à s'y insérer afin d'améliorer ou de stabiliser les revenus tirés de leurs activités agricoles (Y. S. Affou, 1997, p. 558). Aussi, assiste-t-on dans de nombreuses agglomérations villageoises à travers la Côte d'Ivoire à la mise en place de groupes de femmes dans le vivrier, de jeunes agriculteurs et/ou éleveurs de même que de plusieurs clubs de paysans. Ces organisations constituent de véritables greniers des villes en ce sens qu'une grande partie de la production de la Côte d'Ivoire provient de petites exploitations rurales enregistrant régulièrement des performances significatives (Ph. Engelhard, 1998, p. 63).

## 1.2. Le modèle des organisations traditionnelles de production calqué sur celui des sociétés coopératives.

À l'examen de leur organisation et leur fonctionnement, on peut affirmer qu'en Côte d'Ivoire, les organisations traditionnelles de production fonctionnent en suivant généralement, le modèle des sociétés coopératives, singulièrement celui des groupements à vocation coopérative (GVC). En effet, quelques années après l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance, la loi n°66-251 du 05 août 1966 portant statut de la coopération dont les modalités d'application sont fixées par le décret n°66-409 du 13 septembre 1966<sup>40</sup> institue un groupement à vocation coopérative (GVC) dont le but est « *d'être à même de réaliser la création d'une coopérative socialement et économiquement viable* »<sup>41</sup>. Considéré comme un embryon, le GVC fait l'objet d'une grande souplesse au niveau des règles d'organisation et de fonctionnement. En d'autres termes, le GVC est une forme de pré-coopérative. Il doit permettre de mieux appréhender l'esprit coopératif ainsi que l'organisation et le fonctionnement d'une coopérative. La création d'un GVC est donc obligatoire et transitoire selon l'article 5 qui dispose que « *les coopératives à caractère civil sont d'abord constituées sous la forme de groupement à vocation coopérative. Le GVC dispose de trois ans pour être transformé en coopérative* »<sup>42</sup> au risque de s'exposer à la dissolution en cas d'inobservance de cette contrainte.

Par ailleurs, le Bureau International du Travail (BIT) dresse un rapport entre les sociétés coopératives et les organisations traditionnelles en instituant un rapprochement conceptuel entre ces deux types de regroupements. En effet, le BIT confère aux organisations traditionnelles la qualité de pré-coopératives et, de plus en plus, il les désigne comme des coopératives simplifiées. Celles-ci sont des structures volontaires dont le fonctionnement se rapproche des principes coopératifs sans répondre à toutes les exigences d'une société coopérative à part entière. Le concept de « coopérative simplifiée » prend la place de celui de « pré-coopérative » dans la mesure où, contrairement à la pré-coopérative, la coopérative simplifiée n'a pas un statut temporaire qui le contraint à sa transformation en une

---

<sup>40</sup> *Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire* (J.O.R.C.I), 1966, n°47, p. 1323

<sup>41</sup> Article 1<sup>er</sup> du décret n°66-409 du 13 septembre 1966, in *Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire* (J.O.R.C.I), 1966, n°47.

<sup>42</sup> Article 1<sup>er</sup> du décret n°66-409 du 13 septembre 1966, in *Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire* (J.O.R.C.I), 1966, n°47.

véritable coopérative pendant une période transitoire ou à sa dissolution après cette période transitoire<sup>43</sup>. En outre, l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), en adoptant le 15 décembre 2010 à Lomé, la législation uniforme sur les sociétés coopératives<sup>44</sup>, consacre, sur l'ensemble des 397 articles de l'Acte uniforme, 63 articles aux sociétés coopératives simplifiées (J. Gbede, 2019, p. 7).

Aux côtés des organisations traditionnelles de production, se développent également en Côte d'Ivoire, les organisations traditionnelles de secours mutuel et d'entraide.

## **2. Les organisations traditionnelles ivoiriennes de secours mutuel et d'entraide**

Les organisations traditionnelles de secours mutuel et d'entraide ont généralement un mode de fonctionnement identique à celui des mutuelles. L'exemple de la tontine en est une illustration très pertinente.

### **2.1. Le mode de fonctionnement des organisations traditionnelles de secours mutuel et d'entraide**

L'intérêt des organisations traditionnelles pour le secours mutuel et l'entraide se laisse deviner à travers le développement d'un système d'assistance réciproque entre les membres en cas de circonstances malheureuses comme la maladie, le décès de membres de la famille et l'organisation de funérailles. En d'autres termes, ces organisations traditionnelles mettent en place des caisses de secours mutuel (A. Ben Lazrak, 2015, p. 118) dans lesquelles les membres font des réserves pour s'en servir en cas de survenance de difficultés. En clair, ces organisations prévoient parfois des fonds ou des caisses de solidarité et d'entraide destinés à assister certains membres selon des cas bien précis. C'est l'exemple de la tontine, une pratique très répandue dans certaines communautés africaines, qui consiste à verser régulièrement une somme d'argent à un fonds que chaque donateur peut utiliser à tour de rôle.

---

<sup>43</sup> Bureau International du Travail (BIT), 2000, *Promotion des coopératives*, Genève, BIT, p. 81

<sup>44</sup> « Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Coopératives adopté le 15 décembre 2010 à Lomé », in *Journal Officiel Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA)*, n°23, 94 p.

La tontine est donc une association des personnes qui, unies par des liens familiaux, d'amitié, de profession, de clan ou de région, se retrouvent à des périodes d'intervalles plus ou moins variables afin de mettre en commun leur épargne en vue de la solution des problèmes particuliers ou collectifs (A. Laffitte, 1991, p. 43). Autrement dit, les tontines sont, selon F. J. A. Bouman, des associations regroupant des membres d'un clan, d'une famille, des voisins ou des particuliers, qui décident de mettre en commun des biens ou des services au bénéfice de tout un chacun, et cela, à tour de rôle (S. Issoufou, 1992, p. 155).

## **2.2. Les tontines mutuelles ou tontines tournantes, organisations traditionnelles aux principes et valeurs proches de ceux des mutuelles**

Les tontines se déclinent en trois (3) principales catégories à savoir les tontines mutuelles, les tontines commerciales et les tontines financières. En Côte d'Ivoire, depuis les années 80, les tontines mutuelles ou tontines tournantes sont les plus répandues. Celles-ci, appelées « *Diari* » et « *Wari* » (D. Assadi, Z. Abdessamad, 2014, p.5), reposent sur la solidarité entre membres qui se connaissent bien. Les tontines mutuelles ou tontines tournantes se définissent comme des fonds d'épargne rotative où les levées bénéficient à chacun des sociétaires selon un ordre préétabli, mais révisable. Chacun peut prêter, emprunter et remplacer une créance par une dette. Ces créances et ces dettes ont des caractéristiques particulières (M. Lelart, 1989, p. 274-280) :

- Elles ne sont assorties d'aucun intérêt. En effet, les créances ne rapportent rien et les dettes ne coûtent rien non plus. Ainsi, l'épargne et le crédit sont gratuits ;
- Il n'existe pas d'intermédiaire. Tous les tontiniers ont certes des créances et des dettes, mais ils les ont les uns envers les autres ; cela est dû à l'inexistence d'une personnalité juridique propre à la tontine ;
- Les créances et les dettes se compensent parfaitement tout au long du cycle et s'annulent au dernier tour. L'accumulation n'est ici que temporaire.

Par ailleurs, A. Laffitte (1991), détermine des caractéristiques communes aux tontines :

- elles sont populaires et autogérées par les intéressés ;
- elles assurent une fonction financière sans l'aide des banques et services techniques ;

- elles rassemblent l'épargne sous forme de cotisations et permettent à leurs membres de faire des économies afin de faire face aux dépenses importantes en cas de deuil, de maladie ou dans le cadre d'un investissement.

L'adhésion des membres aux tontines s'appuie, notamment, sur trois (3) critères (L. F. Kambale, 2008, p. 14) :

- La liquidité : on voit, on touche, on « sent » l'argent à chaque séance ;
- La solidarité (« un seul bras n'attache pas un fagot de bois ») : on peut aller jusqu'à passer son tour en faveur de quelqu'un qui a un besoin urgent ;
- La régularité : chaque semaine ou chaque mois, les membres des tontines se réunissent. L'assiduité aux séances est le signe d'attachement aux objectifs du groupe et la garantie de la parole donnée. Aucun prétexte ne peut justifier le retard dans le versement des cotisations.

Les tontines en Côte d'Ivoire ont avant tout une vocation sociale. En effet, à l'instar des innombrables formes d'associations existant que sont les réunions de jeunes, les groupements de femmes et les clubs d'épargne, les tontines fleurissent également dans les villages et dans les villes en permettant aux populations d'exprimer leur sens de la solidarité. Par exemple, chez les *Dida* de *Zikisso*, dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, les pratiques d'entraide économique et financière consistent à lever des cotisations spontanées pour aider à la scolarisation d'étudiants et d'élèves ayant obtenu de bons résultats (A. Sery, 2012, p. 248).

Concrètement, la tontine privilégie le groupe par rapport à l'individu dont le comportement est régi par les principes de vie communautaire imposés par les mœurs et les coutumes. La tontine s'affirme aussi comme une sorte de caisse de prévoyance à laquelle chacun des membres adhère en prévision de difficultés pouvant éventuellement survenir, par exemple au plan familial. Aussi, le besoin de sécurité face aux différents risques sociaux suscite-t-il le recours aux tontines qui apparaissent comme de puissants moyens de couverture sociale.

Au total, les organisations traditionnelles de secours mutuel et d'entraide à travers les tontines fonctionnent comme des systèmes autonomes de sécurité sociale à l'exemple des mutuelles. Il s'agit d'un système d'assurance à base d'entraide mutuelle regroupant l'ensemble des institutions (sociétés mutualistes) qui fournissent, au profit de leurs membres et au moyen de cotisations versées par ces derniers, une action de prévoyance, de solidarité et d'entraide (W. Tadjudje, 2010, p. 7) complétant dans ce domaine l'action des régimes de sécurité sociale. La troisième et dernière catégorie des organisations traditionnelles en Côte

d'Ivoire en lien avec l'économie sociale et solidaire englobe les organisations traditionnelles travaillant dans le culturel et le social.

### **3. Les organisations traditionnelles ivoiriennes œuvrant dans le culturel et le social**

Promouvoir la culture et le développement local ainsi que le renforcement des liens de solidarité entre les personnes originaires du même village (A. Ben Lazrak, 2015, p. 120), tel est le but poursuivi par les organisations traditionnelles œuvrant dans le culturel et le social. Il s'agit entre autres, des sociétés secrètes d'initiation qui se présente comme des associations d'entraide et de solidarité ainsi que des comités ou mutuelles de développement de localités s'apparentant à des associations à but non lucratif.

#### **3.1. Les sociétés secrètes d'initiation, associations d'entraide et de solidarité**

Parmi les sociétés secrètes d'initiation en Côte d'Ivoire, il existe certaines dont l'adhésion est libre et motivée, qui sont une sorte d'associations à pratiques magico-culturelles. Ces sociétés secrètes d'initiation ne sont pas réduites uniquement à de simples institutions initiatiques, mais elles veillent également à la cohésion sociale du groupe auquel elles se rattachent.

Par exemple, en pays *Sénooufo*, l'institution du *Poro* est un véritable esprit de corps, une solidarité et une entraide permanente. Les initiés, une fois intégrés au *Poro*, apportent une cotisation annuelle afin d'être protégés par les grands maîtres et assurer les funérailles de l'un des leurs en cas de décès (I. Coulibaly, 2018, p. 2).

En outre, chez le peuple *Dan*, la pratique des masques est aussi un moyen d'organisation sociétale. Aux masques sont attribuées les fonctions judiciaire, guerrière et économique. S'agissant de la fonction économique des masques, celle-ci est à la charge des masques de perception. C'est à ces derniers que revient le droit de percevoir les impôts et taxes sur les produits agricoles ou de la pêche au profit de la communauté (Ph. Togba, 2020, p. 82). Ils veillent également à l'entretien de la cité. Les sociétés secrètes d'initiation contribuent à leur niveau à un équilibre social basé sur la solidarité, l'entraide et le développement.

### 3.2. Les comités ou mutuelles de développement de localités, associations à but non lucratif

Généralement, les comités de développement de villages sont des associations créées dans des villages pour mettre en place et réaliser des projets de développement tels que l'aménagement des voies de communication, l'adduction en eau potable, l'électrification rurale, la construction et/ou l'équipement de structures sanitaires ou éducatives.

En Côte d'Ivoire, pour faire allusion aux comités de développement, l'on utilise le nom générique de mutuelles de développement. Ces dernières sont les associations de développement des ressortissants de villages ou de régions (G. R. Yao, 2005, p. 243 ; O. Kam, 2013, p. 1). Elles se définissent comme des organisations créées volontairement par les populations d'un même espace géographique pour l'aménagement de leur territoire respectif (K. A. Koffi, N. B. Assi-Kaudjhis, J. P. Assi-Kaudjhis, 2019, p. 235). Ces mutuelles ont donc pour mission principale l'auto-développement qui est la réalisation des équipements d'intérêt communautaire. Il s'agit de l'entretien des équipements scolaires, de l'électrification, de l'hydraulique, des équipements sanitaires et culturels ainsi que des logements sociaux. Ces mutuelles de développement constituent des planificateurs de l'espace des villages respectifs (G. R. Yao, 2005, p. 52 ; B. K. A. Koffi, 2008, p. 119 ; O. Kam, 2013, p. 8). On peut citer la Mutuelle de Développement Économique et Social de *Godélilié* (MUDESG), la Mutuelle de Développement Économique et Social de *Tanguelan* (MUDEST), la Mutuelle de Développement Économique et Social de *Diangokero* (MUDESDIAN) et la Mutuelle de Développement de *Zankagléu* (MUDEZA) (G. R. Yao, 2005, p. 132, p. 136 ; B. K. A. Koffi, 2008, p. 93 ; O. Kam, 2013, p. 1).

En vue d'atteindre les objectifs de développement, la contribution des membres consiste non seulement en la mobilisation des fonds, mais aussi en fourniture de force de travail pour l'accomplissement de tâches précises au profit de la communauté toute entière.

Ces organisations traditionnelles ressemblent aux associations telles que définies par l'article premier de la loi n°60-315 du 21 septembre 1960 relative aux

associations en Côte d'Ivoire<sup>45</sup>. Selon cette disposition, « l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que lucratif »<sup>46</sup>.

## Conclusion

Malgré l'existence de l'individualisme, le communautarisme et les pratiques de solidarité et d'entraide font partie des habitudes, du vécu et du mode de vie des populations ivoiriennes. Dans la société traditionnelle, en principe, on ne travaille pas pour le compte de quelqu'un, mais avec et pour les autres membres du groupe auquel on appartient, pour la satisfaction des besoins de tous. C'est pourquoi, les organisations traditionnelles en Côte d'Ivoire qu'elles œuvrent dans la production, le secours mutuel et l'entraide ainsi que le culturel et le social, constituent des structures de l'économie sociale et solidaire parce qu'elles sont enclines à la pratique de la solidarité et de l'entraide. Elles entretiennent de fortes ressemblances, au niveau de leur organisation et de leur fonctionnement, selon les cas, avec les coopératives, les mutuelles et les associations. Les organisations traditionnelles sont donc une composante importante du développement rural en Côte d'Ivoire. Elles sont actives dans tous les secteurs de la vie socio-économique.

Comme les organisations traditionnelles ont fait l'objet de législations particulières au Cameroun et au Burkina Faso, il s'avère donc nécessaire de plaider pour leur promotion en Côte d'Ivoire afin qu'elles aient une existence légale semblable à celle des structures modernes de l'économie sociale et solidaire à statut juridique (coopératives, associations et mutuelles).

## Sources et références bibliographiques

### Sources

« Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Coopératives adopté le 15 décembre 2010 à Lomé », in *Journal Officiel Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA)*, n°23, 94 p

---

<sup>45</sup> Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire (J.O.R.C.I), 1960, n°51, p. 1111-1114.

<sup>46</sup> Article 1<sup>er</sup> de la loi n°60-315 du 21 septembre 1960, in *Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire (J.O.R.C.I)*, 1960, n°51.

Bureau International du Travail (BIT), 2000, *Promotion des coopératives*, Genève, B.I.T.

*Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire (J.O.R.C.I)*, 1960, n°51, p. 1111-1114.

## Références bibliographiques

AFFOU Yapi Simplicie, 1997, « Renforcement des organisations paysannes et progrès agricole : obstacles ou atouts pour le progrès agricole », in CONTAMIN Bernard (éd.), MÉMEL-FOTÉ Harris (éd.), 1997, *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions*, Paris, Karthala, Orstom, p. 555-571. (Hommes et sociétés). Actes du colloque à Abidjan-Côte d'Ivoire le 28 novembre 1994.

ASSADI Djamchid, ABDESSAMAD Zineb, 2014, « Le fonctionnement des groupes de prêts dans le contexte d'interdiction du taux d'intérêt : le cas de la microfinance marocaine », in *Cahiers du CEREN*, n°45, p. 2-24.

BEN LAZRAC Asma, 2015, *Empowerment et économie sociale et solidaire : Etude de cas d'organisations féminines en Afrique de l'Ouest*, Grenoble, École doctorale de Sciences Economiques-Université de Grenoble, Thèse de Doctorat.

COULIBALY Irène, 2018, « Le poro : une société secrète et organisée du peuple sénoufo en Côte d'Ivoire », in *100% Culture*, n°182.

ENGELHARD Philippe, 1998, *L'Afrique miroir du monde. Plaidoyer pour une autre économie*, Paris, Arléa.

GBEDE Jonathan, 2019, *Rapport national : Analyse du cadre juridique des coopératives en Côte d'Ivoire*, Abidjan, ACI Afrique - FPC CI.

ISSOUFOU Sanov, 1992, « Le phénomène tontinier au Burkina Faso : étude sur 69 cas », in *Revue internationale P.M.E.*, vol. 5, n°3/4, p. 153-170.

KAM Oleh, 2013, *Politique publique, dynamique associative et développement local en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Institut d'Ethno Sociologie-UFHB.

KAMBALE Luhungu Faustin, 2008, *Étude comparative du système des tontines et système de crédit des Coopec de Goma*, Goma, Institut Supérieur de Commerce de Goma.

KOFFI Bernadette Kouakou Akissi, 2008, *Pâqui-nou : les populations Baoulé et la fête de pâques en Côte d'Ivoire*, Abidjan. EDILIS.

KOFFI Kouassi Antoine, ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, ASSI-

KAUDJHIS Joseph Pierre, 2019, « Les mutuelles de développement et l'habitat dans les villages de la commune de Bocanda », in *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES)*, Numéro Spécial, p. 232-250.

LAFFITTE Alain, 1991, « Les tontines », in *Famille et Développement*, n°25.

LELART Michel, 1989, « L'épargne informelle en Afrique. Les tontines béninoises », in *Tiers-Monde*, Tome 30, n°118, p. 271-298.

NYESSENS Marthe, 2004, « Quels enjeux pour les dynamiques d'économie sociale : Une perspective Nord-Sud », in CHARLIER Sophie (dr.), NYESSENS Marthe (dr.), PEEMANS Jean Philippe (dr.), YEPEZ DEL CASTILLO Isabel (dr.), 2004, *Une solidarité en actes. Gouvernance locale, pratiques populaires face à la globalisation*, Université Catholique de Louvain (UCL)-Belgique, Presses Universitaires de Louvain, p. 129-148

SERY Annelise, 2012, *Le micro crédit : l'empowerment des femmes ivoiriennes*, Montpellier, École doctorale n°60 « Territoires, Temps, Sociétés et Développement » - Université Paul Valéry-Montpellier III, Thèse de Doctorat.

TADJUDJE Willy, 2010, *Tentatives de définition de l'économie sociale et solidaire : quelle place occupent les organisations traditionnelles en Afrique ?* X<sup>ème</sup> rencontre du Réseau Inter-Universitaire de l'Économie Sociale et Solidaire (RIUESS) : Elaborer un corpus théorique de l'Économie Sociale et Solidaire pour un autre modèle de société, Luxembourg.

TOGBA Philippe, 2020, « Les pouvoirs traditionnels en pays Dan », in *Annales de l'Université de Moundou*, Série A-FLASH Vol.7(3), p. 73-85

YAO Gnébli Roch, 2005, *Les mutuelles de développement en Côte d'Ivoire. Idéologie de l'origine et modernisation villageoise*, Paris, L'Harmattan.

# DÉTERMINANTS DE LA PERSISTANCE DE L'ORPAILLAGE ARTISANAL CLANDESTIN DANS LES LOCALITÉS DE TENGRÉLA ET DE GRAND-ZATTRY, (CÔTE D'IVOIRE)

Jean-Claude N'GUIA  
Enseignant Chercheur  
Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa  
nguiajc@gmail.com

## Résumé

Le phénomène d'orpaillage clandestin est un sujet d'actualité qui est observable dans presque toutes les régions de la Côte d'Ivoire. Cette activité illégale fait perdre à l'état ivoirien d'énormes devises. Elle constitue un manque à gagner sur le plan financier. Aujourd'hui, en Côte d'Ivoire l'orpaillage clandestin est un fléau que l'État peine à éradiquer malgré l'adoption d'un nouveau code minier en 2014. Dans cette étude, il s'agit d'identifier les facteurs de la persistance de l'orpaillage clandestin. Pour mieux comprendre le phénomène de l'orpaillage clandestin, la présente étude a été menée auprès des orpailleurs et des populations locales des communes rurales de Tengrela et Grand-Zattry.

Cette étude s'inscrit dans une approche mixte. Elle mobilise à la fois un questionnaire et des guides d'entretien pour la collecte respective des données quantitatives et qualitatives. L'analyse descriptive des données démontre que la persistance de l'orpaillage clandestin a des implications sociales et économiques. Cette activité se présente comme l'une des activités économique majeure des ménages des localités de Tengrela et de Grand-Zattry qui contribue à la lutte contre la pauvreté. L'étude permet également de montrer que contrairement aux idées selon lesquelles les sites d'orpaillage sont des espaces de désordres et de non-droit, l'activité est plutôt régie par une forme de gouvernance collective qui permet d'assurer son fonctionnement.

**Mots-clés** : Orpaillage – Système d'activités des ménages – Pauvreté – Côte d'Ivoire.

# DETERMINANTS OF THE PERSISTENCE OF ARTISANAL GOLD PANNING IN THE LOCALITIES OF TENGRELA AND GRAND-ZATTRY, (IVORY COAST)

## Abstract

The phenomenon of clandestine gold panning is a hot topic that can be observed in almost all regions of Côte d'Ivoire. This illegal activity causes the Ivorian state to lose enormous amounts of foreign currency. It is a financial loss. Today, in Côte d'Ivoire, illegal gold panning is a scourge that the state is struggling to eradicate despite the adoption of a new mining code in 2014. This study aims to identify the factors behind the persistence of illegal gold panning. In order to better understand the phenomenon of illegal gold panning, this study was conducted among gold panners and local populations in the rural communes of Tengrela and Grand-Zattry. This study is part of a mixed approach. It uses both a questionnaire and interview guides to collect quantitative and qualitative data. The descriptive analysis of the data shows that the persistence of clandestine gold panning has social and economic implications. This activity is one of the major economic activities of households in the localities of Tengrela and Grand-Zattry and contributes to the fight against poverty. The study also showed that, contrary to the idea that gold panning sites are areas of disorder and lawlessness, the activity is governed by a form of collective governance that ensures its functioning.

**Keywords :** Gold panning – Household activity system – Poverty – Côte d'Ivoire.

## Introduction

Depuis son accession à l'indépendance, le 7 août 1960, l'économie de la Côte d'Ivoire a toujours été alimentée par les ressources de l'agriculture ainsi que l'exploitation forestière. Cela a permis au pays de connaître une croissance économique remarquable dans les années 1970 ; qualifiée à l'époque de « miracle ivoirien ». Cependant, depuis la chute des cours des matières premières agricoles dans les années 1980 et 1990 (Soro, 2011), l'État a voulu faire de l'industrie extractive le second pilier de l'économie ivoirienne. Pour cela, les codes miniers et

pétroliers ont été revus afin d'inciter l'installation d'entreprises d'exploitation sur le territoire. Aujourd'hui le pays connaît un boom minier et plus particulièrement dans le domaine aurifère. Ainsi, la Côte d'Ivoire au titre de l'année 2013 compte quatre entreprises de production pour l'or et trois entreprises de production de manganèse (Ministère de l'Industrie et des Mines, 2014, p. 4). Au niveau des entreprises d'exploitation d'or, il existe des entreprises canadiennes telles que Endeavour Mining à Ity, Britannique Rand Gold à Tongon, Australienne New Crest Minin, Afrique Gold. Ce nombre est passé à cinq avec l'ouverture de la mine de Sissingué, dans le Nord du pays. Les quatre premières entreprises citées ont produit 12,2 et 15,5 tonnes d'or respectivement en 2012 et 2013. Elles ont créé par la même occasion, environ 2400 emplois directs (Ministère de l'Industrie et des Mines, op. cit., p. 10). En Côte d'Ivoire, l'orpaillage artisanal est une activité très ancienne. Bien que non reconnue officiellement, elle demeure dans certaines régions une source de revenus et d'emplois malgré les menaces qu'elle fait peser sur l'environnement (Kouadio, 2003).

Ce secteur minier contribue à hauteur de 2,3% du PIB (dont 0,7% pour l'or) en 2012 et emploie environ 30000 personnes. Les investissements pour la même année se chiffrent à plus de 103,8 milliards de FCFA. D'après le ministère ivoirien des Mines, de l'Énergie et du Pétrole, le pays regorge plus de 1.000 sites d'exploitations artisanales de l'or et 500.000 personnes vivent de cette activité en milieu rural. Les acteurs qui exercent dans ce domaine ne disposent pas d'autorisation d'exploitation et s'adonnent à la pratique de façon clandestine. Le secteur minier ivoirien, comme dans la plupart des pays en développement, est caractérisé par une forte « informalité » de son sous-secteur artisanal. Cette informalité, qui ne contribue pas favorablement au développement économique de l'État a participé pendant longtemps à la perception de l'exploitation artisanale de l'or sous l'angle de ses conséquences néfastes (Almaden, 2015).

Ainsi, elle a été largement considérée par les gouvernements et les bailleurs de fonds internationaux comme un facteur de dégradation de l'environnement (déforestation, pollution des eaux et des sols) que plusieurs études ont contribué à mettre en évidence (Bohbot, 2017 ; Bamba et al., 2013 ; Hilson, 2002). Elle est également associée au travail des enfants, à la prostitution et à la délinquance (Beavis et McWilliam, 2018 ; Richard et al., 2015 ; Human Rights Watch, 2011). Dans un tel contexte, pour les bailleurs de fonds, toute stratégie de développement

du secteur minier artisanal devrait mettre l'accent sur la formalisation de l'exploitation (UNITAR et ONU Environnement, 2018 ; Siegel et Veiga, 2009). Pour les bailleurs de fonds internationaux comme la Banque Mondiale, la formalisation de l'exploitation minière entraîne l'amélioration des techniques d'exploitation minière artisanale (UNITAR et ONU Environnement, 2018)

Cette vision développée depuis les années 1990, dans le cadre de l'ajustement structurel a permis la mise en œuvre de 35 programmes de réformes minières entrepris par la Banque Mondiale, dans 24 pays africains, entre 1988 et 2010 (Maréchal, 2013, p.2). Dans ce cadre, le gouvernement ivoirien a adopté un programme national de rationalisation de l'orpaillage (PNRO), en octobre 2013 et un nouveau code minier, en 2014, afin de rendre plus attractif et plus favorable à l'investissement privé. Mais, parallèlement à l'essor que connaît le pays en matière d'exploitation minière industrielle, se développe une exploitation minière artisanale. Cette exploitation artisanale des mines consiste à extraire et à concentrer des substances minérales et à en récupérer les produits marchands en utilisant des méthodes et des procédés manuels et traditionnels (Code Minier, 2014, p 12). C'est dans ce contexte que l'arrêté n°139/PM/CAB du 13 mars 2014 portant création du cadre institutionnel du projet de rationalisation de l'orpaillage et déterminant ses attributions, son organisation et son fonctionnement est élaboré. Cet arrêté donne naissance à un cadre institutionnel qui comprend quatre organes ; un comité national de pilotage, un comité technique national, les cellules d'exécution et les comités techniques locaux.

À la suite des différentes opérations de déguerpissement dénommé «ORPI» qui ont coûté à l'État ivoirien près de quatre cent soixante millions six cent soixante mille francs CFA (460 000 660 FCFA), l'état ivoirien met en place des dispositifs pour assurer le suivi des opérations de déguerpissements. Grâce à ce programme, sur la période de 2014 à 2018, cinq opérations de déguerpissement et de fermeture de plus de six cent vingt-sept sites illicites ont été réalisées. Cependant, l'on constate aujourd'hui une persistance de l'activité de l'orpaillage clandestin, dans les localités de Tengrela et de Grand-Zattry. Il convient alors de chercher à comprendre pourquoi la lutte contre l'orpaillage clandestin ne prospère guère. Pourquoi les sites restent-ils dans la clandestinité malgré l'adoption du programme national de rationalisation de l'orpaillage ?

## 1.Considérations méthodologiques

Cette étude s'inscrit dans une approche mixte. Elle mobilise à la fois un questionnaire et des guides d'entretien pour la collecte respective des données quantitatives et qualitatives. Aussi cette étude se veut- elle descriptive, car elle est arrivée à présenter les raisons de la persistance de l'orpaillage clandestin dans les localités de Tengrela et Gran-Zatry.

### 1.1 - Site et participants de l'étude

Différentes les localités comme Kanakono, Papara, Basso dans le département de Tengrela ont été visité. Dans la sous-préfecture de Grand-Zatry, les enquêtes se sont déroulées sur les sites de Pierrekro, d'Albertkro et de Zougouzoa.

**Tableau 1 : Récapitulatif des orpailleurs selon les sites d'exploitation**

Localités	Sites	Exploitations à ciel ouvert	Exploitations souterraines	Total
<b>Tengrela</b>	Kanakono	13	7	20
	Papara	12	7	19
	Basso	12	7	19
Sous-total		<b>37</b>	<b>21</b>	<b>58</b>
<b>Grand-Zatry</b>	Pierrekro	13	6	19
	Albertkro	12	8	20
	Zougouzoa	13	6	19
Sous-total		<b>38</b>	<b>20</b>	<b>58</b>
<b>Total</b>		<b>75</b>	<b>41</b>	<b>116</b>

**Source : Notre enquête, 2022**

Pour la réalisation de l'étude, soixante-quinze personnes ont été interrogées sur les sites à exploitation souterraine et quarante et une personnes sur

les sites d'exploitation à ciel ouvert. Cent seize orpailleurs ont été interrogés, dont vingt-neuf femmes et quatre-vingt-sept hommes sur l'ensemble des sites d'exploitations (tableau 2 ci-après).

**Tableau 2 : Récapitulatif des orpailleurs selon le genre**

Localités	Sites	Hommes	Femmes	Total
<b>Tengréla</b>	Kanakono	15	5	20
	Papara	15	5	19
	Basso	14	4	19
Sous-total		<b>44</b>	<b>14</b>	<b>58</b>
<b>Grand-Zattry</b>	Pierrekro	15	5	19
	Albertkro	14	5	20
	Zougouzoa	14	5	19
Sous-total		<b>43</b>	<b>15</b>	<b>58</b>
<b>Total</b>		<b>87</b>	<b>29</b>	<b>116</b>

Source : Notre enquête, 2022

## 1.2 Production et analyse des données

La recherche documentaire, l'enquête exploratoire et l'enquête proprement dite ont été utilisées comme techniques de collecte des données empiriques dans le cadre de cette étude. Les données quantitatives recueillies sur la base du questionnaire ont été traitées par le logiciel sphinx. Quant aux données qualitatives, elles ont été retranscrites de façon systématique à partir des différentes thématiques énoncées dans les guides d'entretien (entretiens individuels, entretiens de groupe cible). Ces données ont fait l'objet d'une analyse de contenu, afin de mettre en exergue les représentations symboliques et idéologiques que les interviewés associent à la pratique de l'orpaillage clandestin. Nous avons procédé par un échantillonnage accidentel compte tenu de la nature du phénomène à étudier. Et cela s'explique par l'illégalité de cette activité. Aussi, aucune structure technique ne dispose de données statistiques sur l'orpaillage clandestin. Le choix de ces six sites s'explique par l'intensité l'activité dans les deux régions. La

justification de ces sites réside aussi dans une omniprésence des orpailleurs sur les sites au détriment des autres zones où il y a une forme nomadisme des orpailleurs.

## **2. Présentation des résultats de l'étude**

Dans les régions de Tengréla et de Grand-Zattry, l'exploitation aurifère constitue une source de revenus pour un nombre important des populations. On assiste de plus en plus à une prolifération des sites. Dans cette présentation de résultat, sera abordée la question des acteurs de l'orpaillage clandestin, les causes de la persistance de l'orpaillage clandestin à Tengréla et à Grand-Zattry.

### **2.1. Acteurs de l'orpaillage clandestin à Tengréla et à Grand-Zattry**

La persistance de l'exploitation artisanale clandestine de l'or s'appuie sur la présence d'atouts humains dans les villages aurifères de Tengréla et de Grand-Zattry. Ces atouts humains sont entre autres les différents acteurs dans le processus d'extraction de l'or de façon clandestine. Il existe plusieurs types de contrats liant les différents acteurs. Ces différents types de contrats sont regroupés en deux catégories ; les orpailleurs libres et les orpailleurs non libres sous un contrat communément appelé « creuser-partager ». Au niveau de ce type du « creuser-partager », il faut noter que ce sont des personnes qui ne pouvant pas pratiquer l'extraction de l'or, décident alors d'employer des orpailleurs. Dans ce type de contrat, l'employeur et les orpailleurs partagent le revenu en deux parts égales. Ce type de contrat est celui qui domine l'exploitation à ciel ouvert. En outre, il existe des petits patrons qui attribuent un salaire aux employés. Soit trente-cinq mille francs CFA (35 000 FCFA) à quarante mille francs CFA (40 000 FCFA) par semaine. Cependant, la quasi-totalité de l'or exploité revient au patron. Concernant les orpailleurs libres, il s'agit de groupes d'orpailleurs qui décident de s'associer pour s'acheter des portions de terres pour l'exploiter.

#### **2. 1.1. Les garants de l'exploitation artisanale clandestine de l'or**

Ce sont de véritables « hommes forts » du système de l'activité d'orpaillage clandestin. Il s'agit des détenteurs des sites, des propriétaires terriens et des acheteurs. Ils n'interviennent pas directement dans le processus d'extradition de

l'or.

### **\* Les détenteurs des sites**

Ce sont des personnes qui possèdent des moyens importants permettant de financer les activités de la prospection à l'exploitation du minerai. Ils ne disposent d'aucune autorisation officielle d'exploitation artisanale de l'or, comme l'exige le code minier ivoirien. Le seul document qui le lie au chef de terre ou à une autorité administrative est communément appelé « le grammage ».

Le rôle de ses détenteurs de sites d'orpaillage est de créer les conditions d'exploitations du minerai de façon illégale auprès des propriétaires terriens. Il s'agit de :

- Payer un droit d'accès à la terre qui varie entre huit cent mille francs CFA (800 000 FCFA) et un million de francs CFA (1 000 000 FCFA).

- \* Verser un droit pour effectuer les sondages ou prospections qui varient de cent mille francs CFA (100 000 FCFA) à deux cent mille francs CFA (200 000 FCFA).

- Payer des frais de divers sacrifices nécessaires pour la prospérité et la prévention d'éventuels accidents sur le chantier de la part des génies. Chaque chef de chantier immole deux à trois bœufs.

- La prise en charge financière des autorités administratives et militaires pour leur silence.

Le chef de site bénéficie d'une énorme manne financière. Les orpailleurs qui travaillent sur son site sont contraints de lui vendre la totalité de leur minerai exploité. Il achète le gramme d'or entre treize mille cinq cents francs CFA (13 500 FCFA) et quinze mille francs CFA (15 000 FCFA) et le revend au « marcher noir » au moins à vingt-trois mille francs CFA (23 000 FCFA).

### **\* Les autorités administratives**

Les autorités administratives locales n'interviennent pas financièrement et directement dans l'activité. Par contre, elles constituent l'un des maillons forts de la persistance et du développement de cette activité du fait de leur silence. Elles jouent un rôle de passivité dans le développement de l'activité. Celles-ci bénéficient de pourcentages sur le minerai vendu au comptoir qui est versé chaque quinzaine par le chef de site. Selon les orpailleurs et les propriétaires terriens, c'est

dans les locaux de l'administration locale que sont signés les « protocoles d'accords ».

### **\* Les autorités coutumières**

Ce sont les facilitateurs de l'accès à la terre. Il s'agit de trois catégories de personnes ; les propriétaires terriens, les propriétaires des champs et la chefferie. Ils jouent un rôle important dans l'exploitation artisanale clandestine de l'or. Il faut noter que la majorité des peuples autochtones ivoiriens pratique un système organisationnel basé sur le lignage. C'est donc le chef de lignage ou le chef de famille qui fait office de chef de terre, mais la terre reste un bien commun inaliénable. La qualité de propriétaire terrien relève du droit coutumier ivoirien selon lequel les terres appartiennent à des villages, mais de façon plus précise, à des lignages et à des familles à l'intérieur de villages. Le rôle des chefs de villages dans l'exploitation artisanale clandestine de l'or consiste à négocier et d'être le témoin du « protocole d'accord » qui lie le futur propriétaire du site et le propriétaire terrien. C'est également à eux que revient le devoir d'offrir les sacrifices et autres libations dédiés aux génies aux ancêtres. Selon leurs idéologies religieuses, les autorités coutumières estiment que l'or possède un caractère mystérieux qui appartient aux génies. Il y'a donc nécessité de demander les faveurs des génies afin d'éviter les accidents, mais d'acquérir une grande quantité d'or. En retour, la chefferie bénéficie d'un pourcentage de gramme d'or.

#### **2.1.2. Les orpailleurs**

Ce sont des ouvriers clandestins. Il s'agit de creuseurs, de laveurs, de machinistes et d'acheteurs.

### **\* Les creuseurs**

Leurs noms varient en fonction du type d'exploitation. Au niveau de l'exploitation à ciel ouvert, on les appelle les « sossroman » et au niveau de l'exploitation souterraine ils sont appelés « clandos ». Pour ce qui est de l'exploitation du minerai, les orpailleurs se constituent en groupes. Le premier groupe est constitué de trois à quatre personnes. Ils jouent le rôle de puisatier dans le processus d'extraction artisanal de l'or. Et une autre partie de ce groupe

composé d'un ou deux personnes dans le puits et l'autre partie tire le minerai à l'aide d'une corde et d'un sac. C'est le travail le plus difficile et comportant le plus de risque dans le processus d'extraction de l'or. C'est une tâche qui incombe uniquement aux hommes. Ce poste est pour à toute personne ayant des capacités physiques.

### **\* Les laveurs**

Une fois le minerai sorti du trou, une autre catégorie d'orpailleurs s'en occupe ; ce sont les laveurs. Ils jouent des rôles différents en fonction de l'exploitation. Au niveau de l'exploitation souterraine, cette tâche est exécutée par les femmes et les enfants. Elles procèdent à un lavage simple en utilisant des caibasses, de grosses cuvettes, des petites pioches. Ce sont elles qui montrent si le puits mérite d'être exploité par la quantité d'or qu'il regorge. Au niveau de l'exploitation à ciel ouvert, la technique de lavage est assurée par des membres d'une même équipe (creuseurs et laveurs).

### **\* Les machinistes**

Auparavant, la possession d'une machine ou d'une broyeuse faisait partie des investissements du chef de sites. Pour des raisons financières, il délaisse cette pratique à celui d'entre les orpailleurs qui a les moyens de posséder une machine. L'installation d'un machiniste passe par un droit d'accès au site de cinquante mille francs CFA (50 000 FCFA) que le demandeur doit verser aux propriétaires terriens. Outre ce droit, tout machiniste doit payer une taxe de cinq mille francs CFA (5 000 FCFA) par semaine auprès des propriétaires terriens. Selon les machinistes cette taxe permet de payer les taxes exigées par les forces de sécurité présentes sur le terrain.

### **\* Les acheteurs**

Ce sont les facilitateurs dans le processus de commercialisation du minerai. Les raisons principales qui motivent les orpailleurs clandestins interrogés sont d'ordre pécuniaire. La commercialisation constitue donc la finalité de l'activité d'orpaillage. Ce processus est rendu possible grâce à la contribution d'acheteurs

venus des grandes villes de la Côte d'Ivoire, telles que Bouaké, Soubré, Daloa qui laissent des représentants dans les localités concernées. Deux types de prix sont mis en exergue. Au niveau de l'exploitation souterraine, les chefs de sites sont eux-mêmes les acheteurs. L'or est alors acheté à quinze mille francs CFA (15 000 FCFA) le gramme aux creuseurs. Cependant, la majeure partie des acheteurs se trouvent dans les campements des orpailleurs ou dans les villages. L'or est alors acheté à vingt mille francs CFA (20 000 FCFA) le gramme. Leurs principaux clients sont les « sossroman ». La commercialisation de l'or est couverte par des non-nationaux provenant des pays de la sous-région. Ils ont des moyens pour contrer la traçabilité du minerai depuis son origine jusqu'à sa commercialisation. On retrouve dans le secteur de la commercialisation quelques Nigériens et Ivoiriens. Le processus de commercialisation par lequel s'exécute un vendeur d'or et un acheteur qui commerce ensemble souvent depuis plusieurs années, demeure pour la plupart informelle. Il ne donne lieu à aucun accord d'achat-vente écrit ou autre processus traçable. Cela donne une apparence insaisissable à la filière, comme très souvent dans le monde de l'or. L'or acheté dans les villages aurifères est ensuite en partie acheminé vers les grandes villes du pays où il est vendu dans les bijouteries. Les premières villes les plus desservies en Côte d'Ivoire sont Daloa et Soubré. Leurs flux importants s'expliquent par le fait qu'il existe de nombreux acheteurs présents dans ces deux localités. En outre, une partie est acheminée façon clandestine dans les pays voisins où le coût de l'or est élevé.

### **2.1.3 Les transporteurs du minerai**

Le transport est une nouvelle activité de transition naissante entre le fonçage et le broyage. Il s'agit d'intermédiaires entre les creuseurs et les machinistes. Ils disposent d'un mototricycle pour transporter le minerai depuis le lieu d'extraction jusqu'au lieu de broyage. Selon les orpailleurs interrogés sur les sites, cette tâche était l'apanage des femmes. Celles-ci transportaient le minerai à l'aide de grosses cuvettes. C'est donc la lenteur de ce système qui a favorisé l'avènement des motos-tricycles sur les sites. Le mototricycle transporte en moyenne une tonne de minerai brute par voyage. Le transport se fait moyennant une somme de mille cinq cents francs CFA (1 500 FCFA) par voyage. Il fait

environ six voyages par jour.

## **2. 2. Causes de la persistance de l'orpaillage clandestin à Tengréla et à Grand-Zatry**

### **2. 2.1. Lenteurs des dossiers administratifs**

Selon la loi n° 2014-138 du 24 mars 2014 portant code minier, la procédure administrative pour l'obtention d'un permis d'exploitation est de trois mois après avoir fournir les dossiers. Cependant, la centralisation administrative entraîne un ralentissement de la procédure pouvant aller jusqu'à un an. Cette situation explique le faible taux de permis d'exploitation artisanale. Par ailleurs, les personnes interrogées ne connaissent pas l'existence d'une telle démarche administrative. Chez bien d'autres personnes, la suite des démarches administratives est négligée à cause de la lourdeur administrative. Pour elle, une fois que le reçu du récépissé est attribué, les autres démarches ne sont plus importantes. Cela est aussi dû à une méconnaissance des procédures administratives et aussi au fort taux d'alphabétisation dans le secteur de l'orpaillage. En outre, il faut noter le manque de coordination, de communication et d'information entre les différents ministères dans la lutte contre l'orpaillage clandestin. Il s'avère que, lors des séances de déguerpissements, certains orpailleurs présentent le reçu du récépissé de paiement pour la demande d'exploitation. Les agents du ministère de la Défense, à l'occurrence les gendarmes, n'empêchent plus le processus clandestin de l'extraction de l'or. Certainement par ignorance, car le récépissé ne fait pas office d'autorisation d'exploitation.

### **2. 2.2. Complicité des autorités administratives et des populations locales**

À la faveur de la chute des cours de matières premières, les populations locales habituées aux gains des revenus agricoles vont adopter d'autres stratégies de revenus. La stratégie la plus rentable qui s'offre à eux est l'exploitation de l'or. Cette exploitation devient une aubaine pour les populations locales confrontées à des difficultés financières. C'est dans ce contexte que le chef du village de Kanakono affirme que : « lorsque tu apprends que la mort vient chez toi tu prends

des mesures pour la fuir ». En d'autres termes face à la crise agricole qui secoue leur société, et qui semble insoluble solutions, les populations n'avaient pas d'autres choix que de s'adonner à l'exploitation de l'or. Par ailleurs, les autorités villageoises de Zougouzoa affirment que : « grâce à l'orpaillage, ils ont de quoi nourrir leurs familles par conséquent, ils ne pourraient pas dénoncer cette activité illégale ». Les orpailleurs interrogés ont confirmé que les autorités administratives et militaires avaient des ristournes après la commercialisation du minerai. Cette complicité est l'origine de l'échec de nombreuses opérations de déguerpissements. Très souvent, les forces de sécurité trouvent des zones désertes d'orpailleurs pendant leurs descentes sur les sites d'orpaillages clandestins. Car, les orpailleurs sont prévenus de la descente des brigades par leurs complices des forces de l'ordre locales ou par les autorités militaires locales bénéficiant du pourcentage lors de la commercialisation du minerai.

### **2.3. Implications économique de la persistance de l'orpaillage clandestin à Tengréla et à Grand-Zattry**

L'extraction artisanale de l'or constitue un moyen de réduire les conditions de pauvreté des populations à Tingrela et à Grand-Zattry. Ainsi, les revenus obtenus sur les sites d'exploitations sont fonction du type d'exploitation. Les premiers acteurs qui tirent profit dans le processus d'exploitation artisanale de l'or sont les chefs de sites et les propriétaires terriens. Ils ont des bénéfices immédiats après-vente du minerai. Le bénéfice des ouvriers s'inscrit dans la durée d'exploitation. Quant aux revenus des machinistes et laveurs, ils sont liés à ceux des creuseurs.

#### **2. 3.1. Gains obtenus sur les sites d'exploitations à ciel ouvert**

Sur ce type de site d'exploitation, les bénéfices dépendent du type d'acteur et sont fonction de son investissement de départ. Les chefs de sites affirment qu'ils peuvent avoir durant le mois deux cents grammes d'or sur les sites ou leurs

ouvriers travaillent. Le gramme coûte vingt mille francs CFA (20 000 FCFA) chez certains acheteurs. Les chefs de sites ont donc en moyenne des revenus estimés à

quatre millions de francs CFA (4 000 000 FCFA) par mois. Sur certains sites les chefs de sites partagent à parts égales avec ses ouvriers présents sur le site. Par contre sur d'autres sites les ouvriers bénéficient de la moitié des revenus des chefs de sites, qu'ils se partagent à leur tour à parts égales.

### **2. 3.2. Gains obtenus sur les sites d'exploitations souterrains**

L'exploitation souterraine de l'or est une véritable source de revenus. Les revenus obtenus sur ces sites sont fonction des acteurs. Les chefs de sites achètent le gramme d'or à quinze mille francs CFA (15 000 FCFA) aux orpailleurs travaillant sur son site. Puis, ils revendent le gramme à vingt-trois mille francs CFA (23 000 FCFA) à des acheteurs en provenance de la sous-région. Les chefs de site affirment à acheter en moyenne mille cinq cents grammes (1 500 g) d'or par mois. Soit un revenu d'environ trente-quatre millions cinq cent mille francs CFA (34 500 000 FCFA) distribué par mois. En plus de cela, les chefs de sites bénéficient de l'achat des trous pour l'exploitation de l'or. L'accès à un trou coûte trente mille francs CFA (30 000 FCFA). Et chaque chef de site peut avoir en moyenne cinquante trous qu'il fait exploiter. Le profit qu'ils tirent de cette vente est estimé à un million cinq cent mille francs CFA (1 500 000 FCFA). Il y a aussi les revenus tirés sur les taxes imposées aux machinistes qui s'élèvent à soixante mille francs CFA (60 000 FCFA) par mois.

On dénombre près de douze machinistes par site. Soit un revenu supplémentaire de sept cent vingt mille francs CFA (720 000 FCFA). La part des propriétaires terriens et des plantations est très importante. C'est une rentabilité plus conséquente que les revenus agricoles. Ainsi, sur les mille cinq cents grammes (1 500 g) d'or par mois perçu par les chefs de sites, les propriétaires des terres et des champs bénéficient de mille cinq cents francs CFA (1 500 FCFA) sur chaque gramme vendu. Le revenu tiré de la vente de l'or leur rapporte à moyenne deux millions deux cent cinquante mille francs CFA (2 250 000 FCFA) par mois. Ils tirent eux aussi des retombées économiques en imposant des tickets aux laveuses qui coutent cinq cents francs CFA (500 FCFA) qu'elles paient chaque semaine. On dénombre en moyenne quarante-huit laveuses par site. Soit, vingt-quatre mille francs CFA (24 000 FCFA) par semaine. Quant aux creuseurs constitués en groupe, ils affirment gagner quatre-vingt-quinze grammes d'or par mois. Environ

un million quatre cent vingt-cinq mille francs CFA (1 425 000 FCFA) qu'ils se partagent dans le mois après avoir déduire la part des broyeurs et des laveuses. Les laveuses bénéficient d'un tiers des revenus des creuseurs pour lesquels elles travaillent. Par conséquent, elles ont des revenus estimés à quatre cent soixante-quinze mille francs CFA (475 000 FCFA). Les broyeuses quant à eux, bénéficient aussi des un tiers de l'or retrouvé par les orpailleurs. Ils sont souvent rémunérés part des sacs de minerais bruts en signe e reconnaissance de la part des orpailleurs.

## **4. Discussion des résultats de l'étude**

### **4.1. Organisation sociale et politique liée à la persistance de l'orpaillage clandestin à Tengrela et à Grand-Zattry**

L'orpaillage clandestin est exercé à Tengrela et à Grand-Zattry pour plusieurs raisons. La ruée vers l'orpaillage chez les populations enquêtées est motivée par les facteurs sociaux et économiques liés aux faibles rendements agricoles. La pratique de l'orpaillage repose sur une organisation sociale qui vise à maintenir un équilibre au sein des communautés villageoises en général, en particulier entre les différents groupes qui participent à l'exploitation artisanale des ressources aurifères. L'organisation sociale dans les villages aurifères s'entend ici aussi bien du point de vue de la structuration interne que de celui des rapports et des règles qui régissent les différents groupes et acteurs. Les villages aurifères, qu'ils soient principaux ou secondaires, constituent des ensembles caractérisés par deux espaces au moins : l'espace dédié à la vie communautaire, d'une part, et d'autre part au site d'orpaillage traditionnel. Loin d'être antagoniques, ces deux espaces sont au contraire fortement liés. De ce fait, toute légitimité sociale obtenue dans l'un des espaces est reconnue dans l'autre. Les règles, les statuts et les hiérarchies qui régissent l'espace professionnel sont établis dans l'espace communautaire, et l'ordre social communautaire trouve sa légitimité dans l'espace professionnel que représente le site d'orpaillage.

## **4. 1.2. Raisons sociales et politiques liées à la persistance de l'orpaillage clandestin à Tengrela et à Grand-Zattry**

Certains facteurs sociaux comme les activités familiales, la mode, le silence des autorités et le soutien aux parents sont à la base de la motivation des populations vers l'orpaillage clandestin. L'effet de mode est l'un des facteurs sociaux les plus rependus notamment chez les jeunes. En effet les jeunes du village attirés par la convoitise du succès ou des acquis comme les motos ou les vêtements sont poussés à pratiquer l'exploitation artisanale et clandestine de l'or. La diffusion des informations se fait très rapidement grâce à l'avènement des téléphones mobiles. Les orpailleurs sont organisés en réseaux de communications. Ce système leur permet d'avoir toujours des informations sur la découverte d'un nouveau site clandestin.

### **4. 1.2.1. Passivité des autorités politiques et administratives**

La pratique clandestine est de plus en plus active à Tengrela et à Grand-Zattry. En plus de l'effet de mode, la passivité administrative et militaire est un facteur social qui encourage les acteurs de cette activité à exercer sans aucune contrainte. Les autorités administratives qui sont chargées de veiller à la lutte contre l'orpaillage clandestin sont impliquées dans la pérennisation de l'activité. Certains orpailleurs nous ont confié que c'est l'une des raisons qui les encouragent à exercer cette activité. Ils mettent l'accent sur les pots-de-vin qu'ils offrent aux autorités pour leur silence.

## **4. 2. Raisons économiques liées à la persistance de l'orpaillage clandestin à Tengrela et à Grand-Zattry**

L'orpaillage clandestin est une aubaine économique pour les populations locales. C'est une attractivité économique pour toutes les couches sociales à Tengrela et à Grand-Zattry. Les différentes crises économiques et politiques que va connaître la Côte d'Ivoire vont favoriser l'affaiblissement des revenus agricoles et compromettre la capacité des chefs de ménage à faire face aux charges familiales. Face aux contraintes économiques que subissent les agriculteurs villageois ces

dernières décennies, plusieurs stratégies de réponses sont déployées par ceux-ci pour faire face à la situation. Certaines sont construites à partir d'une démarche de diversification et d'anticipation du risque alimentaire. Cette stratégie se manifeste par la production de cultures vivrières pour l'autoconsommation et pour la commercialisation (Tano, 2012). Pour d'autres, la stratégie adoptée consiste à développer à côté des activités agricoles pérennes, d'autres activités génératrices de revenus en ville telles que la culture maraichère. Certains s'adonnent à l'exploitation pure et simple des ressources naturelles disponibles. Pour ce dernier cas, on peut citer l'exploitation des produits forestiers non ligneux (PFNL) ou encore l'exploitation artisanale des minerais. Certaines stratégies sont construites à partir de démarche de diversification et d'anticipation du risque alimentaire. Pour d'autres comme Kouadio (2008), la stratégie adoptée consiste à développer à côté des activités agricoles l'exploitation pure et simple des ressources naturelles disponibles. Cette situation entrainera l'éclosion de l'orpaillage clandestin. Malgré son caractère illégal, il va favoriser des mutations socioéconomiques. L'une des raisons qui a favorisé l'exploitation artisanale et clandestine de l'or est la crise militaro-politique de 2002. La crise de 2002 a affecté négativement les emplois en entraînant la fermeture d'un nombre important d'entreprises.

Venir à l'orpaillage, répond donc à ce déficit d'emplois, comme le note Feierensen (2009, p.6). Ainsi, L'exploitation artisanale de l'or reste un secteur important dans l'économie locale et régionale. Elle influence considérablement la société au niveau social et économique. Son développement et son expansion apportent un potentiel pour une amélioration sociale et économique qui, par des effets de synergies, entraîne le développement économique dans la région. L'enquête de terrain relève que les enjeux liés à l'exploitation minière en général et aurifère sont multiples au sein des villages aurifères. Ces deniers peuvent être définis comme des villages au sein desquels l'activité d'orpaillage constitue l'une des principales activités socioéconomiques. À ce titre, il convient de dégager deux types de villages aurifères. D'une part, les villages aurifères principaux qui polarisent souvent un ou plusieurs sites miniers, ce qui engendre un accroissement démographique. D'autre part, les villages aurifères secondaires qui ne polarisent pas de site minier pour l'essentiel, mais dont une partie considérable des habitants exerce l'orpaillage dans des localités voisines et vit de cette pratique. L'une des caractéristiques de l'exploitation artisanale de l'or est qu'elle est illicite, c'est-à-dire

qu'elle n'a pas l'aval de la loi. Plusieurs facteurs renforcent son caractère clandestin. Il s'agit entre autres de la corruption des autorités locales et la complicité des populations locales.

#### **4. 2.1. L'orpaillage, une réponse à la crise économique**

L'activité économique dominante dans les régions de Tengrela et de Grand-Zattry est l'agriculture. Cependant, ce secteur d'activité économique est en chute libre dans les régions depuis la fin des années 90. Cette crise se matérialise avec des prix des produits agricoles qui oscillent. L'absence d'autres secteurs économiques tels que le secteur industriel pousse les populations locales à s'adonner à cette activité. La pratique de l'agriculture ne permet plus à elle seule de subvenir aux besoins de leurs familles. Face à des revenus financiers qui régressent, les chefs de ménages optent pour une activité plus rentable qui est l'orpaillage. La rentabilité financière que procure l'activité entraîne ainsi une véritable ruée des populations locales.

Comparativement aux activités agricoles, l'orpaillage permet aux acteurs d'avoir rapidement des revenus pour subvenir aux besoins familiaux. Le manque d'emplois s'explique par l'absence de secteurs activités autre que l'agriculture. Cela favorise la croissance du chômage dans les deux zones d'étude à cause du prix des matières premières en chute. Ce qui entraîne une ruée des populations locales vers l'exploitation de l'or. La pratique de l'exploitation artisanale et clandestine de l'or est donc venue donner du souffle à une économie en plein dans le gouffre dans les zones aurifères de Tengrela et de Grand-Zattry. Cette activité fait de nombreux bénéficiaires auprès des populations locales. Les premiers bénéficiaires d'une telle activité illégale sont les propriétaires terriens et la chefferie en général. La rentabilité rapide et élevée que génère l'orpaillage entraîne une implication de toutes les couches sociales. Les sites sont pour certaines personnes une véritable offre d'affaires, une occasion de faire du commerce au vu de la concentration humaine qui s'y trouve.

## 4. 2 .2 L'orpaillage, une activité de soudure

Selon les données recueillies sur le terrain d'enquête, les populations de Tengrela et de Grand-Zatry ont adopté l'exploitation clandestine de l'or comme une activité de soudure. Les activités économiques pratiquées dans les zones aurifères à Tengrela et à Grand-Zatry sont dominées par l'agriculture. La culture du cacao, de l'hévéa et du coton est la plus pratiquée. La saisonnalité de la plupart de ces cultures crée des conditions économiques précaires au sein des populations. Toutes les autres activités économiques vivent au rythme de cette saisonnalité. Cette situation est l'un des facteurs qui poussent les populations à l'orpaillage dans un souci de combler les pertes financières occasionnées par les activités agricoles. Selon les paysans interrogés lors de l'enquête de terrain ; il est judicieux pour eux d'exploiter artisanalement l'or en vue de faire face aux charges familiales qui leur incombent en attendant que les activités économiques agricoles reprennent leur rythme normal.

## Conclusion

La prolifération de l'orpaillage clandestin dans les deux zones d'études a été engendrée par le déclenchement de la crise sociopolitique du 19 septembre 2002 qui a durement ébranlé le pays. Cet événement malheureux a plongé le secteur agricole dans une crise caractérisée par la chute des indicateurs économiques. Notamment, le nombre de producteurs, les superficies cultivées, la production, l'émiettement des coopératives agricoles et la dégradation des revenus des producteurs. Face à cette crise économique, les populations en quête de nouvelles sources de revenus voient en l'orpaillage une aubaine. On observe dans les villages aurifères de Tengrela et de Grand-Zatry un ensemble de mutations d'ordre social, politique et économique. Le développement de l'orpaillage clandestin dans un certain nombre de villages aurifères des départements de Tengrela et de Grand-Zatry a accru l'autonomie économique et financière des habitants. De ce fait, la dépendance vis-à-vis de l'économie agricole est moindre. En effet, le développement de l'orpaillage artisanal clandestin donne plus de chances d'accéder aux profits que dans l'économie agricole traditionnelle. L'orpaillage représente un moyen efficace de lutte contre l'extrême pauvreté

occasionné par la crise économique. La pratique de l'orpaillage mobilise des milliers de personnes dans les deux zones étudiées. Elle constitue une véritable source de revenus qui attire de plus en plus un nombre important de ruraux. L'orpaillage joue un rôle important dans l'économie des orpailleurs et des collectivités locales. Elle a un impact très positif sur les emplois, sur la réduction du taux de pauvreté. Par ailleurs, elle contribue à la création d'activités annexes qui se développent autour de ces sites. Ces activités sont développées aussi bien par les autochtones que par les orpailleurs venus des pays voisins. L'extraction artisanale de l'or constitue une réalité incontournable en milieu rural, une occupation au même titre que l'agriculture et l'élevage (Ndela, 2008). C'est un moyen efficace de lutte contre la pauvreté.

## Références Bibliographiques

ALMADEN Catherine Roween C, 2015, Political Ecology of the Small-scale Gold Mining in Cagayan de Oro City, Philippines, *Mediterranean Journal of Social Sciences*, [En ligne], vol. 6, n° 1-S1, p. 351–362. URL : <https://www.richtmann.org/journal/index.php/mjss/article/view/5547> — DOI : <https://doi.org/10.5901/mjss.2015.v6n1s1p351>.

BAMBA Ousmane, PELEDE Souleymane, SAKO Aboubacar. & al. (2013). Impact de l'artisanat minier sur les sols d'un environnement agricole aménagé au Burkina Faso. *Journal des Sciences*, vol. 13, n° 1, p. 1-11.

BEAVIS S. & MCWILLIAM Andrew, 2018, Muddy rivers and toxic flows : Risks and impacts of artisanal goldmining in the riverine catchments of Bombana, Southeast Sulawesi (Indonesia). In LAHIRI-DUTT K., 2018. *Between the Plough and the Pick : Informal, artisanal and Small-Scale Mining in The contemporary world*. Canberra, ANU Press, p. 295–310.

BOHBOT Joseph., 2017, L'orpaillage au Burkina Faso : une aubaine économique pour les populations, aux conséquences sociales URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/15150> — DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.15150>.

FEIEREISEN C, 2009, Description et analyse des changements socioéconomiques liés à l'exploitation artisanale de l'or dans la région de

Kédougou, Sénégal. Exemple des villages de Douta, Ngari-Sékoto et Tomboronkoto, 55 p.

HILSON Gavin, 2002, The environmental impact of small-scale gold mining in Ghana : Identifying problems and possible solutions. The *Geographical Journal*, vol. 168, n° 1, p. 57-72.

HUMAN RIGHTS WATCH, 2011, Un mélange toxique Travail des enfants, mercure et orpaillage au Mali. Human Rights Watch, 132 p.

KOUADIO Kouadio Nicolas, 2008, Exploitation artisanale de l'or dans le processus de mutation socioéconomique à Hiré (Sud Bandama, Côte d'Ivoire), DEA, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire).

MARECHAL, Louis, 2013, Le secteur minier est-il porteur de développement en Afrique ? *Politique étrangère*, n° 2, p. 85-98.

NDELA K, 2008, Les activités minières et la fiscalité : cas de la République démocratique du Congo, thèse de doctorat en droit des administrations et secteur public. Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne.

UNITAR & ONU Environnement., 2018, Manuel pour développer des stratégies de formalisation de l'EMAPE d'or, dans le cadre des Plans d'Action Nationaux. UNITAR et ONU Environnement, 134 p.

SIEGEL Shefa. VEIGA Marcello. M, 2009, Artisanal and small-scale mining as an extralegal economy : De Soto and the redefinition of "formalization". *Resources Policy*, n° 34, p. 51-56.

TUJAGUE, G Laurence, 2004, Le maraichage en économie de plantation : une alternative à la crise sociale et économique ? le cas de la tomate dans la région d'Abengourou en Côte d'Ivoire, *Afrique contemporaine* vol. 2, n° 21, p. 171-90.